L'escalade du coût des aliments

-pages 8 et 9

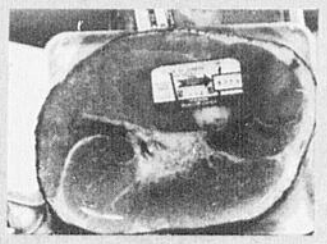

Semaine
du 5 au
11 août
5e année no 30
A domicile 30c
Partout 25c

QUÉBEC-PRESSE

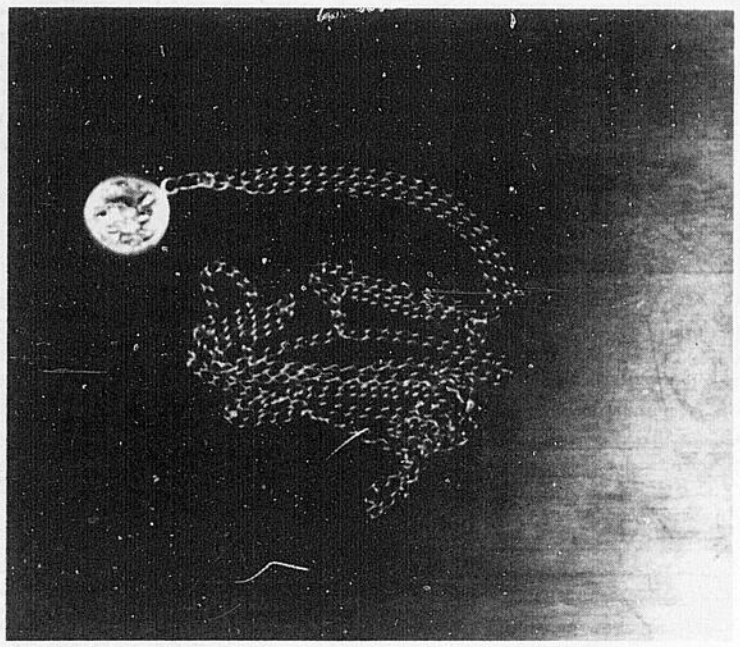

LE SCAPULAIRE DE PIERRE LAPORTE. Est-ce là l'arme de révolutionnaires armés jusqu'aux dents?

Pierre Laporte est-il mort accidentellement?

-page 3

La folie olympique

$500 millions pour une "orgie" de quinze jours

-pages 11 à 14

Sur le plateau de "Il était une fois dans l'Est"

-pages 20 et 21

mini-loto TIRAGE: 18 VENDREDI, 3 AOUT 1973

22 Séries émises — 90,000 chacune

Possibilité de:

71009	— 22	gagnants de	$5,000.
1009	— 176	gagnants de	$500.
009	— 1782	gagnants de	$100.

LOTO PERFECTA

18e COURSE, 2 AOUT 1973		RÉSULTAT			
		A	B	C	D
ORDRE: $1,911.30	(69 PRIX)				
DÉSORDRE: $ 83.10	(1,567 PRIX)				
VENTES TOTALES: $546,578.00		10	9	5	3

A l'usine Tembec de Témiscaming

Le grand ménage est commencé

par Robert Lévesque

(Témiscaming) – Moins de quatre jours après l'annonce de la vente de l'usine CIP de Témiscaming à la compagnie Les Produits Forestiers Tembec, on a déjà commencé le ménage de l'usine. On prévoit déjà la date approximative de son ouverture et le coût des réparations. La population a accepté, en moins d'une heure, un projet de corporation soumis par les Travailleurs unis du Papier (FTQ), qui prévoit la participation des employés au financement et à l'administration de Tembec. Bref, Témiscaming vient de renaître dans l'enthousiasme après quatorze mois d'incertitude.

C'est main dans la main, joyeux, que les dirigeants de Tembec (des ex-cadres des usines de CIP) et les leaders syndicaux locaux (principalement Charlie Carpenter) ont visité vendredi l'usine abandonnée depuis la fermeture en mai 1972. Déjà, le Syndicat a engagé lui-même six hommes pour commencer les travaux de ménage.

CIP a emporté "ses meubles"

L'impression générale après la visite: l'usine est en assez bon état. Cependant, tout ce qui pouvait être emporté (matériel de bureau, voitures mécaniques pour transporter des ballots de papier, camions, etc...) a disparu. La CIP a **"nettoyé"** l'usine de Témiscaming au profit de certaines autres usines qu'elle possède au Québec.

Selon Jack Stevens, un des vice - présidents de Tembec, il faudra débourser un million de dollars pour remettre l'usine en état de fontionner. **"Si tout va bien, nous pourrons faire marcher au moins une des machines dans six semaines"**, a déclaré M. Stevens.

Selon Charlie Carpenter, leader du **"syndicat de chômeurs"** de Témiscaming, il y a dans cette ville trois cents gars prêts à être engagés. Ils le seront cependant, d'une manière progressive, selon la vitesse de démarrage de l'usine. On sera en mesure d'annoncer le nombre d'emplois définitifs seulement dans trois mois. Dès la semaine prochaine on fera circuler les formules de demande d'emploi. Le président de Tembec, M. Georges Petty, a souligné que la préférence serait donnée aux anciens employés de l'usine.

La CIP a gardé des terrains

Un point d'interrogation subsiste cependant en ce qui concerne les intentions futures de la CIP. En effet, quand la CIP a négocié la vente de son usine, elle a négocié la vente des terrains pouce par pouce.

Mais elle a tenu à conserver des terrains qui entourent l'usine sur trois côtés. Pourquoi? A Tembec, on se demande si la CIP n'entend pas ainsi conserver un moyen d'intervention dans le cas où il faudrait agrandir. Car alors, il faudrait recommencer à négocier avec la CIP pour l'achat des terrains.

Il se pourrait aussi que la CIP fidèle à sa logique d'entreprise capitaliste, ait tout simplement voulu garder les terrains dans l'espoir de les revendre plus tard à meilleurs prix.

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur de l'information
Gérald Godin

Comité de rédaction: Virginie Boulanger, Michel Elliott, Louis Fournier, Pierre Godin, Gérald Godin, Micheline Lachance, Robert Lévesque, Michel Servant, Michel Sabourin.

Rédaction: 381-8684.

Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.

Publicité: Michel Servant, Gérald L'Italien, Jean Bélanger, Francine Tremblay.
381-1385.

Distribution et abonnements: Guy Ouimet, **381-9936.**

Administration: Gilbert Rambo, **381-4775.**

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc.

111

Le Revenu et Lever Bros

"Pas de commentaires"

(G.G.) – Le ministère du Revenu de la province de Québec s'est refusé à tout commentaire au sujet de notre nouvelle de la semaine dernière au sujet de Lever Brothers.

On se souviendra que QUEBEC-PRESSE dévoilait alors que, par suite d'une intervention de Me Jean Lesage auprès du ministère du Revenu, Lever Brothers a pu échapper au paiement de la taxe de ventes pour un montant de $182,740.53 pour les années 1968 à mai 1971.

Me Jean Lesage, ancien premier ministre du Québec, est aujourd'hui membre du conseil d'administration de Lever Brothers, et c'est lui qui assure les contacts entre Lever Brothers et le gouvernement du Québec, ainsi que ses divers ministères.

Révision

Dans un communiqué sur cette affaire, le sous-ministre adjoint Paul Moreau souligne que **"le ministère doit, à l'occasion, modifier ou même annuler une cotisation soit à la suite d'un procès judiciaire, soit à la suite d'une révision interne par ses services administratifs et juridiques, lorsqu'il y a erreur"**. Toutefois, poursuit le sous-ministre adjoint, **"je ne peux faire aucun commentaire sur des affaires de ce genre à cause du secret officiel que la loi impose"**.

Les serviettes

Toutefois, le sous-ministre adjoint a bien voulu répondre à nos questions sur les lois qui régissent la vente du savon, ainsi que des primes que contiennent les boites de savon.

Primo, le savon n'est pas taxable. Toutefois, si un fabricant de savon ajoute une prime dans une boîte de savon, la prime, elle, est taxable, en vertu d'un arrêté en conseil adopté le 20 novembre 1968, sous le gouvernement Lesage, précisément.

L'avis de cotisation qui a été envoyé à Lever Brothers réclamait à la compagnie la somme de $183,740.53 en taxes sur la vente de serviettes données en primes dans les boîtes de savon.

La compagnie Lever Brothers a-t-elle contesté en cour l'arrêté en conseil du 20 novembre 1968? Non.

La vente de serviettes dans les boîtes de savon est-elle taxable? Oui, répond le sous-ministre adjoint Moreau.

Comment se fait-il que Lever Brothers ne paie pas? Pas de commentaires, répond le sous-ministre adjoint. **"La loi m'impose le secret officiel"**.

Au mieux, les agents cotiseurs du Revenu ont taxé Lever Brothers sur des boîtes qui ne contenaient pas de serviettes. Au pire, Jean Lesage a obtenu que le gouvernement passe l'éponge sur le paiement de la taxe.

Chose certaine, à compter du 1er avril 1973 Lever a payé sa taxe de vente sur ses boîtes de savon qui contiennent des serviettes.

Les réponses du sous-ministre adjoint font-elles disparaître tout soupçon quant au favoritisme dont aurait bénéficié Lever Brothers? Les lecteurs jugeront.

Laporte: MO

par Gérald Godin

Pierre Laporte est-il mort accidentellement, au 5630 rue Armstrong à St-Hubert, alors qu'il tentait par tous les moyens d'échapper à la surveillance de ses gardiens?

Cette hypothèse n'a jamais été abordée systématiquement au cours des nombreux procès felquistes. QUEBEC-PRESSE l'a fait en passant en revue tous les témoignages d'experts lors de ces procès. Ces témoignages répondent à bien des questions et démolissent bien des rumeurs qui ont circulé depuis quelques semaines.

Au fond, deux hypothèses seulement sont possibles: ou Pierre Laporte a été assassiné, ou il est mort accidentellement lors d'un échange de coups ou d'une bagarre avec ses gardiens. La Couronne a retenu seulement l'hypothèse de meurtre. Il est temps d'envisager l'autre.

Une analyse minutieuse des témoignages ainsi que de tous les documents photographiques déposés en preuve nous amène à la conclusion suivante: l'hypothèse de l'accident jette plus de lumières sur les dernières heures du ministre Laporte, ainsi que sur certaines allusions de Paul Rose, que ne le fait l'hypothèse du meurtre.

Le point central que l'hypothèse de l'accident explique mieux que l'hypothèse du meurtre, c'est l'utilisation de la chaîne du scapulaire pour étrangler le prisonnier de la cellule Chénier.

Rappelons que le médecin légiste Jean-Paul Valcourt a établi que le ministre Laporte est mort par strangulation au moyen de cette chaîne.

Un test de résistance en laboratoire a démontré que la chaîne du scapulaire n'avait pas résisté à une pression supérieure à 14 livres. Les experts affirment qu'il suffit pour tuer un homme de lui appliquer une pression de 6 livres autour du cou. Dans le cas d'une pendaison, la pression atteint 40 livres.

La pression minimum

D'après les témoignages des experts, Pierre Laporte est mort par suite d'une strangulation se situant entre 6 livres et 14 livres, qui est le maximum de résistance de la chaîne. Il importe d'expliquer que si la pression est minimale, ce sont les veines extérieures du cou qui sont atteintes: celles par lesquelles le sang redescend vers le coeur. Si la pression est près du maximum, les veines centrales du cou sont comprimées et alors, le sang ne monte plus à la tête. Dans le premier cas, il y a congestion, le visage devient bleu, les oreilles saignent ainsi que le nez, les yeux s'injectent de sang: le sang arrive à la tête et ne peut redescendre, tout simplement.

Dans le deuxième cas, le sang ne se rend même plus à la tête. Le visage de la victime est alors livide. Ainsi, pour résumer: plus la pression au coup est près du minimum de six livres, plus on se rapproche de la congestion. Plus la pression est près du maximum, plus on se rapproche de la lividité du visage.

Pierre Laporte est donc mort d'une pression minimum au cou. Une pression qui se situe entre 6 livres et 13 livres. La mort est survenue en quelques secondes.

"Fournie" par la victime?

Le scapulaire de Pierre Laporte est de faible résistance. Ses gardiens auraient décidé de l'étrangler, de sang froid, avec cette fragile chaînette? S'ils avaient voulu l'étrangler vraiment, ne peut - on pas présumer qu'ils auraient utilisé un lien plus résistant, qui ne pouvait pas risquer de se briser au milieu de **"l'exécution"?** Qu'ils se seraient approchés de lui avec déjà dans la main, l'arme du crime? Au lieu de présumer que la victime elle-même fournirait en quelque sorte cette **"arme"**?

C'est sur ce point que l'hypothèse du meurtre apparaît comme la plus

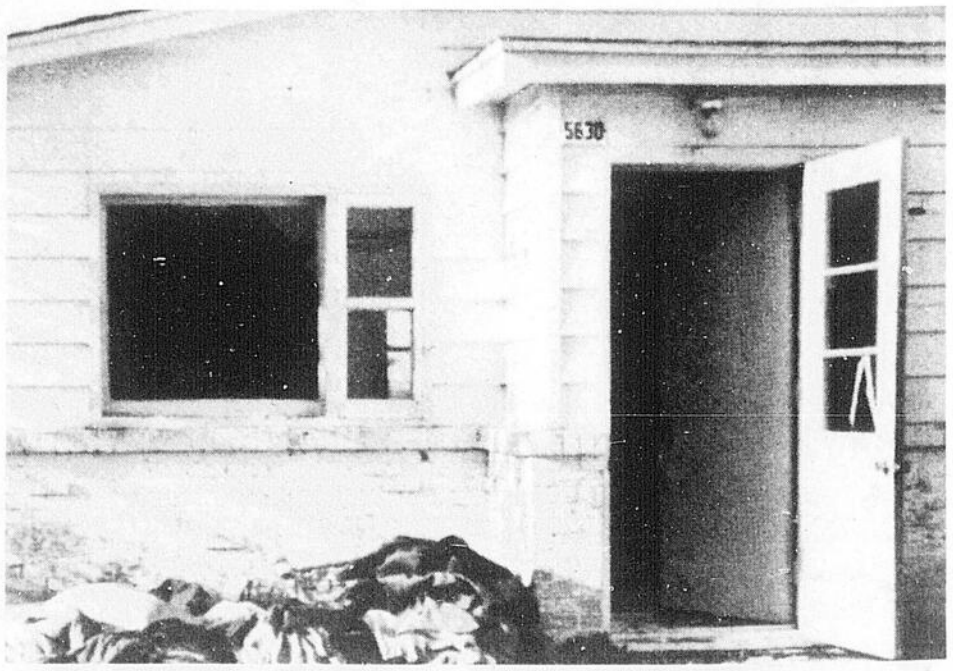

LE 5630 DE LA RUE ARMSTRONG, où Pierre Laporte était détenu prisonnier et dont il tenta de s'échapper par la fenêtre.

ORT ACCIDENTELLE?

faible et l'hypothèse de l'accident comme la plus logique.

La fenêtre

Mais pourquoi une tentative d'évasion?

Ce peut être par désespoir. Après tout Laporte a été abandonné par le Cabinet dont il faisait partie. Seuls quelques amis et sa femme continuent à se battre pour lui. Dans une lettre, il avait demandé que les recherches arrêtent, qu'elles pourraient avoir des conséquences fâcheuses. Or les recherches redoublent. Il y a même la Loi des Mesures de Guerre. Pierre Laporte n'est plus qu'un fétu de paille ballotté par l'Histoire.

Et la partie qui se joue est importante. Washington pousse Ottawa à jouer dur avec les terroristes. Il faut donner un exemple nord-américain. Et Ottawa pousse Bourassa. Marc Lalonde est constamment dans les corridors du Parlement provincial. Il faut que la Loi et l'Ordre l'emportent à tout prix, même d'une vie humaine. Et Trudeau dira à un de ses proches à Ottawa: "C'est une partie d'échecs qui se joue. Le chef de l'autre camp est supérieurement intelligent, je dois le battre. Je dois le prendre au dépourvu". L'importance de Pierre Laporte dans tout ça? Nulle. Et Laporte le sait. C'est alors que survient l'incident de la fenêtre.

Quand Pierre Laporte fut découvert, il avait une profonde entaille de deux pouces de longueur au poignet droit, une autre à l'intérieur du pouce de la main gauche et une troisième à la poitrine. La rumeur circula aussitôt qu'il avait été torturé. Dans les heures qui suivirent, Françis Simard émit un communiqué qui stipulait: **"Samedi matin, vers les 10 heures, Pierre Laporte, alors que nous l'avions laissé vaquer librement dans sa chambre de détention a profité d'un moment d'inattention pour lancer un oreiller dans la fenêtre et ensuite s'y précipiter. Il s'y infligea 3 profondes coupures, deux au poignets et une à la poitrine. Nous avons dû lui appliquer solidement deux tourniquets ce qui explique les autres marques au bras".**

Bien soigné

Les témoignages des experts et entre autres du chimiste Pierre Boulanger, qui a soumis à ses expertises la fenêtre de la **"prison"** de Pierre Laporte confirment que le communiqué de Simard dit la pure vérité.

Mais ces enquêtes permettent aussi d'aller plus loin et de reconstituer les faits après la tentative d'évasion de Pierre Laporte. Ses gardiens le soignent. Détail important. Ils lui improvisent des pansements avec des draps, des serviettes qu'ils découpent en larges lanières. Ils l'intallent sur le divan dans le salon. Pierre Laporte saigne encore, à preuve les traces de sang sous le divan. Soulignons-le: ils le soignent, ils pansent ses plaies. La police trouve même un tampon d'ouate qui porte des cheveux de Pierre Laporte.

Le noir absolu

Ensuite, c'est le noir absolu. Seuls les témoignages de Jacques Rose et de Francis Simard pourraient nous éclairer. Quant à Paul Rose, des témoignages assermentés affirment qu'il n'est pas là cet après-midi là.

Pierre Laporte est étendu, affaibli par ses pertes de sang, sur le divan. Sa première tentative d'évasion a échoué. Les hélicoptères tournent dans le ciel, puisque nous sommes tout près de la base de Saint-Hubert. Puis un petit incendie éclate pas très loin de 5630 rue Armstrong. On peut imaginer l'énervement des gardiens de Pierre Laporte et l'espoir de celui-ci quand il entend les sirènes se rapprocher.

Deuxième évasion?

Tente-t-il alors une deuxième fois de s'évader? Lance-t-il des cris à tue-tête pour que les voisins l'entendent? Se lance-t-il sur ses gardiens qui le croient trop faible? Tout est possible et il se peut aussi que ses gardiens veuillent l'empêcher de s'évader, ou de crier et qu'une bagarre éclate. A preuve, le sang dont la police retrouve les traces sur le plancher du salon. Est-ce au cours de cet échange qu'un des gardiens de Laporte l'empoigne par son gilet de laine noir et par sa chainette de scapulaire, par derrière? Et qu'il le retient solidement, pour qu'il cesse de crier ou de bouger, jusqu'à ce que le ministre perde connaissance et s'écroule. Ses gardiens se calment, le prisonnier est maté... Mais ils découvrent qu'il n'est pas seulement sans connaissance, mais qu'il a perdu la vie, ou qu'il est dans le coma. C'est l'affolement.

Que font-ils alors? On l'ignore totalement. Et la police l'ignore aussi puisqu'elle est forcée, faute de preuves, d'avoir recours à des déclarations non signées, et selon Paul Rose, "fabriquées de toutes pièces", pour réussir à faire condamner Paul Rose et Simard pour meurtre. Que disent ces déclarations: "Deux personnes le tenaient tandis que la troisième l'étranglait avec son scapulaire".

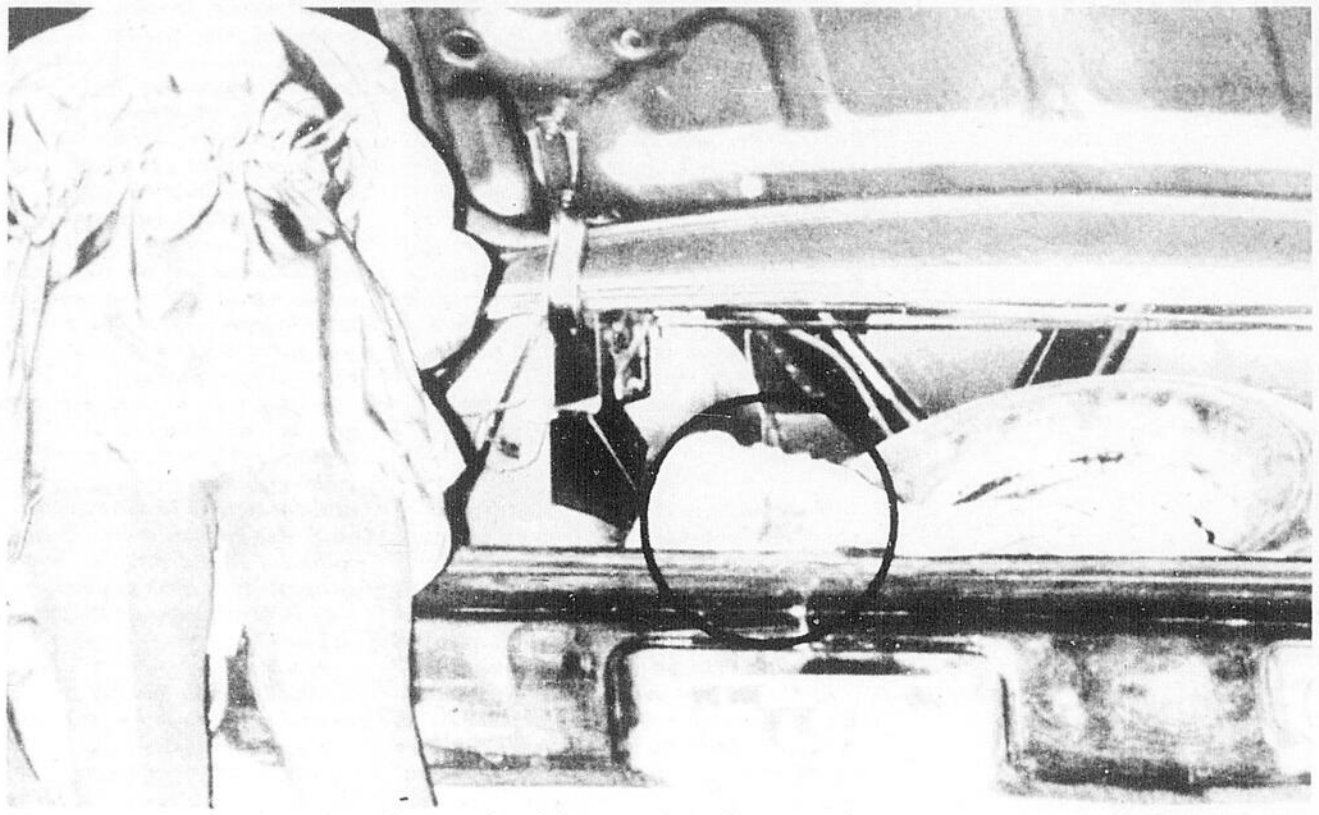

DANS LE COFFRE de la voiture, le corps du ministre, quelques heures après sa mort. On constate qu'un oreiller lui entoure la tête.

Le meilleur atout

Est-ce logique? Pourquoi la cellule Chénier aurait-elle fait disparaitre le meilleur atout qu'elle avait dans sa manche? Avec Laporte vivant, la cellule Chénier pouvait négocier avec le gouvernement, tout comme l'a fait la cellule Libération, plusieurs semaines plus tard. Avec Laporte mort, les membres de la cellule Chénier n'avaient plus aucune importance politique, ils n'étaient plus rien d'autre que des fugitifs traqués par tout le monde, sans un sou en poche et sans monnaie d'échange.

Le départ

Que font-ils? Ce qu'on peut reconstituer avec exactitude, toujours d'après les témoignages des experts, c'est qu'ils essuient le sang qui tache le plancher du salon. Et ensuite, combien de temps après? Ils transportent le corps de Pierre Laporte dans la Chevrolet par la porte improvisée dans le mur qui sépare le garage de la maison.

Il y a des traces de sang de Pierre Laporte sur le plancher près de la sortie improvisée vers le garage. Il y en a aussi sur le pare-choc ainsi que sur une aile de la voiture. La présence de ce sang peut-elle donner une indication sur la période de temps qui s'est écoulé entre la tentative d'évasion du ministre et le moment où il a été placé dans le coffre? Une enquête approfondie n'a pas été faite là-dessus, puisque l'hypothèse de l'accident n'a jamais été retenue.

Délicatement

Ce qu'on sait pour sûr, c'est que ceux qui ont déposé le corps du ministre dans le coffre de la voiture ne l'ont pas jeté là comme la pègre le fait de ses victimes. Ils ont pris soin de disposer deux couvertures au fond du coffre. Et ils y ont couché là le ministre. De plus, ils lui ont recouvert le visage d'un oreiller. On peut se demander si c'est là le comportement de froids **"bourreaux"** qui viennent d'exécuter leur victime!

Pourquoi ne le disent-ils pas?

Si l'hypothèse de l'accident est la bonne, pourquoi les membres du FLQ ne le disent-ils pas? Encore là, nous en sommes réduits à une hypothèse: celle de la responsabilité politique. Les felquistes ont menacé de tuer le ministre si leurs demandes n'ont pas de suite. Or ils se retrouvent avec sur les bras le cadavre d'un homme qu'ils n'ont même pas été foutus de garder en vie, et qui est mort sans qu'ils l'aient voulu. Par un de ces retours dont le destin est friand, ils sont projetés malgré eux au rang des assassins d'hommes politiques. Que font-ils? Disent-ils la vérité, qui serait humiliante, ou assument-ils l'accident jusqu'au bout? En le faisant passer pour une exécution? La suite des événements nous éclaire là-dessus: ils disent que c'est une exécution.

Et Dieppe?

Que vient faire dans tout ça la cellule Dieppe? On se souviendra qu'à Dieppe, des Canadiens français ont été sacrifiés pour assurer la victoire finale contre l'hitlérisme. En choisissant de donner ce nom aux **"exécuteurs"** de Pierre Laporte, Paul Rose, qui est l'auteur du communiqué Dieppe, a-t-il voulu comparer la cellule dont il faisait partie aux sacrifiés de Dieppe? A ceux qui ont souffert sans raison? Lui seul pourrait répondre. A la condition qu'il y ait un autre procès.

éditorial

Le coût des aliments
Il faut réparer le système

NDLR. Tout le monde s'énerve. Le prix des aliments grimpe en flèche sans qu'on sache trop pourquoi. Certains parlent d'une pénurie alimentaire grave à l'échelle de la planète. D'autres y voient le signe avant-coureur d'une crise économique comme celle de 1929. Les soupçonneux et les craintifs commencent à stocker des provisions. Des marchés noirs s'organisent. Quelques-uns voient déjà l'avènement des coupons de rationnement comme du temps de la dernière guerre. Le phénomène n'est pas unidimensionnel. C'est sûr. Mais pour **La Terre de Chez Nous,** *organe de l'Union des producteurs agricoles, il y a un aspect qu'on ne peut écarter, c'est celui de la maladie du système capitaliste nord-américain. L'épisode du soya en constitue une preuve manifeste. C'est à ce problème que s'intéresse l'éditorial de* **La Terre de Chez Nous** *que nous reproduisons pour le bénéfice de nos lecteurs.*

Nous vivons dans un système concurrentiel et de libre entreprise, appelé capitalisme. On nous a toujours répété que les rouages d'un tel appareil de commerce et de prospérité étaient très délicats et qu'il ne fallait pas intervenir au risque de les détraquer.

On n'est pas sans savoir qu'il existe des mécanismes fort délicats dans le domaine de l'horlogerie entre autres et on constate qu'après usage, il faut les arrêter et les réparer car, certaines parties s'usent plus vite que d'autres. Le même raisonnement s'applique au système économique. Pour réparer l'actuel système, cela suppose qu'on arrête de le faire fonctionner en instaurant un contrôle des prix et des salaires et qu'ensuite, on révise tous les rouages qui composent nos institutions économiques et commerciales.

La maladie dont souffre le système économique nord-américain s'est manifestée pour la première fois au niveau de l'agriculture, alors qu'on a dû fermer au milieu de la journée du 31 mai la bourse du soya à Chicago, les augmentations de prix étaient incontrôlables et tout à fait déraisonnées. En d'autres termes, les spéculateurs voulaient faire de plus en plus d'argent. Saviez-vous qu'en investissant $1,000 dans le soya, au mois de novembre 1972, certains spéculateurs avaient recueilli près de $12,000 en février 1973? Certains osent prétendre que cette façon de procéder est tout à fait acceptable et qu'elle correspond à la philosophie du système. Cependant, ces profits fabuleux ont dû être payés par certains. En ce qui nous concerne, ce sont les agriculteurs et les consommateurs qui ont cédé une partie de leurs revenus aux spéculateurs.

A la fin de la dernière campagne agricole, au congrès de l'UPA de décembre 1972, nous avons mentionné que trois grandes compagnies américaines avaient acheté la plus grande partie du soya des agriculteurs. Par la suite, il fallait s'attendre à des augmentations de prix car, ces trois compagnies avaient pratiquement un pouvoir de monopole.

A mesure que le prix du soya augmentait sur la bourse de Chicago, les producteurs de soya auraient dû faire des profits substantiels. Or, la majorité de ces derniers avaient vendu leur production lors de la récolte. Lorsque les prix avaient tendance à fléchir sur le marché de Chicago, les plus importants vendeurs limitaient leur offre et faisaient grimper les prix de nouveau.

Les producteurs de viande payant le soya de plus en plus cher, ont dû augmenter le prix de leur produit à la sortie de la ferme. Ce qui a eu pour effet d'augmenter d'autant le prix à la consommation. Voilà pourquoi nous disions que le marché boursier a permis aux spéculateurs de venir chercher l'argent des consommateurs. En effet, contrairement à ce que beaucoup de gens croient, l'argent, même à la bourse, ne se multiplie pas: il faut le prendre quelque part et le plus souvent dans le portefeuille des travailleurs et des agriculteurs.

Si le marché boursier ne fonctionne pas c'est le signal d'alarme indiquant qu'on ne peut plus avoir la même confiance qu'auparavant. La bourse est sûrement le mécanisme le plus délicat de tout le système capitaliste car, elle est basée sur la confiance que les gens lui accordent. En période de relative stabilité, elle peut rendre de grands services. Mais dès que certains phénomènes deviennent incontrôlables, tels les prix des aliments, la production de céréales et de protéines végétales, la pluie et le beau temps, il n'existe plus aucune barrière au garde-fou pour protéger les gens qui fonctionnent à l'intérieur de ce système.

A cause de ce qui se passe présentement, après avoir demandé qu'un contrôle souple des prix soit instauré au Canada – sans résultat d'ailleurs – nous demandons qu'on implante un contrôle rigide des prix et des salaires au Canada.

Les gens à l'esprit étroit ne doivent pas s'imaginer qu'avec un contrôle des prix et des salaires, on prône le socialisme à outrance. Il n'en est rien. Les agriculteurs du Québec sont des gens réalistes et ils conçoivent que tout pont doit nécessiter des garde-fous. Si les gens appellent ces garde-fous "socialisme" cela leur importe peu. Ce qui compte, c'est l'efficacité du système.

François Dagenais
de La Terre de Chez Nous

point de vue

Une nouvelle "approche" fédérale au chômage

"Pour faciliter la tâche aux chômeurs: LA NOUVELLE APPROCHE."

Voilà le titre que le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada, Robert Andras, donne au fascicule qui devrait pour le moins camoufler et déguiser les nouveaux objectifs de l'assurance-pauvreté qu'est l'assurance-chômage.

Dans cette brochure distribuée, il y a quelques mois, aux députés et aux quelques intéressés, le ministre a fait inscrire en page frontispice: "Nous sommes là pour vous aider!" Il nous est permis de mettre fortement en doute les bonnes volontés d'un ministre qui s'est payé la tête des chômeurs depuis toujours. Sachant qu'il est dans l'esprit de la Commission d'assurance-chômage de donner comme directives à ses employés qu'ils n'ont pas pour tâche d'informer les intéressés, ni de les tenir au courant de leurs droits éventuels, nous croyons que la Commission sera constante dans ses politiques. Voici d'ailleurs quelques confirmations de nos prévisions.

Des enquêteurs

Dans cette "nouvelle approche" nous trouvons les perles suivantes: "Dans le but d'humaniser et de personnaliser nos services aux prestataires: la transformation du programme d'aide aux prestataires par

A) un service de conseillers
B) une liaison avec le public
C) un service d'agents."

Ce nouveau service sera des plus efficaces pour mieux priver les prestataires de leurs chèques puisque, depuis quelques semaines, la Commission d'assurance-chômage entraîne les groupes d'employés CR-3 et CR4 ainsi que les agents de liaison, à enquêter sur les usagers de la CAC dès leur premier contact avec celle-ci. Connaissant l'efficacité des enquêteurs déjà à l'oeuvre, il y a tout lieu de croire que la "nouvelle approche" sera des plus probantes.

Dépannage

Le contenu positif de ce document qu'incidemment aucun fonctionnaire ne semble connaître, est le suivant:

"Qu'à compter du premier août, il sera possible aux chômeurs de recevoir un chèque de dépannage dans les quatre heures qui suivent la demande, et ce, après que toutes les mesures normales de correction se seront avérées inefficaces."

Dans un tout autre type d'action pour venir en aide aux chômeurs, la Commission annonce dans ce document qu'elle procèdera pour le mois de novembre prochain à la décentralisation de ses bureaux. La CAC possédera alors 13 bureaux au lieu de cinq et, fait à remarquer, aucun de ces bureaux ne correspond à la division déjà existante des 11 bureaux du Centre de main-d'oeuvre du Canada. Plusieurs chômeurs relèveront dont d'un district pour l'assurance-chômage et d'un autre pour le Centre de main-d'oeuvre. Constante dans ses politiques d'information, la CAC contribue beaucoup plus qu'il ne faut à créer l'imbroglio et la confusion chez les chômeurs. La raison pour laquelle les centres de main-d'oeuvre du Canada et les bureaux de la CAC ne couvrent pas les mêmes territoires est la suivante: les hauts fonctionnaires de ces deux organismes gouvernementaux sont d'anciens militaires qui ont développé au travers de leur inefficacité des antagonismes qui n'ont d'égal que leur incompétence. Il est ainsi bon de noter que les mérites de la "nouvelle approche" du ministre Andras ne sont vantés et loués que par ceux qui n'ont jamais eu recours aux services de la Commission.

Michel Dansereau,
Le local populaire du sud-ouest

quoi de neuf?

Pascal (Sans Blague) Normand fait le scab

Sans blague! Pascal Normand a fait ça! Hé oui! Le dernier né des chanteurs de charme de la tivi de Radio-Canada a fait le scab. Chez lui, à part ça. A Jonquière, son patelin, où sévit depuis des mois un lock-out contre les employés syndiqués de Radio-Saguenay, l'animateur du quiz télévisé "Sans Blague" **a franchi lui aussi, et à sa façon, les lignes de piquetage de CKRS. Il a imité en cela un chanteur de même farine que lui: l'unique Michel Louvain. Pascal** (Sans Blague) **Normand a en effet invité chez lui les gens de Radio-Saguenay, non touchés par le lock-out, afin de faire la promotion de son dernier** "record estival"... **Comme quoi, conscience sociale et chanteur de charme, ça ne va pas ensemble.**

• • •

Gilles Vigneault a trouvé la solution au bilinguisme. Ca lui est arrivé à Toronto, devant un public anglophone: **"on va avoir le premier spectacle bilingue du Canada,** a-t-il dit en français, et assez distinctement pour qu'on le comprenne. **Ce sera la première fois qu'on aura un spectacle bilingue: vous allez écouter dans votre langue, et je vais chanter dans la mienne."**

"Auparavant, a expliqué Vigneault au journaliste français Alfred Simon de la revue Esprit, **"auparavant, quand je chantais à Toronto, je disais quelques mots en anglais pour expliquer. Maintenant je ne chante plus qu'en français. Il faut que moi aussi je manifeste ma volonté de communication."**

Extrait d'une entrevue que Gilles Vigneault accordait récemment à l'équipe de la revue **Esprit** de Paris. Le numéro qui vient de paraître publie cette entrevue.

• • •

Pendant que les Amis de la gare Windsor tentent désespérément de sauver la maison Van Horne, rue Sherbrooke ouest à Montréal de la démolition, la digne héritière de la famille, madame Cornelius Covenhoven Van Horne remplit discrètement ses goussets en vendant des centaines d'antiquités, meubles et bibelots de valeur aux antiquaires et acheteurs. Les vitraux qui ornent la maison disparaissent "mystérieusement" la nuit. Les Van Horne possédaient une imposante collection de lampes Tiffany, d'une valeur de $6000. ainsi que des vases à fleurs valant $10,000. chacun. C'est un antiquaire américain qui a mis la main sur ces pièces. La collection d'oeuvres d'art de la famille Van Horne a d'ailleurs pris la route de Londres et de New York, il y a quelques années, sans faire de bruit. Et tout récemment, Madame Van Horne vendait la collection de livres de la famille à des particuliers.

• • •

Le Centre de prescriptions du Québec, mieux connu comme la "pharmacie des pauvres" parce que son propriétaire, le pharmacien Jean Dicaire maintient les prix des médicaments au niveau le plus bas, vient de recevoir le trophée Squibb.

Il s'agit selon M. Dicaire de l'un des trophées les plus prestigieux dans le monde de la pharmacie. Il a été décerné à M. Dicaire parce qu'il a rempli un million d'ordonnances en cinq ans, c'est-à-dire depuis l'ouverture de sa pharmacie, boulevard Saint-Laurent, le 1er mars 1968.

Ce trophée est décerné pour la deuxième fois à M. Dicaire. Il l'a reçu, il y a quelques années, au moment où il quittait la présidence du collège des pharmaciens du Québec où il avait travaillé de concert avec le cardinal Paul-Emile Léger pour aider les 400,-000 pauvres de Montréal chez qui la maladie frappe comme chez les riches.

"L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT", attire de nombreux visiteurs à la biosphère de Terre des hommes - 100,-000 en 20 jours - et pour cause. On a fait avec ce pavillon consacré à "l'homme et son environnement une tentative de conscientisation collective de l'un des plus grands problèmes de notre époque".

CARON
LIBRAIRE
Tous les livres canadiens et en plus, des milliers de livres d'occasion
LA LIBRAIRIE À CONNAÎTRE!
701 Place d'Armes

GILLES VIGNEAULT

RÉVÉLEZ LES SECRETS DE VOTRE ANATOMIE... POLITIQUE

QUÉBEC PRESSE

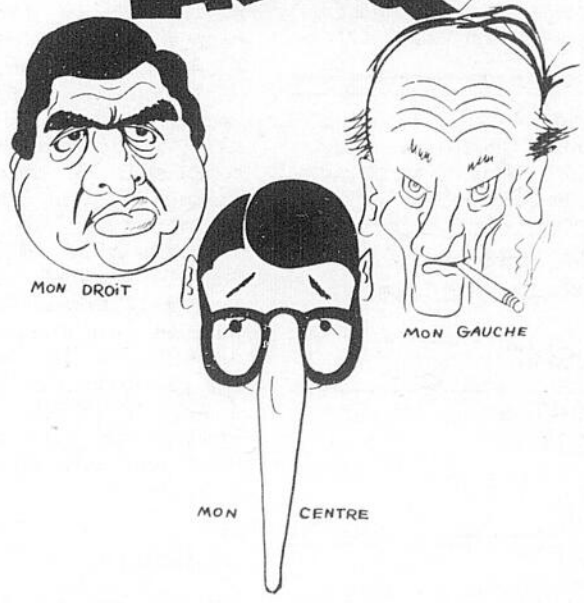

En vous moulant
du nouveau chandail de
Québec-Presse
$2.00

Postez vos dollars à Québec-Presse,
Service de la publicité
9670, rue Péloquin Montréal 358

Nom. . . . . .
Adresse. . . . . Tél. . . . .
Municipalité. . . . . .

Indiquez la grandeur et le nombre désirés
☐ Poids plumes (115 à 140 lbs)
☐ Enfants (6 à 9 ans)
☐ Poids légers (140 à 165 lbs)
☐ Puberts (10 à 13 ans)
☐ Poids lourds (165 lbs et plus)
☐ Adolescents (90 à 115 lbs)

Power Corp est-il dans les coulisses?

Le nouveau propriétaire de l'Action a été le secrétaire particulier de Paul Desmarais

par Yvan Sinotte et Gérald Godin

(QUEBEC) – **Power Corporation est-il derrière l'achat de l'Action. C'est la question que tout le monde se pose. Une chose est certaine, c'est que les deux acheteurs, MM. Jean M. Pelletier et Claude Royer ne disposent nullement des 3 ou 4 millions de dollars requis pour acheter le journal et ensuite pour le remettre sur la route du succès.**

Détail important, dont personne n'a encore parlé: Jean-M. Pelletier a été le secrétaire particulier de Paul Desmarais, président de Power Corporation, pendant quelques années, au milieu des années soixante et ils auraient conservé des liens d'amitié.

De plus, mais de ce détail, les journaux ont parlé, Jean-M. Pelletier est le gendre de Wilbrod Bhérer, un des directeurs de Power Corporation. A Québec, M. Bhérer s'est empressé de démentir la rumeur suivant laquelle il était derrière la transaction faite par son gendre.

Autre fait à souligner, qui touche plutôt le contexte général de l'opération, **le Journal de Québec** monte en flèche à Québec. Il a déjà supplanté **Montréal-Matin** comme quotidien du matin. De sorte que le paysage politique de l'information du matin est de plus en plus occupé par un journal dont les positions anti-gouvernementales sont connues. De plus, **Le journal de Québec** publie chaque jour la chronique de René Lévesque, président du Parti québécois et tout ça n'est pas sans inquiéter la clique libérale de la Vieille Capitale aussi bien que du reste du Québec. Ce serait là une autre raison pour laquelle Power Corporation, branche libérale de l'information au Québec, pourrait être dans les coulisses de cette transaction.

Un homme de paille

Ce ne serait pas la première fois que Power Corporation utilise un homme de paille pour faire main basse sur des entreprises d'information. Rappelons qu'à Montréal, le réseau Télémédia fut acheté par un certain Philippe de Gaspé Beaubien il y a trois ans "avec l'argent de ses bijoux de famille". Aujourd'hui, Power Corporation est toujours détentrice de la majorité des actions de Télémédia. Et à l'époque, Power Corp avait nié fermement être derrière la transaction.

Fermeture

Il y a quelques mois, M. Guy Hamel avait annoncé aux employés de l'Action-Québec, l'éventuelle fermeture du journal qui faisait face à des problèmes financiers de taille. Seul un investissement important pourrait redresser la situation, avait-il déclaré à cette occasion. C'était un SOS lancé à la population de la vieille capitale. On avait, dès ce moment, formé un comité de recyclage et de reclassement à l'intention des 125 employés qui seraient touchés par cette fermeture, si celle-ci devait se produire.

Historique

Fondé en 1907, l'Action a été pendant longtemps un journal très florissant, atteignant même un tirage de près de cent mille exemplaires. Mais la fondation du quotidien Le Soleil et la baisse de popularité de la religion catholique devaient donner un dur coup à ce journal. Son tirage diminuait sans cesse jusqu'à atteindre les 18,000, comme c'est le cas présentement.

S'appelant d'abord l'Action catholique, la direction décidait, il y a quelques années, de laisser tomber l'épithète "catholique" et le baptisait l'Action-Québec en 1971.

Il y a deux ans les dirigeants de l'Action sociale limitée décidaient de procéder à des changements majeurs quant à la présentation du journal. Il passait ainsi de grand format qu'il était à un format semi-tabloïd. La population ne devait pas s'enticher de cette nouvelle formule. En fait, les changements ont plutôt été d'ordre physique qu'autre chose.Mais la page éditoriale, elle, demeurait égale à elle-même défendant de son mieux les valeurs morales qu'on laissait dépérir dans la belle province et s'arcboutant au statu quo comme si c'était la seule planche de salut.

Il y a des années que l'archevêché de Québec tentait de se débarrasser de son journal qui survivait grâce aux contrats d'imprimerie accordés par le gouvernement à l'imprimerie de l'Action sociale. Toutefois, le clergé ne voulait pas céder le journal à un holding comme les publications Québécor, propriété de M. Pierre Péladeau, ou à un groupe monopolisant l'information comme Power Corporation.

Une bonne question à se poser, c'est de savoir si le gouvernement Bourassa va continuer à faire de l'imprimerie l'Action sociale son principal fournisseur d'imprimés. L'attitude de la clique Desrochers-Bourassa à l'égard de l'imprimerie sera une bonne indication des liens entre l'entreprise et le parti libéral.

Les nouveaux propriétaires

Les deux nouveaux propriétaires, MM Jean Pelletier et Claude Royer, sont des hommes d'affaires assez bien connus à Québec.

M. Pelletier pour sa part a été le président du Carnaval de Québec pour l'édition 1973. Il est actuellement président de la campagne de souscription de la Plume rouge. Il est gérant d'une compagnie de transport routier. Il a cependant déjà été secrétaire de l'archevêché de Québec. On comprend donc les liens qui l'unissent au cardinal Roy.

Quant à M. Claude Royer, on ne sait pas beaucoup de choses de lui si ce n'est qu'il est notaire et rattaché d'assez près à la firme Robar construction qui a fait parlé d'elle passablement à la suite de plaintes portées par les résidents de Place de la Promenade, dans le quartier Neufchâtel.

Le nouveau journal

Le nouveau quotidien, qui probablement subira sa mutation définitive au cours du mois de septembre, deviendra tabloïd du matin et axera son information surtout sur le sport.

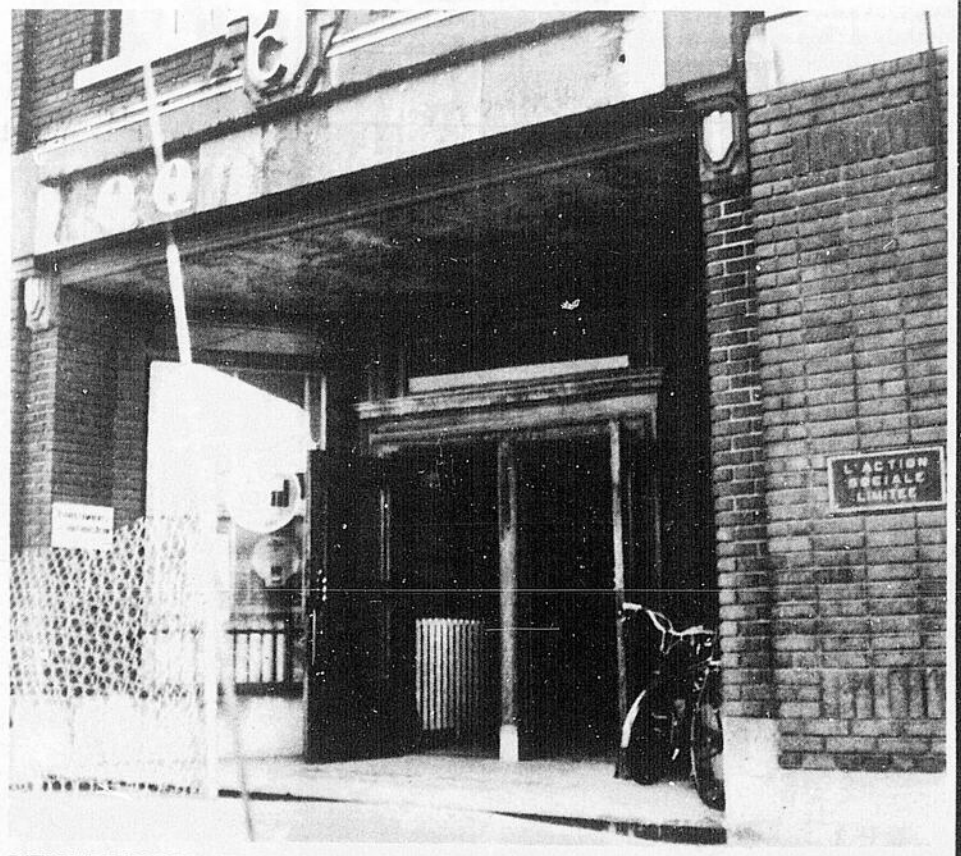

L'EDIFICE DE L'ACTION, à Québec. Le cheval de Troie de Power dans la Vieille Capitale?

Attention!

Parce qu'il refuse tout **compromis** avec le système juridique dans le déroulement des procès politiques qu'il soutient,

le MDPPQ n'a pas accepté l'aide juridique gouvernemental prévue par la loi de l'assistance judiciaire.

Aussi le MDPPQ a encore besoin de votre aide pour conduire efficacement et avec toute l'autonomie nécessaire le procès de Jacques Rose.

Faites parvenir votre contribution à:

MDPPQ 1113, rue Saint-Denis, Montréal 129

Les annonces classées

Pour une annonce de 30 mots avec un maximum de 35: $3.00.

Etudiants cegep Saint-Laurent. L'Association étudiante organise un colloque d'organisation étudiante. L'invitation est lancée à tous les étudiants militants ou futurs militants. Le colloque aura lieu à la CSN, 1001, rue Saint-Denis; 17-18 et 19 août.

Terrain 50 x 108 de profondeur à vendre au bas prix de $1,300. Situé à quelques quinze minutes de Montréal en face du 1528, rue Laurier à Saint-Hubert. Pour informations supplémentaires et sérieuses téléphonez à 677-8666 ou 677-3834.

ANARCHIE, solution à nos problèmes? J'y crois mais seul ne peut grand chose. Cependant, d'autres y croient. Qui êtes-vous? Téléphonez et on en reparlera. Demandez Charles 336-5959.

PEUGEOT 204, 1969

A vendre pour pièces, excellents pneus Michelin $150.00.

Appelez 659-9432

Logement, 3 pièces, chauffé et eau chaude fournie, Vieux Laprairie, $80.00.

234 St-Jacques, La Prairie

659-9432

AMASO

Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5

Marthe Gaudette, b.a., b. péd., b. phil., lic. ès lettres.

Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites.

Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le captalisme. Ecrire au Parti ouvrier socialiste (SLP), C.P. 321 Montréal 101."

Parizeau en liberté

Autour d'un livre de Jean Ethier-Blais

Je viens de terminer, dans le climat béni des vacances, Signets III de Jean Ethier-Blais. J'en avais lu, il y a quelques semaines (ou moins) dans je ne sais plus quel quotidien, une critique imbécile où l'on reprochait essentiellement à l'auteur d'être bourgeois. Pourquoi pas koulak ou juif? ou végétarien?

Le dernier livre de monsieur Blais est beau et intelligent. C'est rare. Cela secoue et cela trouble. L'auteur est l'un des hommes les plus cultivés de sa génération. Davantage que la plupart, il a été profondément déchiré par la difficulté d'être Québécois. Exilé de l'intérieur comme tant d'intellectuels, Européen dans l'âme, enraciné ici par une jeunesse qu'on n'oublie jamais et déraciné par la recherche d'horizons culturels qui sont ailleurs, trouvant dans le français une patrie mais non pas un pays, dans la culture française une nation mais pas un peuple, Jean Ethier-Blais est un témoin, peut-être le dernier, du développement culturel du Québec, avant que la révolution de l'enseignement ne vienne changer les règles du jeu.

C'est à ce titre que Signets III est un livre profond. Pour tous ceux qui soupçonnent que peut-être le Québec n'est pas né en même temps qu'eux, il y a là, à l'occasion de critiques littéraires, une histoire, impressionniste, poétique même, non pas tant de la littérature québécoise que de l'instinct littéraire au Québec, et de sa traduction, clopin-clopant, dans des esquisses, des tentatives, parfois des oeuvres.

Les lucioles

C'est, en fait, un recueil des lucioles qui, de temps à autre, ont percé la nuit noire de l'obscurantisme érigé dans l'enseignement et dans la politique, par cette âme damnée de la vie québécoise qu'a été Monseigneur Bourget. Personne depuis un siècle n'a eu une telle importance, n'a joué un tel rôle sur l'esprit des Québécois. Lui et ceux qui l'ont suivi, jusqu'à ce dernier disciple qu'a été Duplessis, nous ont livré un système de valeurs obtuses, un carcan psychologique, une peur du monde et du changement, qu'il faut maintenant casser à coups de hache pour éviter de périr.

Ce goût d'oxygène que tant de Québécois commencent à avoir, certains l'ont eu bien avant nous. Ils étaient peu nombreux. Ils avaient peur, eux aussi. Paris était le refuge, le sein maternel, au moins autant que La Mecque. On y vivait aussi longtemps que possible. On revenait et, le plus souvent, on s'écrasait dans le système. Un petit nombre arrivait encore à surnager, à penser, à écrire. C'est au fond leur histoire qu'a écrite Jean Ethier-Blais.

Bien sûr, les survivants prennent souvent figure d'hurluberlus, de saugrenus, de barbus dirions-nous de nos jours. Comment faire autrement? Comment éviter de sombrer dans le système universel, à moins d'être, dès le coup d'envoi, à peu près inassimilable.

Bien sûr aussi, il ne faut pas s'étonner du manque de continuité, du manque d'école qui ne soit autre chose que des chapelles. Pas plus qu'il ne faut s'étonner du peu de pénétration dans le milieu. On ne s'est jamais éclairé avec des lucioles.

L'humus

Tout cela semble bien loin des préoccupations habituelles de cette chronique. Peut-être pas. Ce n'est pas tout de noter que le Québécois n'est pas vraiment un Américain du Nord. Ce n'est pas tout de constater que sur le plan économique et social, il n'a jamais vraiment compris les tenants et aboutissants du capitalisme, et donc qu'il n'a jamais su s'en servir. Ce n'est pas tout de souhaiter alors de tous ses voeux, que ces traits négatifs aboutissent à une société originale, nouvelle ou, en tout cas, renouvelée.

Une société ne s'est jamais construite sur des voeux, mais sur des idées forces.

Quelles idées pouvaient apparaître dans le vide intellectuel désespérant du Québec de la première moitié du vingtième siècle?

Un petit cercle de professionnels cultivés et charmants, une poignée de poètes inconnus, une pincée de textes corporatistes, quelques professeurs véritables, et derrière tout cela des boutiquiers besogneux et des politiciens bavards.

J'exagère un peu, évidemment, et il faudrait parler du chanoine Groulx, mais, dans l'ensemble, quel curieux humus c'était, pour voir apparaître ces idées qui guident une société secouée jusque dans ses fondements par l'industrialisation et la Crise, par la vie urbaine nouvelle

JEAN ETHIER-BLAIS

et par des tensions sociales croissantes!

Tout est lié. Une société où l'on pense peu et où l'on écrit plus rarement encore, est une société qui ne change pas.

Le second gouvernement

Soljenitsyne fait dire à Volodine, dans le Premier Cercle: ***"L'écrivain enseigne au peuple; c'est certainement ce que nous avons toujours compris... Au fond, un grand écrivain est un second gouvernement. C'est pourquoi, nulle part, aucun régime n'a jamais aimé ses grands écrivains, seulement les petits".***

Les Québécois commencent à peine, eux, à comprendre que l'écrivain est un second gouvernement. Quant à préférer les petits écrivains aux grands, pour le moment, nous n'en sommes pas là. Nous en sommes encore au stade de l'explosion.

Parce que, finalement, il a bien fallu en sortir du carcan. Péniblement. Et par secousses successives. Le refus global de Borduas et l'école de peinture de Montréal ont joué au fond le même rôle que la création de l'Ecole des sciences sociales de Laval. Des coups de hache. Les éditions de l'Hexagone, Cité libre et Parti pris, les chansonniers et les romanciers, tout cela marque le nouveau départ de la société québécoise. Faire accepter la révolution scolaire ou la Caisse de dépôt est impensable sans Gaston Miron, Gilles Vigneault et Borduas. Il faut qu'ils passent avant.

On ne peut faire du neuf avec des esprits vieux. On ne fait pas danser les fossiles.

Et c'est pourquoi rien n'est aussi sérieux que le déferlement actuel des publications, des expositions, des concerts ou des pièces de théâtre. Tout vient ensemble dans un désordre invraisemblable. Mais cela n'a pas d'importance, l'humus se forme. Et dans un humus profond, on pourra voir apparaître autre chose que des épinettes clairsemées.

Ce terrible siècle

On a dit souvent autrefois des Québécois qu'ils n'étaient faits ni pour les affaires, ni pour la technique, mais pour les choses de l'esprit. Jean Ethier-Blais rappelle, sans méchanceté, cette phrase de Monseigneur Camille Roy, décrivant Québec comme l'Athènes de l'Amérique du Nord. Et pourquoi pas son nombril! Plus le temps passe, plus apparaît avec évidence que nos véritables farfelus n'ont pas été ceux que nos grands-pères reconnaissaient.

En fait, notre abaissement économique, notre écrasement social, notre servilité politique se sont produits dans un cadre de phrases creuses, dans un désert que la pensée et l'inspiration créatrice ne traversaient que bien rarement.

Il faut réapprendre notre histoire; pas seulement celle de ce terrible siècle qui nous précède.

OFFRES D'EMPLOI

L'Association étudiante du Cégep Saint-Laurent est à la recherche:

o D'un responsable de son service d'imprimerie - Expérience en imprimerie Offset - Apte à travailler en milieu Cégepien - Entrée en fonction le 28 août 1973 - Salaire: $75.00 par semaine.

o D'un ou d'une secrétaire - Connaît bien la dactylo - Apte à travailler en milieu Cégepien - Entrée en fonction septembre 1973 - Salaire: $75.00 par semaine.

Communiquer par écrit avant le 10 août à:
Association des Etudiants Cegep Saint-Laurent
625, boul. Sainte-Croix
Saint-Laurent
Québec

MAISON DE QUARTIER DE POINTE ST-CHARLES

OFFRE D'EMPLOI

- Une personne à temps plein
- Une personne à temps partiel

TÂCHES:
- Travailler à l'intérieur d'une équipe d'action et d'organisation communautaire en se partageant les tâches et responsabilités selon les différentes compétences de chacun.
- Travailler à la base.
- Apporter une collaboration à l'analyse et à la critique des actions et des luttes entreprises dans le quartier.

EXIGENCES:
- Adhésion aux orientations générales de la Maison de Quartier qui se veut "un instrument parmi d'autres, servant à former et à développer une conscience ouvrière forte et à bâtir une organisation des travailleurs".
- Aptitudes à travailler à la promotion du milieu ouvrier.
- Aptitudes et expérience dans le travail d'équipe.
- Expérience de travail avec les comités de citoyens.
- Disponibilité pour un horaire de travail souple.

SALAIRE:
Selon l'échelle établie par l'assemblée générale de la Maison de quartier.

Les intéressés (es) sont priés de faire parvenir leur offre d'emploi, avant le 20 août 1973, à la Maison de Quartier de Pointe Saint-Charles, 1971 rue Centre, Montréal 104, à l'attention de Madame Rita Bibeau.

Le 29 juillet 1973.

LES ÉCOLES DE LANGUE FRANÇAISE

sous la juridiction des commissions scolaires protestantes de la région de Montréal

OFFRENT À VOS ENFANTS, EN FRANCAIS, UN ENSEIGNEMENT OFFICIEL DE QUALITE DANS LE RESPECT DE TOUTES LES CONVICTIONS

ÉCOLES SECONDAIRES	Niveaux 3 à 5 (9-11)
BaronByng	4251, rue St. Urbain Mntréal 131 Téléphone: 842-3951
PEACE CENTENNIAL	Niveaux 1 et 2 (7 et 8) 931, rue Jean-Talon Est Montréal 328 Téléphone: 277-4187
ECOLES PRIMAIRES	1e à 6e année
Maisonneuve	1680, Boul. Morgan, Montréal 403, Téléphone: 254-6054
Peace Centennial (y compris classe maternelle)	931, rue Jean-Talon Est, Montréal 328, Téléphone: 277-4187
Victoria	1822, rue de Maisonneuve, ouest, Montréal 108, Téléphone: 935-7834
Gordon	3000, Boul. de la Concorde - Duvernay (Laval) Téléphone: 661-1665
Saint-Hubert	3480, rue Mackay, Laflèche Téléphone: 676-4272
INSCRIPTIONS:	Les inscriptions pour l'année scolaire 1973-74 peuvent se faire à partir du 23 août, 1973, auprès des écoles susmentionnées. Pour les écoles de la Rive-Sud, communiquer avec le Bureau Régional, tél.: 672-4010.
RENTRÉE DES CLASSES:	mercredi, le 5 septembre 1973

SERVICE D'AUTOBUS ASSURÉ

Annonce publiée par la Fédération des associations de parents d'élèves des Ecoles Protestantes de Langue Française du Québec conjointement avec P.S.B.G.M.

L'escalade du coût des aliments

par Micheline Lachance

Pendant que les consommateurs se creusent la tête pour découvrir le grand responsable de la hausse alarmante des prix en alimentation, ce cancer difficilement localisable continue ses ravages. Cette semaine, encore une fois, le boeuf, le porc et les oeufs sont frappés d'une hausse de prix de 7 à 10%.

En une semaine, le prix de la côte de boeuf est passé de .82 cents la livre à .93 cents. Les super-marchés vendront à compter de demain le bifteck de ronde environ $1.85 la livre alors que la semaine dernière il coûtait $1.63. Le T-bone? Aussi bien en faire son deuil: il se vendra $2.10 la livre. Quant à la bonne vieille planche de salut, le boeuf haché qui se prête à toutes les sauces, il passera cette semaine de $1.17 à $1.24 au minimum. Il en est de même pour les oeufs qui continuent leur montée effrénée atteignant maintenant .90 la livre (gros oeufs grade A).

Budget alimentaire: 3ième en importance

Le prix des aliments a augmenté quatre fois plus rapidement que celui des autres services tels que le transport, l'habitation et l'habillement. Le rapport de Statistique-Canada, pour le mois de juin dernier, évalue à 9/10 de 1% cette hausse anormale de l'indice des prix alimentaires. Rappelons que les familles consacrent une grande partie de leur budget au marché alimentaire; en effet le budget alimentaire est le second en importance après l'habitation.

Or, en un an, le prix des légumes a augmenté de 51%. En juin, le renchérissement des pommes de terre, des tomates et de la laitue a été responsable d'une hausse de 8.1%. Les fruits, cette année, coûtent 23% plus cher que l'an dernier. Le prix du boeuf a augmenté de 10%, celui de la volaille, 20%, et celui du porc, 21%. Le bacon à lui seul se vend 56.5% plus cher que l'an dernier. Et le prix des oeufs, tenez-vous bien, est 61% plus élevé que l'an dernier à la même époque.

Des augmentations de moindre importance ont touché les produits laitiers, les aliments minute, les produits congelés, les boissons, le sucre et le ketchup. D'ici à quelques jours, c'est le prix du pain qui augmentera. Une consolation bien minime: la farine coûte maintenant 3% moins cher, les poires en conserve 1.6%, les mélanges à gâteaux, 2.4%.

Assez curieusement, en dépit de ces augmentations, les Canadiens dépensent moins qu'il y a 10 ans pour se nourrir. Ils consacrent maintenant 17% de leurs revenus au budget alimentaire au lieu de 22% en 1963.

A quoi attribuer cette course folle? Les conditions climatiques? Evidemment on en a eu la preuve le mois dernier quand le prix de la laitue, des tomates et des pommes de terre a monté en flèche. Ce fut aussi le cas des framboises, plus rares que jamais cette année. Les salaires? Eh bien, ils représentent 50% du prix total de la mise en marché: toute augmentation de salaire influence grandement le prix des produits. Mais il n'y a pas que cela. En se penchant sur la question, on s'aperçoit qu'il est impossible de mettre le doigt sur un seul coupable. Car des responsables, il y en a plus qu'il n'en faut.

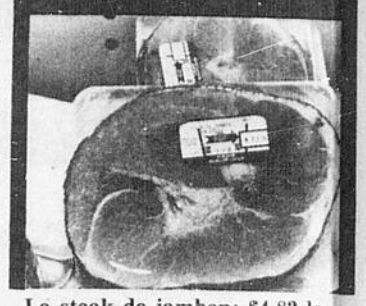

Le steak de jambon: $4.82 la livre.

Le fromage à 89¢ la livre.

Les oeufs à 86 cents la douzaine.

Le beurre à 85 cents la livre.

(Photo Michel Elliott)

Le Québec a besoin d'une politique agrico

Quand le prix d'un aliment grimpe, inutile de s'en prendre au marchand; il n'est qu'un maillon d'une longue chaîne. Il y a trois étapes dans la production d'un aliment. Il faut chercher à l'une ou l'autre de ces phases, et parfois aux trois, le responsable de la hausse. En 1973, le coût des aliments se répartit comme suit: 58% du prix payé par le consommateur sert à couvrir les frais de la mise en marché; 14% défraient les dépenses de la ferme, et 28% reviennent aux industries qui approvisionnent la ferme en engrais chimiques, moulée, gaz, machinerie. Ferdinand Ouellet, professeur d'économie à l'université Laval analyse pour nous chacune de ses étapes.

Les prix à la ferme

Le porc vivant coûte actuellement $48 dollars le cent livres au producteur, soit le double du prix demandé en 1970. Le boeuf vivant coûte $45 dollars le cent livres (un tiers de plus), tandis que le prix de la volaille a augmenté de 25% à la ferme: "Depuis dix ans, la consommation totale de viande est passée de 150 à 200 livres par personne, soit un accroissement de 33%. Dans ce changement de rythme de consommation, la viande de boeuf a été privilégiée. Or, on remarque que, depuis 1960, les prix du boeuf n'ont jamais été si élevés, ce qui devrait stimuler la production. En fait, on constate que la production a crû très faiblement en Amérique du Nord au cours des dix dernières années. De plus certains pays exportateurs ne suffisent plus à la demande."

Un autre professeur à l'université Laval, Jean-Pierre Wampach, nous apprend que d'ici à huit ans, la consommation de viande de boeuf augmentera d'un quart aux Etats-Unis. Comment répondre à une telle demande? "On pourrait tout de suite abattre davantage de génisses et de veaux mais ce serait ruiner la base de l'augmentation future de la production. Quand un producteur décide d'augmenter son cheptel bovin, il s'écoule trois années avant qu'il en résulte une offre plus grande pour le consommateur".

Un problème semblable se pose au Québec. En effet, le Québec est obligé d'importer les trois quarts de sa consommation de boeuf et le quart de sa consommation de porc. Pourquoi? "Parce que le Québec n'en produit pas suffisamment", **poursuit M. Wampach.** "Nous avons d'abord une vocation laitière et il est difficile de passer d'une production à une autre. Le Québec s'auto-suffit en lait mais ne produit pas assez de boeuf. Et la population a augmenté de moitié en quelques années. Mais le Québec exporte par contre du veau, est un peu plus qu'autosuffisant en viande de volaille et produit un tiers de plus que ses besoins en produits laitiers."

Le porc et la fève soya

Donc, le producteur paie plus cher les animaux dont il fera l'élevage. Mais ce n'est pas tout. Il doit aussi faire face à la hausse du prix des céréales et de la moulée dont il a besoin pour nourrir ses animaux. En un an, pour ne citer qu'un exemple, le coût d'une tonne de moulée pour poulet à griller est passé de $90 dollars à $153 dollars. On comprend facilement que les producteurs hésitent à produire davantage: au prix où se trouvent les moulées, la moindre baisse du prix de la viande entraînerait des pertes puisque ça coûte si cher d'engraisser les animaux.

Le cas du porc est particulièrement intéressant: il y a deux semaines, le prix de la viande de porc a subi une hausse de $3.95. Les

MONNAIE DEMANDEE

Dollars argent:	
1935-38-46	: $ 6.00
1936-37-49	: $ 4.00
1945-47	: $ 15.00
1948	: $100.00
50-54-55-56	: $ 3.00
39-51-52-58	: $ 2.00
1957-67	: $ 1.50
1959 à 66	: $ 1.20
$5.00 or	: $ 75.00
$10.00 or	: $135.00
Série 1967 avec $20.00 or	: $100.00
USA pièces d'or:	
$1.00	: $ 35.00
$2.50	: $ 35.00
$5.00	: $ 45.00
$10.00	: $ 55.00
$20.00	: $110.00
Dollars argent avant 1878	: $ 20.00
USA 10¢, 25¢, 50¢ avant 1965: 25% de plus. Payons plus avant 1930.	
Souvereigh anglais or Suisse, belge, français	: $20.00
10 francs or	: $15.00
20 francs or	: $ 20.00
USA:	
½¢	: $ 4.00
3¢	: $ 1.25
1¢ indien	: .25

ACHETONS MONNAIE DE TOUS LES PAYS

Boutique d'argent

7237, rue Saint-Hubert, Montréal 276-2963

après 10h30 am

Nous vendons bijoux et cadeaux en or à bon prix.

SCRIBEC

45 est, rue Jarry
Montréal 351
387-2486

SECRETARIAT
DACTYLOGRAPHIE
IMPRESSION

PHOTOCOPIE XEROX

1-3	10¢	la copie
4	9¢	
5-10	8¢	
11-16	copies du même original 7¢	
17-30	6¢	
31-49	5¢	
50-70	4¢	

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

IMPRESSION OFFSET

Copies	8½ x 11	8½ x 14
100	3.00	3.50
200	4.00	5.00
300	5.00	6.00
400	6.00	7.75
500	7.00	8.50
600	7.75	9.50
700	8.25	10.00
800	8.75	10.75
900	9.25	11.25
1000	10.00	11.75
2000	17.75	21.75
3000	26.00	32.00
4000	34.00	42.00
5000	42.00	52.00

POUR MONTRÉAL

DEVENEZ CRIEUR

pour

QUÉBEC-PRESSE

En 2 ou 3 heures un gars débrouillard se fait une commission substantielle.

ET POURQUOI PAS UNE FILLE?

Crieurs aussi demandés tôt le dimanche pour les coins de rue achalandés ou aux portes des églises partout à Montréal

Tél.: Micheline Venne, 381-9936

QUÉBEC-PRESSE

"Si le Québec ne fait rien, il sera dangereusement dépendant des USA"

– Jean-Pierre Wampach, économiste

à long terme

On a vu au chapitre des viandes jusqu'à quel point le marché américain est étroitement lié au marché québécois. Il serait plus exact de dire que le problème de la hausse des prix alimentaires est international. Prenons le cas du blé dont la demande mondiale dépassera la production prévue de 296 millions de boisseaux au cours de l'année en cours. Pourquoi? Parce que l'Afrique centrale de l'ouest, l'Amérique centrale, l'Inde et le Bangladesh ont connu des périodes de sécheresse prolongées; et aussi parce que l'URSS et la Chine ont eu de piètres récoltes cette année. Même si le gouvernement fédéral a demandé aux agriculteurs d'augmenter leur production de blé pour satisfaire à la demande mondiale, ceux-ci, qui ont déjà du mal à joindre les deux bouts, se proposent de garder leur production au minimum afin de profiter le plus longtemps possible des prix élevés.

Quand il y a pénurie d'un produit à l'échelle mondiale, la hausse des prix se fait sentir dans le monde entier. Ainsi, depuis 1971, le miel argentin se fait rare. Alors les Américains, les Européens et les Japonais se sont tournés vers le miel canadien. Voilà pourquoi on paie maintenant le miel si cher. La même chose s'est produite quand le sucre est devenu une denrée rare il y a plusieurs mois: les confitures et les gelées aux fruits deviennent un luxe.

Autre exemple: le bacon dont le prix a augmenté de 56.5% en un an. L'une des raisons vient de la demande internationale de plus en plus forte, surtout du Japon.

Vers les coupons de rationnement?

Les consommateurs s'inquiètent. Certains se voient déjà faisant la queue leur coupon de rationnement en main, comme ce fut le cas lors de la dernière guerre. Y a-t-il lieu de s'alarmer? **"Je ne le pense pas"**, explique M. Wampach. **"Cependant, la situation est grave. On ne semble pas conscient que, si personne ne fait rien, on sera complètement dépendant de nos voisins d'ici à quelques années."** M. Wampach rappelle qu'au moment où le boeuf se fait rare on exporte des veaux vivants du Québec pour les faire engraisser aux Etats-Unis: **"Mais on ne peut blâmer l'agriculteur pour qui cette vente constitue une opération rentable."**

Autre source d'inquiétude: En 1966, le Québec comptait 51,791 agriculteurs, il en restait à peine 38,146 en 1971: **"Les agriculteurs abandonnent leur métier à un rythme alarmant. Les gens âgés s'en vont, même s'ils possèdent les meilleures terres. Si ce rythme devait se maintenir, il n'y aurait plus d'agriculteurs en 1985. La dépendance du Québec vis-à-vis de l'extérieur s'en trouvera dangereusement accrue."**

producteurs attribuent cela à l'augmentation du prix de la fève soya, l'aliment principal du porc. La fève soya se vend aujourd'hui 400 dollars la tonne alors qu'elle coûtait $200 l'an dernier. Pour éviter cette rareté, le gouvernement fédéral a décrété un embargo sur l'exportation aux Etats-Unis de cette denrée riche en protéines. Car ici aussi, le Québec dépend de ses voisins du sud: le marché de la fève soya se fait à la bourse de Chicago. Les prix y sont fixés par des spéculateurs internationaux qui achètent et revendent de façon à créer une rareté favorable à l'augmentation du prix. En investissant $1000 dollars dans le soya en novembre 1972, certains spéculateurs ont retiré près de $12,000 dollars en février 1973.

L'importateur américain favorisé

Et le producteur n'est pas au bout de ses peines. Non seulement doit-il subir les répercussions des décisions américaines, mais en plus, il est victime de la politique fédérale qui favorise les producteurs de l'ouest canadien au détriment des consommateurs de l'est. Le cultivateur québécois paie plus cher les céréales d'alimentation pour l'élevage que l'importateur américain. En plus de payer les frais de transport, il en coûte au cultivateur québécois jusqu'à 35 cents de plus le boisseau.

Ni le cultivateur, touché dans son travail, ni le consommateur qui paie la note, ni les entreprises commerciales ne réussiront, seuls, à résoudre le problème: "Il faudrait qu'ils discutent ensemble autour d'une table avec le gouvernement". **Mais, selon M. Wampach,** "les gouvernements sont préoccupés par des problèmes immédiats comme par exemple les grains de provende".

"Au Québec, la recherche en économie agro-alimentaire est lamentablement sous-développée. Le gouvernement est donc dans l'impossibilité d'élaborer une politique à long terme."

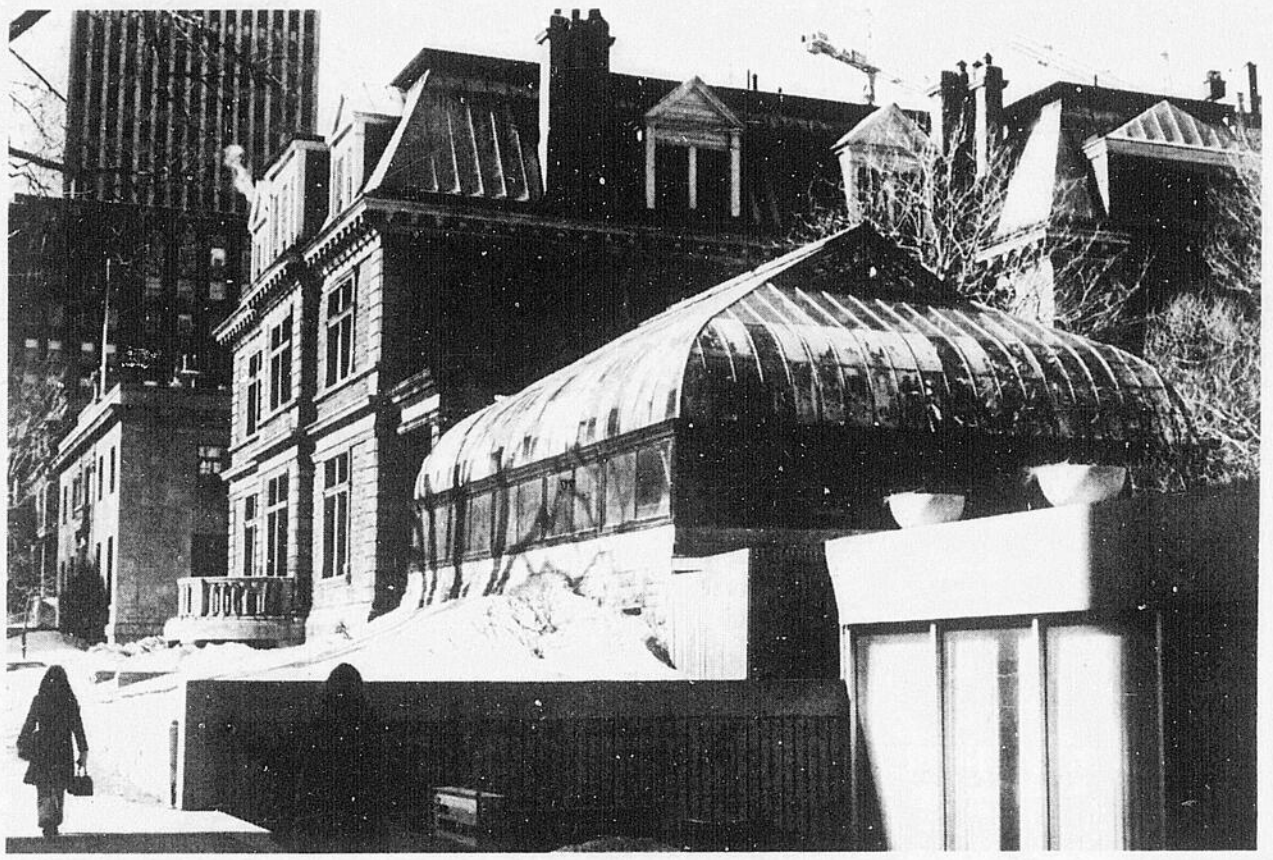

CRISE

MONTRÉAL — QUÉBEC — CANADA

La maison Van Horne, située au 1139 ouest rue Sherbrooke peut et doit être sauvée.

Si l'on considère le Château de Ramezay et le Vieux Montréal comme trésors inestimables du 18ème siècle, la Maison Van Horne où vécut le génie constructeur du Canadien Pacifique, Sir William Van Horne, elle, constitue l'un des plus importants vestiges du 19ème siècle.

Il n'y a pas une minute à perdre.

Si nous sauvons cette demeure ainsi que les maisons environnantes nous conserverons une importante partie d'une des rues les plus remarquables du 19ème siècle au Canada, dèja par trop endommagée.

Les statuts des gouvernements fédéral et provincial et les règlements municipaux permettent l'acquisition de bâtiments et de sites notables autant au point de vue artistique qu'historique. La maison Van Horne ainsi que les immeubles avoisinants répondent à tous ces critères. Si nos lois visant à la conservation de tels endroit doivent avoir une valeur quelconque elles doivent être appliquées dès maintenant. Si les autorités choisissent d'ignorer des bâtiments d'une telle importance, toute législation quelqu'elle soit ne servira à rien. Que ce cas serve de cas type.

Si vous vous intéressez à cette cause, passez à l'action immédiatement. Seul un cri d'alarme général de l'opinion publique réussira à débloquer les fonds nécessaires à la sauvegarde de ce monument. Si vous croyez cette action valable, écrivez dès maintenant aux personnes suivantes :

l'Honorable Jean Chrétien, Ministre des Affaires Indiennes et du Nord Canadien (responsable des Lieux Historiques), Chambre des Communes, Ottawa —

l'Honorable François Cloutier, Ministre des Affaires Culturelles, Hôtel du gouvernement, Québec –

l'Honorable Jean Drapeau, Maire, Hôtel de Ville, Montréal —

ainsi qu'à chacun de vos représentants aux trois paliers de gouvernement.

La coopération des autorités à Montréal, Québec et Ottawa est indispensable si nous voulons éviter cette perte tragique de notre patrimoine. Faites en sorte que ceux qui vous représentent n'ignorent pas votre opinion.

SAUVONS LA MAISON VAN HORNE !

Si vous désirez contribuer financièrement à cette cause, envoyer vos dons à

Sites Extraordinaires,
C.P. 353,
Place d'Armes, Montréal 126

Ils seront fort appréciés.

Cette annonce est payée par les Amis de la Gare Windsor, 4920 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal 215 — tél. : 486-8395

CARTES D'AFFAIRES

NOTAIRES

Groulx, Cadieux & Mongeau
NOTAIRES
YVON GROULX, B.A., L.Ph., LL.L.
GILLES CADIEUX, B.A., LL.L.
DENIS MONGEAU, B.A., LL.L.
4416, boul. Pie-IX, Montréal (406e)
Tél.: (514) 254-9435

AVOCATS

Serge Ménard
Avocat
500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Paul Unterberg
Avocat
1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400
Montréal Tél.: 842-6604

Sam Goldwater, b.a., LL.L.
Avocat
CHAMBRE 403
10, RUE ST-JACQUES O. Bureau: 845-3231
MONTREAL 126, P.Q. Soirs: 739-2167

Décary, Jasmin, Rivest et Laurin
avocats
1010, Côte du Beaver Hall
Suite 750
Montréal 128
866-7921

Burns, Pothier et associés
Avocats
774, boul. Saint-Joseph, Est
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

Guy Bertrand, Clément Richard & Associés
Avocats
42, rue Sainte-Anne, suite 200
Québec (4e) Tél.: (418) 529-2168

ARTISANS

L. Ray Tétrault
Luthier
Ventes et réparations d'instruments à cordes
737, rue Louise (près boul. Roland Therrien)
Longueuil 674-6375

Les Apôtres du Québec
Finission de meubles antiques
Décapage Sablage Réparation
Achat & Vente
4855 Ste Catherine Est
259-0779

OPTOMETRISTES

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste
4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

PHARMACIENS

Jean Dicaire
Pharmacien
Centre de prescription du Québec
815, rue Provost, Lachine Tél.: 637-4441
4541, boul. Saint-Laurent, Mlt. 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur: 1-800-361-6444

Pour tout renseignement relativement aux cartes d'affaires, communiquez avec "Francine Tremblay".
Service de la publicité à:
381-1385

lecteurs

Le vrai visage de Pierre Laporte

Je ne vois pas pourquoi l'on s'étonne de ce qui sort actuellement dans les médias d'informations à propos de Pierre Laporte. Celui qui a écrit: "Le vrai visage de Duplessis" ne peut s'attendre à autre chose aujourd'hui. C'est ce qu'on appelle l'ironie du sort. Il ne s'est pas servi des mêmes moyens mais il a abouti au même résultat: la corruption politique.

Comment se fait-il que cet homme devait à sa mort $150,000? Qu'on pense que sa campagne électorale d'avril 1970 lui a coûté $200,000. Et ça aurait coûté au moins autant au parti Libéral. Après cela on veut en faire un homme intègre.

Le gouvernement en a fait un héros. Il a son timbre, son pont et sa polyvalente. Il a eu des funérailles nationales. C'est incroyable de "fourrer" les gens ainsi.

En outre Pierre Laporte était ministre du Travail et de l'Immigration et si l'on examine ce qu'il a fait à ce titre, on voit encore mieux son vrai visage. Comme celui de son successeur Jean Cournoyer. Ils sont parmi les plus grands criminels de la province en ne faisant pas observer les lois de sécurité sur les chantiers de construction. Où sont les morts du Mont Wright? Et ceux de Saint-Ephrem de Beauce? Et ceux de Donnaconna? Et ceux de l'échangeur Turcot?

Tant de morts criminelles. Et le seul pour lequel on pousse les hauts cris, c'est Laporte. Il ne faut pas qu'une enquête publique ait lieu, car elle ferait la vérité non seulement sur Pierre Laporte mais encore sur bien d'autres collègues de son parti. Ainsi toute la farce bien organisée de la crise d'octobre serait détruite!

Jacques Dubé,
chômeur à Montréal.

P.S. Félicitation pour les trois derniers numéros.

Camping fédéral interdit aux non motorisés

Pendant qu'on parle de pénurie d'essence, pendant que tout le monde se plaint de la pollution sous toutes ses formes, alors que les routes ne suffisent pas à absorber le nombre toujours croissant d'automobiles, la direction des parcs et terrains de la Commission de la Capitale Nationale (CCN) interdit aux non motorisés l'accès au terrain de camping du Parc de la Gatineau.

Voilà quelques semaines, nous avons pris connaissance de cet état de fait alors que nous nous présentions au bureau d'admission du terrain de camping en compagnie d'amis motorisés, déjà locataires d'un terrain. Voulant avoir notre propre emplacement, nous avons essuyé un refus de la part du préposé. Mais celui-ci a été assez intelligent pour nous permettre de camper au moins sur le terrain de nos camarades, motorisés il va sans dire.

Nous avons donc voulu en savoir davantage sur cette aberrante situation. Or, il s'avère qu'aucun règlement écrit n'existe actuellement à ce sujet.

Voici les raisons invoquées par les autorités de la CCN, obligeant les campeurs à être motorisés: transport de blessés éventuels, renvoi possible d'indésirables. Primo, si blessé, le chauffeur pourra-t-il se transporter par ses propres moyens? ou encore, comment peut-on transporter un blessé sur une moto, sans l'intervention forces de l'ordre, elles-mêmes motorisées?

Enfin n'est-il pas normal que le service des parcs affecte un véhicule pour parer à toutes ces éventualités; d'autant plus que dans le feuillet d'instructions pour le préposé au contrôle du terrain de camping y figure ce paragraphe: "...le préparé doit en outre:... tenir en permanence au cours de la nuit un véhicule automobile disponible soit pour assurer le transport d'une personne subitement malade, soit pour permettre l'expulsion d'un indésirable coupable de mauvaise conduite ou de désobéissance flagrante aux règlements de la CCN".

Mais ce qui est plus illogique encore, c'est la discrimination économique qui s'ensuit: pourquoi ceux qui n'ont pas les moyens financiers ou tout simplement ceux qui ont décidé de ne pas investir dans l'acquisition d'une voiture n'auraient-ils pas le droit de profiter eux aussi d'un terrain de camping fédéral.

Les représentants du peuple (dont les électeurs-contribuables non motorisés font partie) élimineront-ils cette pratique à la fois illogique, discriminatoire et antidémocratique?

Ou verra-t-on les terrains de camping devenir ce que sont déjà certaines banlieues des endroits pour riches alors que les autres continueront à pourrir sur l'asphalte des centres industriels.

Et pourquoi ne pas aller dans les autres terrains de camping (privés) comme a dit un des responsables à la CCN à l'un d'entre nous, en guise de contre-argument.

Suzanne Ouimet
Louis Leroux
Paul A. Desrosiers
Ottawa

LA TRISTE FARCE A GROS-CACOUNA

C amarades d'une lutte à finir
I ls se foutent de vous, les raffineurs et les gouvernants
T out rampant, tout mielleux se font les sbires
O h qu'ils se foutent de vous, combien sournoisement
Y vont vous "décrisser" votre verdure
E xactement comme la nôtre
N ous, "les gars de l'est du Parc Viau"
S ieurs, ils se présentèrent chez nous autres

D epuis, ils polluent nos eaux
E mpestent notre air
N e respectant rien de la Vie

B asant leur morale sur le profit
A micaux le jour, ils vous sembleront
S oirs venus, ils vous empoisonneront

D es preuves si vous en désirez
U ne visite s'impose en nos parages pollués

F iez-vous pas sur
L e ministre "Fleur d'or" (1)
E t ses sauveteurs de nature
U ne fois il a fait son dur
V ersus un "vaisseau d'or" (2)
E t il a sombré en pleines bavures

SI VOUS AVEZ LE GOUT DU QUEBEC
NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR PAR DES PETITS BECS

(1) On peut aussi lire Goldbloom
(2) On peut aussi lire Drapeau

LE COMITE DES CITOYENS DE POINTE-AUX-TREMBLES

Par: Guy Duplantie
responsable
module environnement

DOSSIER

$500 millions pour une "orgie" de 15 jours

par Pierre Godin

Rome brûle et Néron joue de la cithare. L'image vient à l'esprit quand on oppose la situation socio-économique désastreuse de Montréal, son déclin, ses chômeurs, ses quartiers défavorisés, son retard toujours plus accentué par rapport à Toronto, aux $500 millions qui iront s'engouffrer d'ici à 1976 dans "l'orgie de 15 jours" des Jeux olympiques grâce à un maire mégalomane épris de sa propre image.

$500 millions, c'est l'équivalent du budget de la ville de Montréal! Pas besoin d'insister. On devine ce que pourrait en faire une ville qui comme Montréal, est infestée de taudis, perd ses industries, souffre de pollution, manque d'espaces verts et arrive au 71e rang au Québec pour l'importance des sommes consacrées aux loisirs!

Ne rêvez pas! Il n'en sera rien car Monsieur le Maire, qui souffre d'olympisme aigu depuis le début des années 60, a convaincu tous les ânes qui braient autour de lui à Montréal, Québec et Ottawa que le cirque de 1976 devait avoir lieu ici. Et il aura lieu même si Montréal s'en va chez le diable.

La tenue des Jeux à Montréal pose, bien sûr, la question des priorités sociales. Une société qui trouve un demi-milliard de dollars pour une folie de 15 jours est une société malade. Il n'est pas difficile d'imaginer les résultats que pourrait atteindre le maire Drapeau en matière sociale et économique s'il consacrait à ces questions autant de temps et d'efforts qu'il en consacre aux Jeux.

A Olympie

La grande tragédie des Olympiques, c'est que la ville de Montréal va mettre d'ici à 1976 tout son temps, ses énergie et son argent dans cette entreprise à la fois inutile et éphémère. Drapeau ne pense qu'à ça depuis 1968. Rien d'autre ne l'intéresse. La promotion industrielle, la rénovation urbaine, les HLM, tout ça lui passe cent pieds au-dessus de la tête. Son esprit est ailleurs: à Olympie.

Les questions socio-économiques, ça n'a pas l'éclat du crique. Le maire aime faire parler de lui dans le monde entier. C'est un "Grand réalisateur" de spectacles vains mais beaux. Construire 100,000 logements à loyer modique, ça n'ajouterait rien à son "prestige international". Les priorités sociales du maire Drapeau sont très très spéciales. Aussi, n'y a-t-il finalement rien d'étonnant à ce que Montréal accorde presque trois fois plus d'argent à la Régie de la Place des Arts qu'à l'Office municipal d'habitation, soit $1,710,000 contre $744,600!

Que restera-t-il de tout cela?

Et le bénéfice net des Jeux, quel sera-t-il pour la population de Montréal ou du Québec? Qu'en restera-t-il? Pas grand-chose. 1976 ne sera pas la répétition de 1967. Les Jeux, ce n'est pas l'Expo. L'infrastructure de Montréal – construction de routes, ponts, édifices, édifices publics, métro, etc. – a été réalisée en 1967.

Tout ce qui restera, c'est un stade qui deviendra inutilisé comme l'autostade – un éléphant blanc. Il restera les logements luxueux, pour personnes à revenus élevés, construits sur le site du village olympique, quelques HLM, un canal pour l'aviron sur l'île Notre-Dame, un champ de tir qui ne sera pas lui non plus utilisé.

Un "boom" artificiel

Les gens qui croient que les Jeux leur apporteront une manne se trompent... à l'exception évidemment des patroneux et des amis du régime. Quelques mois avant la tenue des Jeux, il se produira une micro-inflation provoquée par la ruée vers Montréal des chômeurs de la province en quête d'une job. Il y aura un "boom" mais il sera artificiel. A Munich, 400 emplois permanents seulement ont été créés durant les deux ans précédant les Jeux de 1972. Mais les emplois temporaires – les miettes – furent légion: 15,000 dans les derniers milles avant les Jeux. De tout cela, il ne restera que cendre et sentiment de dépit quand se sera éteinte la flamme olympique.

Et le sport?

En dernière analyse, il n'y aura rien de bien sportif là-dedans. Les membres du comité international olympique sont des vieux bonzes millionnaires qui ne répondent à aucune autorité et qui imposent aux pays participants leurs conditions même les plus folichonnes. Les Jeux deviennent une fumisterie qui n'a plus grand-chose à voir avec la fraternité universelle souhaitée par chacun. Munich l'a montré: des Jeux qui se déroulent à l'abri des bazookas n'ont plus rien de sportif ni de fraternel. Il en sera de même à Montréal, en 1976. Les soldats vont pleuvoir sur la flamme olympique.

Finalement, des $500 millions prévus pour le coût des Jeux, quelle part ira vraiment au sport? Bien peu. En effet, d'ici à 1976, on va consacrer uniquement $1,000,000 par année pour former des athlètes. Est-ce que c'est sensé de mettre si peu sur le capital humain alors que l'on va dépenser des millions et des millions pour le béton?

Qui paiera le déficit?

Il faut bien dire que toute cette affaire est bien mal engagée. Comment tout cela va-t-il se terminer? On est au moins sûr d'une chose (même si le maire Drapeau préfère en chasser le fantôme): il y aura un déficit. L'analyse financière des Jeux de 1976 réalisée par le conseil du trésor du Canada ne permet aucun doute (le lecteur pourra en juger dans les pages suivantes). Le déficit frisera les $200 millions. A Munich, il fut d'ailleurs de $250 millions.

Le problème qui se pose – et ce sera un problème hautement politique lorsque la facture arrivera après les Jeux – c'est de savoir qui paiera. La question d'un déficit éventuel et celle aussi du choix du parc Viau pour le village olympique ont donné lieu depuis le début à une politique de cachettes et de demi-vérités de la part de l'administration municipale de Montréal.

Une affaire de cachettes

C'est une affaire de cachettes de A à Z, de tromperies depuis le début. Le lecteur pourra en être le juge en lisant notre dossier. Dès 1968, le maire Drapeau jurait à Ottawa que ça ne lui coûterait rien, qu'il n'y aurait pas de déficit. etc. Aujourd'hui, le maire est "pogné" et fait pression sur le fédéral par le biais du gouvernement Bourassa.

Le maire de Montréal n'est pas un champion de la démocratie. Mais il est en revanche un champion de la politique du fait accompli. Le choix du parc Viau a été fait de façon antidémocratique. Il n'a pas fait l'objet d'une discussion publique. Drapeau a imposé à tous sa volonté. Et le coût du village olympique? On n'en sait rien encore. Surveillez les événements. Le maire s'apprête à sortir un autre lapin de son chapeau de faux magicien.

MUNRO: en 1968, Drapeau lu avait dit "tout ce qu'Ottawa aura à faire, c'est d'admettre les athlètes".

TRUDEAU: "Je suis sûr, cher monsieur le Maire, que vous comprendrez que nous ne pourrons pas accorder d'appui financier..."

GOLDBLOOM: ses "solutions de rechange", le maire en a fait une bouchée...

BOURASSA: "La ville de Montréal a donné au gouvernement du Québec l'assurance que les revenus perçus par le COJO couvriront ses dépenses..."

DESROCHERS: il a demandé à Bourassa d'épauler son ami Drapeau face à Ottawa.

DE BANE: le seul député libéral fédéral à avoir voté contre le projet de loi sur les Jeux de 1976.

"Tu dis que ça coûtera rien, et puis tu les embarques petit à petit..."

– Jean Drapeau

L'underground des Jeux olympiques, c'est quec'-chose de pas mal fort! On y voit comment un homme – le maire Drapeau – a attiré dans ses filets, à force de ruse et de roublardise, les dirigeants politiques d'Ottawa et de Québec. Nous aurons recours à deux matériaux de base pour établir notre petite chronique: certains témoignages d'acteurs mêlés à l'aventure et la correspondance échangée depuis 1968 entre le maire Drapeau, le premier ministre Trudeau et le premier ministre Bourassa.

D'abord, un petit incident cocasse survenu en 1969 au moment où Drapeau cherche à obtenir l'appui d'Ottawa pour les Jeux de 1976. A cette époque, une autre ville canadienne, Vancouver, cherche à obtenir les Jeux d'hiver de 1976. Trudeau se voit sollicité à la fois par Montréal et Vancouver. Il fait venir le maire Drapeau et un député de la Colombie-Britannique qui sert d'intermédiaire aux dirigeants municipaux de Vancouver auprès du gouvernement fédéral.

T'es naïf mon gars!

Trudeau pose à ses deux solliciteurs la même question: **"Qu'est ce que ça implique pour Ottawa si je vous donne une lettre d'appui?"** Le député de la C.-B. répond: **"Ca va vous coûter une aide financière de $25,000,000".** Drapeau répond lui: **"Pas une cenne!"** Après l'entrevue, le maire de Montréal prend le député à part et lui dit:

"Mon p'tit gars, t'es naïf. Il ne faut jamais dire que ça coûtera quelque chose. Tu dis que ça coûtera rien et puis tu les embarques peu à peu."

Donc, dès le départ, le maire de Montréal faisait preuve de curieuses dispositions d'esprit. Il a dit au fédéral que ça ne lui coûterait rien. Aujourd'hui, la situation n'est plus la même. Monsieur le maire est **"pogné".** Ottawa aussi qui s'est fait embarquer pour des millions de dollars sans compter le déficit prévu qui devra bien être assuré par quelqu'un. Or le gouvernement qui a de l'argent, c'est Ottawa.

Mais revenons encore en arrière. Nous allons voir comment le maire s'y est pris pour tisser un à un les fils de la toile dans laquelle le gouvernement fédéral allait se prendre. Il faut dire d'abord que la question des Jeux olympiques, c'est un obsession qui s'est emparée de l'esprit du maire dès son premier terme, selon son entourage. Au départ, c'est une affaire qui l'intéressait plus que l'Exposition universelle.

Un grand "show"

Toutefois, le maire de Montréal est capable de beaucoup embrasser. Aussi, quand la possibilité d'obtenir pour Montréal l'Expo 67 s'est présentée, il n'a pas hésité. Il a obtenu le feu vert de Diefenbaker, alors premier ministre du Canada. Ottawa a embarqué à fond dans l'entreprise de l'Expo. Pourquoi? 1967, c'était l'année du centenaire de la Confédération. Expo plus Centenaire, ça formait une combinaison rassurante pour l'unité canadienne: ça serait un grand **"show"** susceptible de ramener à de meilleurs sentiments ces Québécois devenus intenables depuis quelques années.

Ca permettrait également de doter Montréal, la Mecque de ces mêmes Québécois, d'une infrastructure qui la hisserait au rang des grandes cités nord-américaines. L'Expo 67, ça allait être aussi, pour Ottawa, une question de prestige international. Tous ces éléments ont fait qu'Ottawa a ouvert les vannes pour que l'entreprise soit un succès.

En 1965, pendant qu'il mettait la dernière main aux grands travaux de l'Expo, le maire pensait aussi aux Jeux olympiques de 1972. Il les voulait. Drapeau rencontra le premier ministre Pearson et lui demanda d'appuyer la candidature de Montréal. Pearson a dit: **"No".** Le refrain n'était plus le même. Ottawa dépensait des millions pour l'Expo. C'était assez.

Drapeau fit un marché: contrairement à l'Expo, une lettre d'appui à la candidature de Montréal pour les Jeux de 1972 ne coûterait rien au fédéral. Aucune participation financière. Montréal assumerait tous les frais. Alors, Pearson a dit: **"Yes".** Inutilement car c'est Munich qui eut les Jeux.

Ca vous coûterait rien!

En 1968, Drapeau revient à la charge pour les Jeux de 1976. Il va voir Trudeau qui lui dit: **"Pas question".** Montréal a déjà trop bénéficié des largesses du trésor fédéral. Dans les autres provinces, on n'accepterait pas ça. Drapeau conclut avec Trudeau un marché identique à celui qu'il avait fait 3 ans plus tôt avec Pearson: **"Ca ne coûtera rien à Ottawa. Tout ce que Montréal veut, c'est une lettre d'appui".** Trudeau, comme Pearson, se laisse prendre au jeu. Pour les dirigeants fédéraux, toutefois, il est clair qu'il n'est pas question d'aider financièrement Montréal.

La correspondance en fait foi. Le 25 octobre 1968, le ministre fédéral John Munro écrit à Drapeau: **"Vous m'avez également laissé entendre que Montréal disposait de suffisamment de ressources financières pour supporter les coûts d'une telle entreprise et que l'aide financière du gouvernement fédéral ne serait pas nécessaire. J'avoue que ceci ne peut que me rassurer, car le gouvernement fédéral est peu disposé à s'engager financièrement dans une telle affaire".**

Une lettre d'appui

Le 18 novembre 1968, le maire Drapeau répond: **"Il est possible de présenter des Jeux dont les dépenses d'organisation correspondraient aux recettes prévues. . .En conséquence, nous n'envisageons donc pas l'obligation de recourir à des octrois spéciaux des gouvernements supérieurs comme condition de tenue des Jeux de 1976. Le rôle du gouvernement fédéral consiste donc à assurer l'admission des athlètes et des officiels reconnus comme tels par le Comité international olympique ainsi que les privilèges reconnus sans difficulté par tous les pays..."**

Le 21 mai 1969, Trudeau fait parvenir au maire la lettre d'appui pour la candidature de Montréal et lui rappelle: **"Cependant, le fédéral ayant déjà consenti, dans le cadre de l'Expo, des contributions importantes... je suis sûr que vous comprendrez que nous ne pourrons pas accorder d'appui financier à l'organisation des Jeux, ou à sa publicité".**

En 1969, donc, la situation semblait claire d'un côté comme de l'autre. Montréal se débrouillerait seule. La participation fédérale se limiterait 1) à appuyer la demande de Montréal 2) à émettre les visas et autres documents pour l'admission des athlètes et officiels. En 1972, la situation devint nébuleuse. Ottawa allait devoir débourser des millions à divers titres: financement du village olympique par la SCHL, service des forces armées et de la RCMP, frais d'émission de la monnaie et des timbres olympiques, dépenses pour la radiodiffusion, etc. En tout: autour de $100,000,000!

L'Olympe se tait

De plus, ce qui gâte encore la sauce: l'éventualité d'un déficit gigantesque apparaît. Le conseil du trésor effectue une analyse financière du budget des Jeux. La conclusion: il y aura un déficit de $172,000,000. Trudeau voit venir les gros chars. Il s'énerve. Le 15 août 1972, Trudeau écrit à Drapeau pour lui demander des informations précises sur le coût des Jeux et pour se plaindre de l'insuffisance des renseignements provenant du COJO concernant le mode de financement des Jeux.

L'Olympe reste muette jusqu'au 20 janvier 1973 alors que le commissaire général des Jeux, Roger Rousseau, fournit les renseignements demandés par Ottawa. Réponse inadéquate puisque, trois jours plus tard, le premier ministre Trudeau reprend sa plume et s'adresse à la fois à Drapeau, Bourassa et Rousseau. C'est une fin de non-recevoir. Trudeau écrit: **"Tout compte fait, vous devriez avoir à faire face à un déficit de $100 à $200 millions. . . Fidèle à la ligne de conduite qu'il a maintes fois réaffirmée, le gouvernement fédéral ne peut s'engager à assumer des frais supplémentaires de l'ampleur qu'on semble prévoir..."**

Sept jours plus tard, à la suite des pressions de Drapeau sur Paul Desrochers, Bourassa rassure Ottawa et révèle que le Québec prendra à sa charge tout déficit éventuel:

"La ville de Montréal et le Comité d'organisation des Jeux olympiques ont donné au gouvernement du Québec l'assurance que les revenus perçus par le COJO couvriront ses dépenses et qu'aucune contribution directe ne sera requise du gouvernement fédéral . . .Le gouvernement du Québec convient également que le gouvernement fédéral ne sera pas appelé à verser de contribution spéciale pour l'acquittement de toutes dépenses encourues à l'occasion des Jeux olympiqes de 1976, et qui seraient en excédent..."

Les choses en sont là.

LA FOLIE OLYMPIQUE

EN 1971, 24,000 logements montréalais n'avaient pas l'eau courante. 100,000 logements doivent être rénovés sinon ils ne pourront plus abriter des gens dans un proche avenir.

AU 71e RANG: Montréal se classe au 71e rang parmi les villes du Québec pour l'importance des crédits accordés aux loisirs. Ca paraît, car les scènes comme ci-haut, on en voit à profusion dans la ville du maire olympique.

(Photos Michel Elliott)

Montréal décline, Drapeau joue aux Jeux olympiques

Montréal est une ville qui cale. Elle dépérit à vue d'oeil et s'appauvrit. En 1972, 28% de ses familles vivaient sous le seuil de la pauvreté. Pollution de son air et de ses eaux, manque d'espaces verts, taudis, chômage endémique, voilà les traits principaux de sa personnalité urbaine.

Montréal n'est plus la métropole. Sa croissance économique ralentit dangereusement. Et cela peut devenir tragique pour le Québec tout entier, car Montréal, c'est le moteur de l'économie québécoise. Montréal, c'est 46% de la population du Québec, 71% de l'emploi manufacturier, 65% du produit provincial brut, 56% du revenu particulier québécois.

Le moteur tousse. Montréal perd ses sièges sociaux au profit de Toronto. Elle devient un centre financier de seconde zone. Elle se dépeuple aussi. Elle perd sa population au profit de la périphérie. Le béton et le bruit, ça fait fuir les gens. La dette à long terme de Montréal s'accroit de façon vertigineuse. Elle était de $621 millions, fin avril 1973. Pour tout dire: Montréal est gravement malade. Et pendant ce temps-là, son maire fait de l'olympisme... Chacun son dada. Néron, lui, touchait de la cithare en regardant Rome brûler.

On construit moins

Le déclin économique de l'ancienne métropole du Canada se traduit par différents facteurs. Les tendances récentes, mises en lumière par l'étude du MEER (avril 1973), relatives à la population, l'industrie, la finance et le transport, indiquent que le rôle de Montréal diminue, comme point de départ de la croissance économique du Québec. Les mises en chantier, qui constituent un bon indicateur du dynamisme d'une ville, ne cessent de diminuer. En 1968, elles atteignaient le chiffre de 7,916; en 1970, 5,808 et, en 1972, 3,262. En 1961, la proportion des marchandises transbordées à Montréal atteignait 12% du trafic maritime canadien. En 1971, elle n'est plus que de 6%. Une diminution de moitié!

Chômage et dépopulation

Les experts prévoient que, durant les années à venir, le taux de chômage à Montréal demeurera nettement supérieur à la moyenne canadienne. Cela vaut pour tout le Québec. L'écart entre le taux de chômage canadien et québécois va s'accroitre:

Année	Canada	Québec
1972	6.3	8.3
1975	4.8	6.8
1980	3.9	6.3

Montréal se dépeuple. Entre 1966 et 1971, la population de Montréal a augmenté de 6.7% alors que la population du Canada a augmenté de 7.8%, et celle de Toronto, de 14.7%. La population de Toronto s'accroit à un rythme qui est plus du double de celui de Montréal. En 1966, Montréal représentait 60.7% de la population du territoire métropolitain, selon un rapport du sous-comité de la CUM sur l'habitation (1973). En 1971, elle ne représente plus que 54.4%.

Depuis 1966, Montréal a perdu 20,000 familles et 78,000 personnes. Les familles se déplacent du centre-ville vers la périphérie. Le centre se vide. L'exode est provoqué par les contraintes de coût, de revenus, le manque de logement, la mauvaise qualité de l'environnement. Les équipements du centre-ville deviennent ainsi sous-utilisés.

Toronto supplante Montréal

Montréal s'était imposée comme le principal centre financier du Canada. Au cours des dernières années, il y a eu déplacement relatif de l'activité financière de Montréal vers Toronto. Toronto, c'est maintenant le principal centre financier au Canada. De 1965 à 1970, l'emploi dans le secteur financier a connu une hausse de 18% à Montréal, de 33% à Toronto. La majorité des compagnies de finance et de petits prêts ont maintenant leur siège social à Toronto ou en Ontario.

Sur les 15 courtiers accrédités par la Banque du Canada, 10 ont leur siège social à Toronto contre 3 seulement à Montréal. En 1971, la valeur des transactions boursières a été 3 fois plus élevée à Toronto qu'à Montréal. Depuis 15 ans, 34 sociétés d'assurances générales sur 112 ont transféré leur siège social à Toronto et 6 sociétés d'assurance-vie sur 18.

Le déclin de Montréal, c'est ça! Les chiffres parlent tous le même langage peu importe la source. Mais Monsieur le Maire, lui, s'entraîne pour **"ses"** Olympiques.

Trois fois plus d'argent pour la Place des Arts que pour les HLM

L'abîme vers lequel se dirige la ville de Montréal par suite de la folie des grandeurs de son maire et de son irresponsabilité sociale, on peut encore l'apercevoir dans les besoins de Montréal dans le domaine des logements, des espaces verts, de la dépollution et des loisirs. Là aussi, le tableau est sombre: Montréal est en retard sur les autres grandes villes nord-américaines.

Ce qu'il faut d'abord souligner, c'est que Montréal n'a jamais épuisé les crédits mis à sa disposition pour la construction des HLM. Ainsi, entre 1970 et 1972, Montréal a construit 4,936 HLM. Compte tenu de sa population, elle aurait dû en construire 3 fois plus, soit 13,560, si l'on compare avec les autres villes du Québec. Pourquoi s'en étonner quand on sait que l'Office municipal d'habitation a un budget de $744,600 et la Régie de la Place des Arts, de $1,710,000!

100,000 logements à rénover!

Ajoutons que depuis 1968, l'augmentation du stock de logements construits à Montréal a été de 12% seulement. Entre 1961 et 1971, l'augmentation du stock de logements a été à Montréal de 47%, à Toronto de 60%. En 1971, 24,000 logements n'avaient pas l'eau courante. A Toronto, il n'y en avait que 6,000. De plus, à Montréal, 16,395 logements n'avaient ni baignoire ni douche. Il y a 100,000 logements à rénover sinon ils ne pourront plus êtres utilisés.

Et les espaces verts? C'est aussi grave. Selon les normes admises en Amérique du Nord, une ville civilisée, c'est une ville qui possède entre 10 et 15 acres de verdure par 1,000 habitants. Cincinnati possède 10 acres par 1,000 habitants. Montréal dispose actuellement de 4,800 acres de verdure. Cela représente 2.5 acres par 1,000 habitants! Ca se compare au Chicago de 1960. Montréal est loin derrière Toronto, Boston et Détroit qui disposent de 10 à 15 acres par 1,000 habitants. Selon les experts, il faudrait $300 millions pour créer à Montréal des espaces verts suffisants. Quand on pense que les Jeux vont drainer $500 millions... ca donne le vertige.

Une île entourée d'eau polluée

Montréal est un milieu pollué. C'est une île et pourtant toutes les plages qui l'entourent sont inutilisables. L'eau sur tout le pourtour de Montréal est polluée. Elle contient plus de 2,400 colibacilles. C'est le degré de pollution qui représente un danger pour la santé. Comment en serait-il autrement quand on sait que Montréal déverse ses eaux usées dans le fleuve en permanence par 4 tuyaux de 18 pieds de diamètre!

La dépollution, ça existe pourtant. D'autres grandes villes sont en voie de purifier leurs eaux. C'est un "traitement" qui coûte environ $800 millions. Une usine de traitement primaire coûte $300 millions. On arrive alors à dépolluer l'eau à 40%. Il faut un "traitement secondaire" pour assainir à fond et ça coûte $500 millions de plus. A Toronto, le traitement primaire est terminé depuis longtemps et on achève le traitement secondaire. A Montréal, on commence à peine. La Régie des eaux a dû ordonner à Montréal de construire les ouvrages nécessaires à l'épuration des eaux usées sur tout son territoire avant la fin de 1981.

Tout en pâtit

Toutes les ressources de la ville de Montréal vont aux Jeux. Tout le reste en pâtit. Voici quelques exemples:

- la rénovation du Vieux Montréal est arrêtée faute de crédits.
- Montréal est l'une des grandes villes canadiennes qui n'offrent pas de demi-tarif sur le métro aux personnes âgées;
- les conditions de vie des gens âgés à Montréal sont catastrophiques; sur 110,000 vieux, la moitié reçoivent des primes d'indigence:
- la ville n'a pas fini de rembourser l'emprunt de $40 millions contracté pour construire l'île Notre-Dame à l'occasion de l'Expo. L'aberration, c'est que Drapeau va la faire sauter en partie pour tracer le canal qui servira pour les Jeux!
- Montréal a réduit sa contribution à la Fédération des oeuvres de charité faute d'argent.

La folie olympique

DOSSIER

Le site du Village, des cachotteries de A à Z

Si le maire Drapeau peut dicter ses volontés à tout le monde, ce n'est pas le fruit du hasard ni du miracle. C'est qu'il prend les moyens. Ces moyens, ils lui collent à la peau comme une ventouse. Ils font partie de lui-même. Ils imprègnent sa politique. Ce sont: les cachettes, les silences calculés, le clair-obscur, le fait accompli, la confusion entretenue, les mensonges flagrants. A ce chapitre, le choix du parc Viau comme emplacement du village olympique a permis au maire de donner toute sa mesure.

La partie ne fut pas facile. Les oppositions étaient nombreuses: 104 organismes divers, une bonne partie de la population de l'Environnement Victor Goldbloom, le service d'urbanisme de la ville même, le service de planification du territoire de la CUM. Pourtant, le maire a eu raison des opposants. Comment expliquer cela?

Le processus démocratique exige que l'on fasse connaître publiquement ses intentions, qu'on dépose les informations et que l'on dise à la population: voici ce que nous proposons, vous avez un an ou plus pour faire connaître vos réactions. La décision arrive après. Le maire Drapeau procède à l'inverse. Il prend sa décision puis la rend publique.

Imprécision calculée

A la fin de 1969, Montréal a présenté au Comité international olympique son dossier de candidature (qui fut aussi envoyé à tous les députés fédéraux et provinciaux) dans lequel l'emplacement du village olympique est indiqué mais de façon imprécise sur la carte. On ne peut deviner du tout que c'est le parc Viau.

Pourtant, le 11 juin dernier, le maire Drapeau a déclaré à l'Assemblée nationale: **"Il n'y a pas eu de cachette, il n'y a pas eu de clandestinité. Le choix de l'emplacement Viau était connu depuis 3 ans. Nous l'avons indiqué dans le dossier de candidature que les élus ont eu personnellement".**

Demi-vérité? Dans le même dossier, on demandait à la ville quel genre de village olympique était prévu? Montréal a répondu, certes, mais de façon à ne pas répondre clairement. Elle a dit que 1,100 acres étaient disponibles dans un rayon de 2 milles du stade pour le village olympique. Or le parc Viau n'a que 125 acres! Donc, ça pouvait être un autre terrain que le parc Viau.

Le maire n'a rien dit

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'acte de candidature de Montréal était très vague, nébuleux même, en ce qui concerne l'emplacement du village olympique, quoi qu'en dise le maire Drapeau depuis. Et justement, qu'a-t-il dit le maire à ce sujet entre 1970 et le 11 juin dernier? A chaque fois que la question lui était posée, il répondait: **"Vous le saurez en temps et lieu".**

Le 17 décembre 1972, à son émission télévisée **"Monsieur le Maire"**, il a déclaré à une interlocutrice qui lui demandait si le village olympique serait construit au parc Viau: **"Madame, je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, ici et ailleurs, c'est une question qui est à l'étude".** Le 12 janvier 1973, le conseiller municipal Cloutier lui demande si ce sera le parc Viau. Drapeau répond: **"Vous l'apprendrez en temps et lieu".**

Si l'emplacement était connu depuis trois ans, comme le maire l'a soutenu le 11 juin à Québec, pourquoi évitait-il toujours de répondre aux gens qui l'interrogeaient? Pourquoi surtout a-t-il affirmé, le 11 juin toujours: **Puis moi, je ne l'ai jamais nié, chaque fois que j'ai été interrogé..."Le site du parc Viau était peut-être connu mais de Drapeau seulement...**

Même scénario

Au début de juin, quand Montréal a finalement fait connaître clairement que ce serait le parc Viau, l'opinion publique s'est énervée. Les députés aussi. Si l'emplacement avait été connu depuis trois ans, comme le soutient Drapeau, pourquoi cette opposition soudaine de la population? Pourquoi cet énervement des élus qui le convoquent devant la commission permanente des affaires municipales? Des gens informés n'auraient pas réagi de cette façon.

LE PARC VIAU, c'est ça! C'est 125 acres de verdure au milieu de la ville. C'est sur cet emplacement que sortira bientôt de terre le Village olympique. Les constructions remplaceront les arbres, les pelouses, les fleurs. Ainsi en a décidé le maire, notre dieu de l'Olympe.

(Photo Michel Elliott)

Drapeau va-t-il refaire le coup du fait accompli?

Un scénario identique à celui qui s'est déroulé en rapport avec le choix du parc Viau comme emplacement du village olympique risque de se répéter en ce qui touche au coût et à la construction du village.

L'opinion ne sait rien de précis là-dessus. Le maire va-t-il encore arriver à la dernière minute et prendre tout le monde par surprise? Les projets de la ville, dans la mesure où nous pouvons les deviner, impliquent une participation financière de la Société centrale d'hypothèque et de logement. Or nous savons, de bonne source, que le maire Drapeau n'avait pas encore communiqué avec la SCHL, une semaine avant que nous mettions sous presse. Est-ce normal? Ce que nous savons, aussi, c'est qu'à la SCHL, on l'attend avec impatience!

5 ou 10% de HLM?

Quelle sera la part de la SCHL dans le financement du village? Quelle sera la proportion des HLM dans l'ensemble du projet? Le maire Drapeau, paraît-il, n'en voudrait pas plus de 5 à 10%. Le gros du projet devrait comporter plutôt des habitations luxueuses. Mais il faut spéculer, car on ne sait rien de façon claire et nette. Le sphinx n'a pas encore daigné saisir l'opinion de ses projets.

Officieusement, il se passe déjà des choses. Des firmes associées à la clique au pouvoir travaillent déjà sur le projet – en catimini. Le bureau d'architecte Gagnon et Archambeault, qui a tracé les plans de la Place Dupuis, est déjà à l'oeuvre. Le président de Dupuis Frères, Marc Carrière, est très lié au conseiller très spécial du premier ministre Bourassa, Paul Desrochers. Ce dernier est d'ailleurs actionnaire de la Place Dupuis. On a encore à la mémoire l'épisode de l'élection complémentaire de Sept-Iles où Carrière est allé prêter main-forte à son ami Desrochers pour faire battre le candidat du parti Québécois. Et Paul Desrochers, on le sait, est membre du COJO. Tout se tient et tout s'explique.

VOYAGES POPULAIRES — TRAVELAIDE AU 4454

4454 ST-DENIS — CARREFOUR MT-ROYAL — MÉTRO MT-ROYAL — 845-8225

MIAMI FIESTA

MIAMI FIESTA vous propose des vacances inoubliables à prix exceptionnel. Départs tous les jours. Transfert aérien, avec repas, en plein ciel, à bord d'un luxueux jet. Transferts en limousine, chambre climatisé, avec salle de bains, T.V. couleur, téléphone. Cocktail de bienvenue. Sac de plage, chaise longue à la piscine. Tour de magasinage, cocktail, spectacle au "Tiki-Lounge", croisière au "Millenaire-Row".
Accomodation à l'HAWAÏEN ISLE/INN ou autres motels et hôtels pour aussi peu que $172.
par personne pour une semaine de séjour. deux semaines $212.

FIESTA DEL SOL

COTA DEL SOL — ESPAGNE 13 nuits sur la Costa del Sol à l'Hôtel Maite. Petit déjeuner et dîner chaque jour. Trajet aérien via Ibéria. Transferts et transport de bagages. Cocktail de bienvenue et services de notre représentant. Départs les dimanches.
juillet et août $549 sept. à déc $479

Cap sur le Soleil

RÉSERVEZ MAINTENANT POUR NOËL ET L'HIVER

CROISIÈRE DE NOËL — TSS QUEEN ANNA MARIA — GREEK LINE
12 jours - accompagnée par M. Charles E. Pelletier. Départ vendredi 21 décembre, aux Antilles. 5 escales : San Juan - St-Thomas - Trinidad - Barbade - Martinique.
à partir de $555.

CROISIÈRE DE NOËL - SS RAFFAELO - ITALIAN LINE
14 jours - accompagnée par M. et Mme Lucien O. Bélair. départ dimanche 24 décembre, aux Antilles. 6 escales : Port Everglades - San Juan - St-Thomas - Antigua - Grenade - Curacao.
à partir de $677.

SPÉCIAL DE NOËL - COSTA DEL SOL, ESPAGNE.
Logement aux hôtels-appartements Fuentes et Las Palmeras à Marbella.
Départs : 18 décembre 21 jours à partir de $358. 22 décembre 16 jours, à partir de $368.

TRAVELAIDE-CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste-Catherine
MÉTRO PEEL 861-7272

TRAVELAIDE—CENTRE-LAVAL
Sortie 6E autoroute 688-5310

TRAVELAIDE-ÂGE D'OR
911 est, rue Beaubien
MÉTRO BEAUBIEN 273-7755

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
TRAVELAIDE LTÉE
SIÈGE SOCIAL, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110

TRAVELAIDE-Carrefour Mt-Royal
4454 St-Denis angle Mt-Royal
MÉTRO MT-ROYAL 845-8225

TRAVELAIDE-PLAZA-ST-HUBERT
911 est rue Beaubien
MÉTRO BEAUBIEN 273-7755

TRAVELAIDE—LONGUEUIL
1, place LONGUEUIL 679-3777

TOUS NOS BUREAUX OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 h. p.m. — SAMEDI 5 h. P.M. STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DE NOS BUREAUX, A LAVAL ET LONGUEUIL: GRATUIT ET ILLIMITÉ.

Hausse de 4.3%

Les pompiers servent de cobayes

Le président de l'Association des pompiers de Montréal, Jacques Morin, a déclaré à QUEBEC-PRESSE que la sentence arbitrale qui détermine les conditions de travail pour les pompiers de la métropole, en 1973-74, permettra à Concordia de se servir de la hausse de 4.3% accordée aux pompiers en 1974, comme plafond dans ses négociations avec les autres employés de la ville: cols-bleus, fonctionnaires et policiers. Les pompiers de Montréal continueront en outre d'accuser un retard sur les policiers de plus de $800 dollars.

La ville dans les coulisses

Jacques Morin estime par ailleurs que l'arbitre en chef, Jean-Paul Lalancette, qui était négociateur de Power Corporation dans le conflit de la Presse, s'est fait souffler la sentence arbitrale par la ville. Pour étayer ses

JACQUES MORIN, président de l'Association des pompiers.

soupçons, le président de l'association se fonde sur le rapport minoritaire du représentant syndical, au conseil arbitral, André Plante, l'ancien président de l'association.

La sécurité des pompiers, ça coûte trop cher pour la ville!

Dans leurs revendications, les pompiers réclamaient un appareil respiratoire pour chaque membre en service. Ces appareils coûtent $600 pièce. La ville a refusé d'accéder à cette demande en rétorquant que cela coûterait trop cher: $3 millions. Elle a même envoyé le directeur du service des incendies raconter devant le conseil arbitral que les pompiers n'utilisaient pas les appareils qui sont déjà à leur disposition. A cela, Jacques Morin a répliqué que ce n'est pas à l'association que revient la responsabilité de l'entraînement des pompiers.

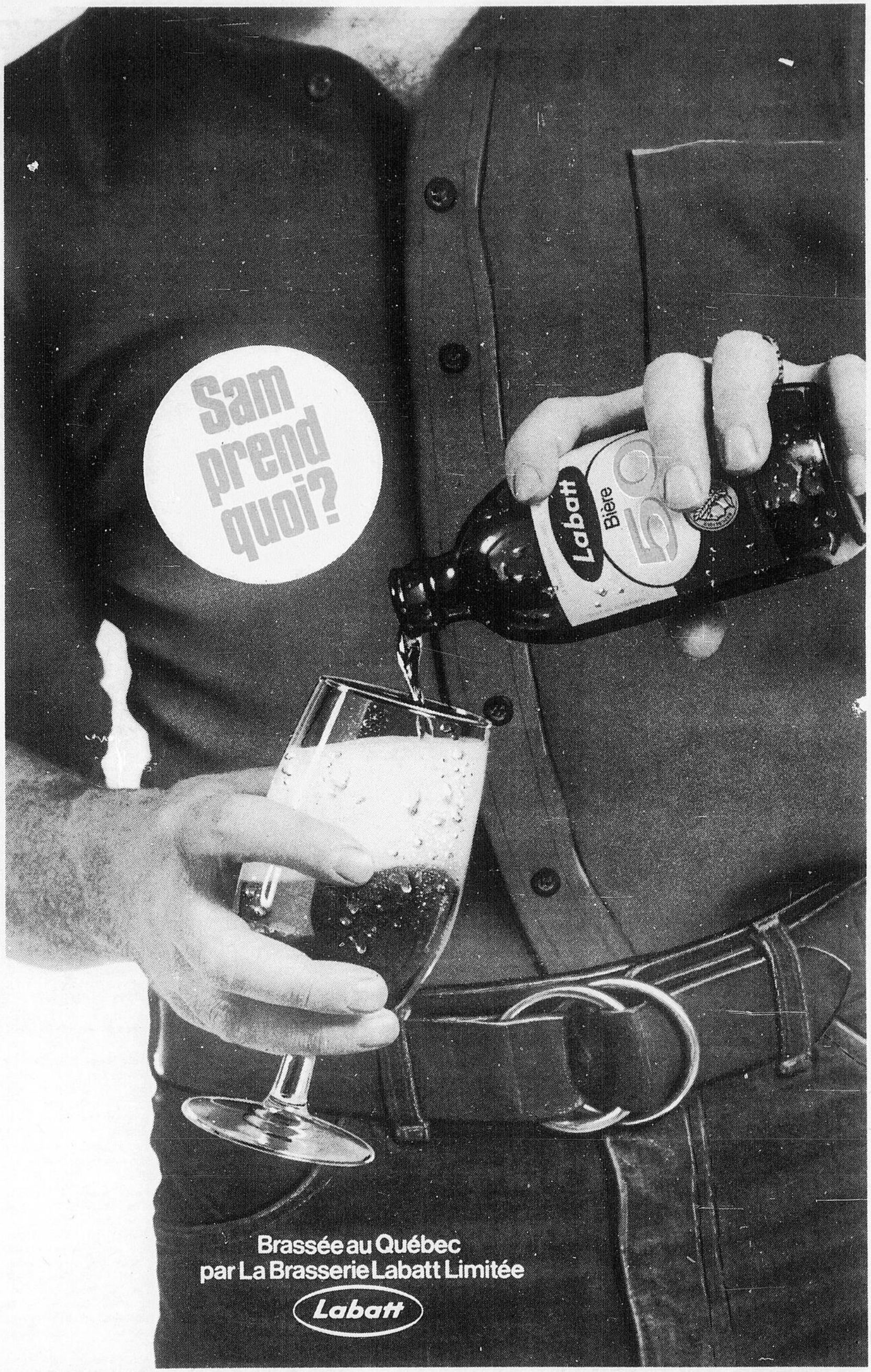

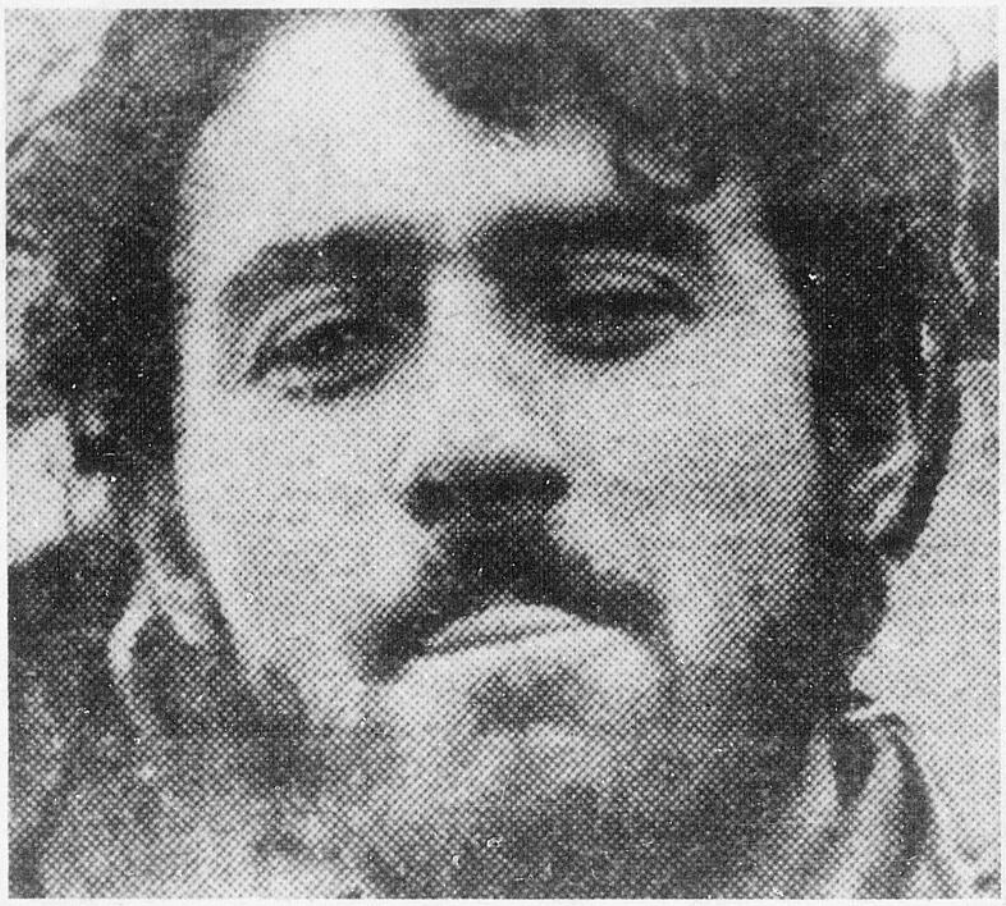

L'ACCUSE PAUL ROSE

Robert Lemieux poursui auteurs de la "déclarat

par Virginie Boulanger

Le procureur de Paul Rose, Me Robert Lemieux, portera sous peu des accusations de parjures contre le sergent Marcel Sainte-Marie et l'agent Jean-Claude Boilard. Ceux-ci ont attribué, SOUS SERMENT, à Paul Rose une confession de 18 pages, non signée et que Paul Rose a toujours niée avoir faite, dans laquelle il aurait reconnu avoir tué Pierre Laporte.

Cette confession incriminant Paul Rose a été mise en preuve lors de son procès pour meurtre au début de l'année 1971, elle a été distribuée à chacun des jurés et le procureur de la couronne, Me Jacques Ducros, en fait la pièce de résistance de sa plaidoirie aux jurés quelques heures avant le verdict.

Or, des expertises faites depuis par Me Lemieux lui permettraient d'affirmer que la longue déclaration que lui attribue la police ne peut pas avoir été faite par Paul Rose. Pour deux raisons au moins. La première, cette confession entre en contradiction avec des déclarations et des remarques faites sous serment lors de procès felquistes. Deuxièmement, dans sa forme même elle n'a pu être dictée. Me Lemieux détiendrait la preuve qu'il s'agit d'un texte écrit et non dicté et que deux personnes au moins auraient contribué à sa fabrication.

Une première historique: un procès fait en l'absence de l'accusé!

Le 1er mars 1971 se terminait par la condamnation de Paul Rose à la prison à perpétuité pour l'assassinat de Pierre Laporte, le plus singulier et sans doute le plus controversé des procès qui aient eu lieu au Québec et au Canada depuis celui de Louis Riel.

Fait sans précédent, une bonne partie de ce procès s'est déroulée en l'absence de l'accusé et en l'absence de tout procureur de la défense, de sorte que la couronne fut pendant la majorité du temps la seule partie présente en cour.

Paul Rose avait bien, dès le départ, mandaté Me Robert Lemieux comme procureur de la défense, mais "retenu ailleurs" (Me Lemieux était lui-même emprisonné à la suite de la loi sur les mesures de guerre) celui-ci n'avait guère eu le loisir de rencontrer son client. Et le juge Marcel Nichols, alléguant qu'il n'a pas juridiction sur l'administration des prisons, ne voulut rien savoir et refusa de faire amener Me Lemieux. Réduit à ne compter que sur ses propres moyens, Paul Rose décida d'assurer sa propre défense. Me Pierre Cloutier l'assista comme conseiller juridique, mais il n'avait pas le droit d'intervenir.

"Je serai partial"

Et ce qui devait arriver arriva. Paul Rose est expulsé pour avoir protesté avec véhémence contre la décision du juge d'entériner la décision de deux vérificateurs qui, au moment du choix des jurés, déclarèrent impartial un candidat qui venait tout juste de dire à Paul Rose: **"Je serai très certainement partial".** Loin de se rendre aux arguments de Paul Rose qui ne peut accepter d'être jugé par une personne qui déclare sans ambages qu'elle aura très certainement du parti pris à son endroit le juge dit qu'il n'est pas nécessaire de récuser ce candidat-juré parce que, **s'il est peut-être partial avant le procès, rien n'indique qu'il sera partial pendant le procès.**

Entre-temps, libéré de l'acte d'accusation de conspiration séditieuse portée contre lui-même, Me Lemieux - sans doute le seul avocat au Canada qui se soit jamais payé la coquetterie de plaider en toge du banc des accusés - s'amenait devant le juge Nichols et lui demandait l'autorisation de visiter Rose. Tout austère qu'il fut, le digne magistrat sut apprécier l'humour bien particulier de l'avocat et lui accorda la permission sollicitée, mais là s'arrêta sa magnanimité. "N'étant pas maître des prisons", il ne put permettre à l'accusé et à son procureur des entretiens particuliers loin de la présence des agents et des oreilles indiscrètes. Il leur était interdit de se passer des papiers ou d'écrire ce qu'ils avaient à se dire plutôt que de le verbaliser.

Le juge dit non

Un "non" formel ayant accueilli la requête de Me Lemieux, qui demandait au juge de permettre à son client de venir lui-même devant le tribunal préciser la portée du mandat qu'il lui avait confié, Paul Rose fait savoir par écrit au tribunal qu'il ne veut plus être représenté par Me Lemieux dans l'affaire engagée, mais qu'il lui permet de présenter une motion de "mistrial" dans le but de faire recommencer ce procès. **"Vu les irrégularités et mon absence de la Cour, permettre à un avocat de me représenter équivaudrait uniquement à donner une caution morale au présent procès,** précise Paul Rose. **Cela aurait pour unique effet de sauver une fois de plus la face de la cour et de l'establishment...**

Paul Rose conclut toutefois que si Robert Lemieux obtient qu'on lui fasse un nouveau procès, il confiera alors sa défense au jeune procureur. Le juge ayant refusé la requête en "mistrial" présentée par Me Lemieux, l'avocat en est donc réduit à se retirer du dossier, faute de mandat, et à laisser Rose à son destin.

"Rien n'empêche Paul Rose de revenir en cour s'il se soumet aux conditions que j'ai fixées", déclare cependant le juge Nichols. Quelles sont ces conditions? Changer son attitude et présenter des excuses au tribunal.

Paul Rose devait en effet revenir à la cour et sans avoir à se soumettre aux fameuses conditions "sine qua non" du juge Nichols. Que s'est-il produit alors? C'est ce que nous voyons ci-contre.

Paul Rose a toujou de la "déclaration li qui lui a valu sa co

Après avoir pris connaissance **"du tissu de mensonges et du rafistolage à partir d'un ramassis de témoignages recueillis à l'enquête du coroner"** qui constituerait, selon lui, la confession-surprise (et non signée) présentée en preuve contre lui par le sergent Marcel Sainte-Marie et l'agent Jean-Claude Boilard, Paul Rose a décidé de présenter une défense pour démontrer d'où venait cette déclaration. Rappelons que cette "confession", écrite de la main de l'agent Boilard mais non reconnue par Rose, a été acceptée comme preuve à charge par le juge, Paul Rose, qui avait décidé de ne pas présenter de défense, fait donc volte-face pour rétablir les faits. Mais il n'est pas au bout de ses peines. . .comme en témoigne éloquemment le compte rendu relatant sa réapparition en cour le 9 mars 1971.

Le juge: Je veux simplement vous dire, monsieur Rose, que si votre confession, votre déclaration a été admis. . .

Paul Rose: Ce n'est pas ma confession, ce n'est pas ma déclaration. . .

Le juge: Voulez-vous vous taire?

Paul Rose: Je dis ce que je pense.

Le juge: Si votre déclaration, votre confession a été admise en preuve c'est parce qu'il y avait devant moi une preuve suffisante pour établir qu'elle avait été libre et volontaire et je vous ai offert de contre-interroger les témoins de la couronne. Je vous ai offert d'offrir une défense là-dessus et avec votre comportement d'hier j'ai été obligé de vous expulser de nouveau, vous avez compromis vous-même vos droits, et je dois vous dire que si vous voulez faire une défense c'est votre privilège et votre droit d'offrir une défense pour repousser les preuves qui ont pu être apportées contre vous et qui sont incriminantes mais je ne permettrai pas qu'on refasse le voir-dire...auquel vous n'avez pas voulu participer.

Paul Rose: Monsieur Nichols, ce n'est pas sur le voir-dire, vous savez très bien ce qu'est un voir-dire. Un voir-dire, c'est pour savoir si on a rencontré...

Le juge: Vous n'avez pas besoin de me le définir.

Paul Rose: Bien, je vous le définis au cas où il y aurait des personnes qui ne le sauraient pas. C'est de rencontrer deux personnes...

Le juge: Les autres n'ont pas besoin de le savoir.

Paul Rose: C'est pas sur le voir-dire que j'en ai, je dis c'est sur le contenu, sur cette déclaration que j'ai pas faite. Je peux pas l'avoir faite, libre et volontaire, je ne l'ai jamais faite, bon. Puis vous vous discutez si la déclaration est libre et volontaire.

Le juge: Je fais simplement vous prévenir que la défense que vous devrez faire devra être une défense pour vous attaquer à la véracité de la déclaration et non pas revenir sur le fait qu'elle ait été libre et volontaire.

Paul Rose: Cette déclaration. . .

Le juge: Le voir-dire a été admis et cette preuve-là est déjà terminée.

Paul Rose: Monsieur Nichols. . .

Le juge: Alors. . .

Paul Rose: Monsieur Nichols, vous dites que c'est pas sur le voir-dire, si elle est libre et volontaire (la confession), c'est pas là-dessus que je dis. Je ne dis pas que cette déclaration est libre et volontaire, je dis que je ne l'ai pas faite. Elle peut pas être libre puis volontaire, alors comment voulez-vous discuter? J'ai rencontré ces personnes-la puis la preuve du voir-dire est là. J'ai rencontré ces personnes-là au moment où ils ont dit que je les avais rencontrées mais cette déclaration-là je ne l'ai jamais faite.

Le juge: J'ajourne à dix heures demain matin.

Paul Rose: Maintenant je veux vous souligner un point. Ce n'est pas sur le voir-dire. Je n'ai pas l'intention de tout faire passer la pléiade de policiers qui sont passés ici pour dire que j'avais rencontré MM. Sainte-Marie et Boilard aux heures qu'ils ont dit. Mais je dis qu'elle a été faite il y a une quinzaine de jours et j'ai des preuves à amener là-dessus et j'espère que

suivra pour parjure les ration" de Paul Rose

Rappelons que Paul Rose dont le procès se poursuivait "in abstentia" a décidé de revenir en cour pour tenter de démontrer qu'il n'avait jamais fait cette déclaration que lui attribuent les policiers Sainte-Marie et Boilard. Mais il n'a guère eu la chance de s'expliquer... comme le montre clairement les transcriptions sténographiques que nous avons consultées cette semaine et que nous avons finalement décidé de publier pour faire un peu de lumière sur ce procès.

Quelques jours après la condamnation de Paul Rose, Me Robert Lemieux a préparé un avis d'appel en 23 points dans lequel il analyse les 23 motifs d'appel et relève la liste des événements pour le moins insolites qui ont marqué ce procès. "Au strict point de vue du droit et de la justice, ce procès est une honte, avait déclaré Me Robert Lemieux. S'il n'est pas annulé, les personnes inculpées de crime au Québec et au Canada, subissant procès devant juge et jurés n'ont tout simplement plus de droits quels qu'ils soient.

L'appel a été rejeté... deux jours avant le verdict du procès pour meurtre que subissait Jacques Rose. Jacques Rose a été acquitté de l'accusation de meurtre. Et Paul Rose continue de réclamer un procès pour rétablir certains faits.

LE JUGE MARCEL NICHOLS

ours nié être l'auteur n libre et volontaire" condamnation à vie

"C'EST À VOUS, MESSIEURS LES JURÉS, DE DÉCIDER SI CETTE DÉCLARATION EST VRAIE"

– Me Jacques Ducros, procureur de la Couronne

"Nous étions tous les trois présents à la maison du 5630 de la rue Armstrong, à Saint-Hubert, lorsque M. Laporte fut exécuté. Deux de nous le tenaient pendant que l'autre serrait la chaîne qu'il portait autour du cou, ensuite on a placé..."

Cette déclaration tirée d'une longue confession incriminante de 18 pages attribuée à Paul Rose par le sergent Marcel Sainte-Marie et l'agent Jean-Claude Boilard mais que Paul Rose a toujours nié avoir faite - elle n'est d'ailleurs pas signée et a été écrite par l'agent Boilard lui-même – a certainement pesé lourd dans le verdict du jury.

Ce n'est pas par hasard que le procureur de la couronne Jacques Ducros a placé en dernière partie de la preuve de cette **"déclaration jugée admissible par le président du tribunal comme étant libre et volontaire"**, comme il l'a déclaré aux jurés le 12 mars 1971, quelques heures avant l'issue du procès. **"Et vous, messieurs les jurés, vous l'avez en votre possession cette déclaration dans laquelle Paul Rose admet ou déclare:** "Nous étions tous les trois présents à la maison du 5630 de la rue Armstrong, à Saint-Hubert, lorsque M. Laporte fût exécuté. Deux de nous le tenaient pendant que l'autre serrait la chaîne qu'il portait autour du cou, ensuite on a placé..." **C'est à vous de décider, messieurs les jurés, si le contenu de cette déclaration est vrai, elle est devant vous. Vous avez entendu le prévenu dans son plaidoyer admettre l'enlèvement et en aucun cas nier avoir tué ou apporter quelques preuves contre le fait qu'il l'aurait tué."**

C'est à la suite de la déposition en preuve par la couronne de cette prétendue "déclaration de Paul Rose" qu'il n'a jamais reconnue, que l'accusé (qui avait décidé de ne pas se défendre et dont le procès se déroulait "in abstentia") a fait volte-face et accepté l'offre que lui faisait le juge Marcel Nichols de revenir en cour présenter une défense.

"Je n'avais pas l'intention de faire une défense. Maintenant, face à la production de ce texte et à cause de toutes les faussetés qu'il y a là-dedans, des fausses déclarations de la police, je présente une défense mais une défense personnelle. Je le dis, c'est une défense pour prouver que ce texte-là est faux et c'est autour de ça, à cause des idées qu'il y a dans ça, des valeurs qui y sont attaquées bassement et de façon ignoble, que je veux faire ma défense, monsieur Nichols, si on peut appeler ça une défense. C'est-à-dire que je ne vais pas me défendre, moi, je vais défendre les idées qui sont attaquées dans ce texte. Je vais défendre tout ce ce que la police attaque dans ce texte fabriqué par la police."

Paul Rose a alors demandé à la cour un ajournement de dix jours pour lui permettre de préparer décemment sa défense, de convoquer et de consulter des témoins.

"Cela ne vous est pas accordé", a déclaré laconiquement le juge Nichols.

"Parce qu'il y a des témoins qui vont passer ici, qui ne sont pas passés" a insisté Rose.

"Ca ne vous est pas accordé", a repris Nichols.

"Alors comment voulez-vous que je puisse préparer une défense en une journée", a poursuivi Rose.

"Je vous accorde jusqu'à demain matin à dix heures et, si vous voulez que les jurés sortent, je vais en dire davantage. Devant les jurés je n'en dirai pas davantage", a conclu Nichols.

La cour à demandé aux jurés de se retirer. Et le dialogue de sourds a repris. Qui s'est terminé de la façon que l'on sait: pas de délai et pas de défense à toute fin pratique. Afin d'élucider les malentendus concernant un extrait de la confession mise en preuve contre lui, Paul Rose a nié encore une fois avoir dit quoi que ce soit concernant la mort de Pierre Laporte.

"Pour l'enlèvement, je l'ai mentionné, je n'ai pas peur de le cacher. Et maintenant pour les autres faits et relativement à la mort de Pierre Laporte, je dois vous dire que là-dessus, c'est une question de solidarité et si nous n'en parlons pas, ce n'est pas parce que nous voulons nous discréditer, messieurs les jurés, si nous n'en parlons pas, c'est une question de solidarité, une solidarité morale de tous les membres du FLQ.

vous me laisserez apporter ces preuves. Elle a été écrite par M. Boilard...

Le juge: Sur le voir-dire.

Paul Rose: Il y a une quinzaine de jours, cette déclaration-là...

Le juge: Pas sur le voir-dire, certainement pas.

Paul Rose: Ce n'est pas sur le voir-dire. Maintenant je veux ajouter ceci: c'est que j'ai rencontré pour la première fois un avocat, sans policier, sans vitre entre lui et moi, le 24 (février), la veille de mon procès. Alors, je demande pour une question de principe, selon vos principes à vous, ces grands principes que vous émettez partout, je vous demande un ajournement de dix jours pour pouvoir préparer cette défense comme, si vous voulez que ce soit une vraie défense, si vous voulez simplement le fait que ce soit inscrit dans les annales que l'accusé s'est défendu. Alors, c'est là-dessus que je me bats, monsieur Nichels...

Le juge: Vous pouvez dire Nichols.

Paul Rose: Nichels, alors je dis que je prendrai, je peux prendre un conseiller juridique mais je vais me défendre seul ici. C'est moi qui vais interroger les témoins et encore une fois je demande, pour que justice soit faite au moins à l'intérieur du cadre bien défini auquel vous avez confiné la justice, au moins de pouvoir préparer une défense. Deux jours, ça fait déjà deux-trois mois qu'on est arrêté, alors c'est pas ça qui va vous empêcher, je pense, qui va vous retarder à ce point dans toutes vos procédures.

Le juge: Alors je vous l'ai dit, je ne reviens pas sur ma décision, la cour va être ajournée à demain matin à dix heures.

Paul Rose: Alors je trouve que c'est très injuste la façon que vous agissez, parce que même à l'intérieur des cadres juridiques que vous avez définis, et vous le savez très bien que nous on les met... on les conteste grandement ces cadres juridiques, même à l'intérieur de vos cadres. Venez pas me dire que là-dessus, sur cette déclaration, que j'aurai eu une pleine défense, une défense pleine et entière, au titre même de vos déclarations canadiennes des droits. Alors comme je vous dis, je n'ai aucune preuve à amener sur le voir-dire...

Le juge: Si vous aviez voulu, monsieur Rose, avoir un comportement acceptable en face du tribunal hier, peut-être que la déclaration n'aurait jamais été produite...

Paul Rose: Ecoutez, j'ai compris exactement...

Le juge: C'est à vous de vous faire valoir vos droits en temps et lieux.

Paul Rose: Monsieur Nichols, j'ai compris exactement pour quelle raison vous m'avez fait descendre ici. J'ai compris exactement que je pouvais absolument rien faire.

Front commun de la Commission d'assurance-chômage et d'un patron contre une employée mineure

En 1969, la Commission d'assurance-chômage a fait signer à un commerçant de Côte St-Luc, M. Irving Halpert, une déclaration statutaire dans laquelle il niait qu'une jeune fille de 16 ans qu'il payait et qui en possède toutes les preuves était à son emploi. La jeune fille, Micheline Thibault, était à l'emploi de Baronets Cleaner en compagnie de son père, M. Jean-Louis Thibault. Dans la déclaration statutaire rédigée sans interrogatoire des intéressés par l'inspecteur Claude Sauvé de la CAC, M. Halpert affirme que c'est à la demande de son père que Micheline Thibault a été inscrite sur le registre de paye. M. Thibault a toujours nié cela.

M. JEAN-LOUIS THIBAULT

Des conséquences graves

Ce document qui a d'ailleurs été corrigé par la suite, a causé de lourdes pertes à M. Thibault et à sa fille. Il évalue ces déboires à plus de $5,000. Tout d'abord, Micheline Thibault, n'étant pas reconnue comme employée de Baronets Cleaners, a été privée de ses prestations d'assurance-chômage après avoir été mise à pied. La CAC a ensuite réclamé $819 à son père pour la période de chômage de juin à décembre 1968 sous prétexte qu'en vertu de la déclaration statutaire, Mlle Thibault "remplaçait" son père au travail et que ce dernier ne pouvait être considéré comme chômeur. Les Thibault ont ensuite éprouvé certaines difficultés à se trouver du travail.

Conflit d'intérêts

Lors de l'audience du conseil arbitral de la CAC sur le cas de M. Thibault, un des juges était M. A. Jolicoeur qui est un employeur dans le domaine du nettoyage. Est-ce qu'un patron peut être impartial en pareilles circonstances? Le doute est plus lourd encore dans le cas de la buanderie Jolicoeur dont l'anti-syndicalisme et le manque de respect envers ses employés a fait la manchette des journaux dans le passé.

D'après l'enquête menée par Québec-Presse sur la situation actuelle dans ce secteur, les pratiques mises à jour par les Thibault sont courantes encore aujourd'hui. Les propriétaires des services de nettoyage à sec emploient souvent des mineurs qu'ils "laissent" travailler des semaines complètes comme "aides" d'un parent employé, à un salaire dérisoire. Comme le démontre l'attitude de la Commission d'assurance-chômage dans le cas présent, elle n'a pas à coeur de protéger ces démunis et s'applique plutôt à favoriser leur exploitation par des employeurs peu scrupuleux.

La justice par comparaison

Dans le procès intenté par les Thibault pour faire dédommager Micheline Thibault par Baronets Cleaners, le juge André Forget, qui a déjà été procureur pour la Commission d'assurance chômage, a comparé la situation des requérants à l'image suivante: **"J'ai déjà employé un peintre pour peinturer ma maison. Dans son travail, il se faisait aider de sa fille pour tenir l'échelle et les pots de peinture. J'ai remis le chèque de paye pour ce travail à la petite fille mais il était évidemment destiné à son père. Voilà comment je considère la situation des Thibault chez Baronets Cleaners."** Monsieur Thibault lui a demandé s'il avait remis une formule TP 4 pour fin d'impôt à la jeune fille du peintre comme c'était le cas pour sa fille Micheline. Le juge lui a dit de se taire!

En refusant d'accepter les deux copies de la déclaration statutaire et en prononçant son verdict sur le banc, sans lire ces déclarations, le juge Forget, qui est un ancien associé du juge Guy Mathieu à St-Jérôme, s'est trouvé à priver les Thibault de leur principal élément de preuve contre le patron de Baronets Cleaners, Irving Halpert. Dans ce procès, l'attitude du procureur des Thibault, Me Roger Loiselle qui a disparu dans la brume par la suite, est plutôt négligente envers les intérêts de son client auquel il a réclamé plusieurs centaines de dollars d'honoraires.

Des contradictions

Dans le second procès intenté cette fois par monsieur Thibault contre Baronets-Halpert, les contradictions du patron sur la façon dont il administrait son personnel et son innocence vis-à-vis du statut de ses employés soulèvent le doute sur la véracité de la déclaration statutaire qu'il a signée à la Commission d'assurance-chômage. Halpert reconnaît qu'il avait deux employés, ce qu'il nie dans la déclaration statutaire. Il pousse l'audace jusqu'à affirmer que le revenu hebdomadaire de Jean-Louis Thibault s'élevait à $250 et plus. Cela est difficile à croire. Le juge Ronald Alepin en a douté comme le démontrent les questions et remarques qu'il a adressées à M. Halpert. Pourtant, c'est le patron qui a obtenu gain de cause.

Le film des événements

11 janvier 1969 – Micheline Thibault est embauchée par Baronets Cleaners où travaille son père, Jean-Louis. Baronets Cleaners appartient à Mme Betty Halpert et à M. Irving Halpert qui agit comme secrétaire de l'entreprise, pour toucher les bénéfices des employés.

16 avril 1969 – Irving Halpert remet $21.45 à Micheline Thibault. Ce montant est une récupération du fonds de pension provincial payé par l'employée qui est inéligible parce qu'elle est mineure.

19 avril 1969 – Micheline Thibault est mise à pied par Baronets Cleaners.

26 avril 1969 – Georges Arcand, chef de division du rôle, au ministère provincial du Revenu, reçoit une lettre enregistrée de Baronets Cleaners qui réclame 11 semaines de fonds de pension à $1.95, payées pour une mineure non éligible.

6 et 20 mai – Micheline Thibault reçoit un chèque de $30 de la CAC.

31 mai 1969 – M. Jean-Louis Thibault est congédié par Baronets Cleaners. Le patron, Irving Halpert, lui explique qu'il a trop de troubles avec la CAC.

3 juin 1969 – Micheline Thibault reçoit un autre chèque de $30 de la CAC.

9 juin 1969 – Micheline Thibault est convoquée par la CAC. On lui déclare qu'elle n'est plus admissible aux prestations parce qu'elle n'était pas employée par Baronets Cleaners (déclaration statutaire). Elle se défend en vain.

De son côté, Jean-Louis Thibault lui aussi apprend qu'il n'est pas admissible parce que la raison de son renvoi (gardée confidentielle par la CAC) le rend inéligible.

7 décembre 1969 – Micheline Thibault apprend que la suspension est indéfinie.

janvier 1970 – Micheline Thibault reçoit une formule TP 4 attestant qu'elle a touché un revenu de $1,836.00 de Baronets Cleaners. Jean-Louis Thibault reçoit une formule TP 4 du même employeur pour un montant de $600.

5 février 1970 – Jean-Louis Thibault en appelle de son inadmissibilité aux prestations d'assurance-chômage devant le conseil arbitral de Montréal de la CAC. Il exige la présence de son patron, Irving Halpert, qui n'est pas là. La cause est remise sine die.

L'appel est rejeté. M. Jolicoeur excuse en principe l'absence de M. Halpert en alléguant qu'il a une expérience de 20 ans dans le nettoyage.

3 août 1970 – Jean-Louis Thibault en appelle à Ottawa de la décision du conseil arbitral du 20 mars, dans son cas.

22 décembre 1970 – L'arbitre de la CAC, à Ottawa, Allison Walsh, maintien la décision du conseil arbitral de Montréal. Mais il précise que M. Halpert, l'employeur, est responsable à 50% de la situation.

2 mars 1971 – Micheline Thibault intente une poursuite en dommage de $1,430.00 contre Baronets Cleaners et Irving Halpert.

En avril 1971 – Jean-Louis Thibault reçoit un avis de saisie sur son salaire de la part de la CAC. Il répond qu'il paiera si sa fille perd son procès.

31 mai 1972 – Le juge André Forget de la cour provinciale entend la cause de Micheline Thibault versus Baronets Cleaners.

Le juge qui d'après M. Thibault n'a pas eu le temps de lire l'une ou l'autre des déclarations statutaires, rend son verdict sur le banc et déboute la poursuite de Micheline Thibault.

22 décembre 1972 – Le juge Ronald Alepin de la cour provinciale entend la cause de Jean-Louis Thibault versus Betty Brite-Baronets Cleaners-Halpert. Le procureur de Baronets, Me Hubscher, produit le jugement du juge André Forget dans le cas de Micheline Thibault et M. Thibault perd sa cause.

corporation des enseignants du québec,
2336, chemin sainte-foy, québec 10

APPEL AUX MEMBRES

Les membres de la CEQ qui vendront
des abonnements d'un an
au nom de

QUEBEC-PRESSE

recevront:

$5. de la part de la CEQ
$3. de la part de Québec-Presse

Pour de plus amples informations, communiquez avec:
CEQ: (418) 683-2611
Québec-Presse: (514) 381-9936

Le lock-out de la Coop fédérée

Les aviculteurs de la région de Victoriaville sont pénalisés

Le lock-out décrété par la Coopérative Fédérée du Québec, à l'abattoir de Victoriaville, commence à rebondir sur les producteurs de poulet de la région. Selon le syndicat des employés de l'abattoir (CSN), les aviculteurs perdent 25 cents du poulet depuis que l'abattoir est fermé. Ce manque à gagner est dû aux frais de transport vers les abattoirs plus éloignés de la coopérative, à St-Félix de Valois et à Marieville. L'abattoir de Victoriaville joue un rôle important dans l'économie régionale puisque les producteurs de poulet sont aussi nombreux dans ce secteur que le sont les agriculteurs. Or, en plus de faire face à l'augmentation des grains de provende, les agriculteurs risquent de perdre de $1,000 à $5,000 et peut-être davantage pour les plus importants poulaillers, si le lock-out se poursuit. Ce phénomène ne contribuera certes pas à freiner la hausse des prix aux consommateurs et le syndicat précise que ce n'est pas la Coopérative, comme intermédiaire, qui absorbera l'augmentation.

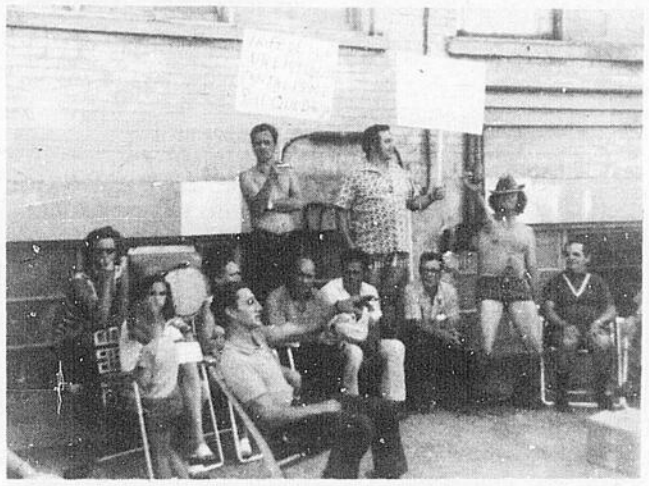

M. JEAN-LOUIS THIBAULT, qui se bat depuis des années pour obtenir de l'Assurance-chômage ce qui lui est dû à lui et à sa fille.

Le lock-out

Le 16 juillet, les 22 employés qui travaillaient encore à l'abattoir se sont heurtés à une porte cadenassée. Mais c'est depuis janvier que les patrons de la coop utilisaient toutes sortes de mesquineries pour gêner le syndicat à la table de négociation. Déjà, le 22 mai, la coop refusait de réparer la chaine d'abattage brisée et préférait mettre à pied 50 des 90 employés de l'abattoir. Ceux qui restaient ne travaillaient plus que trois heures par jour.

Sa révolte

"Les patrons ont tout fait pour consolider la solidarité des syndiqués". C'est ce que déclare le président du syndicat, Yvon Couturier, en énumérant les vacheries des patrons de l'abattoir de poulets. Par exemple, la coop a refusé de donner des formules de cessation d'emploi aux employés mis-à-pied, leur interdisant ainsi de toucher l'assurance-chômage. **"Maintenant, ajoute le directeur du conflit pour la CSN, André Poulin, l'employeur se soustrait à l'ordonnance numéro 3 qui oblige à verser au moment du départ pour les vacances, les bénéfices et le salaire pour toute la période de congé. Plusieurs lockoutés sont inscrits pour prendre leurs vacances en août. Tout cela n'a pas plus aux employés".** Le syndicat vient de demander au ministre du travail, Jean Cournoyer d'intervenir pour faire respecter les lois. Le ministre devrait aussi forcer l'employeur à négocier de bonne foi. Le 13 juillet, les négociateurs patronaux ont fait faux bond au conciliateur pendant qu'il s'entretenait avec les représentants des employés.

Le chantage de la fermeture

Imitant plusieurs grosses compagnies capitalistes, la Coop Fédérée menace les employés de 0ermer l'abattoir. Pourtant, elle vient d'acheter l'abattoir de St-Félix de Valois grâce à une généreuse subvention gouvernementale de $132,000. Et ce ne peut-être pour des raisons de rentabilité pensent les syndiqués. Les profits ont augmenté de 100% de 1971 à 1972. La masse salariale d'autre part n'a augmenté que de 4% . La situation pour 1973 ne devrait pas être plus mauvaise. D'importantes quantités de poulet de grill ont été vendues au Japon. "Ces menaces sont du chantage", affirment les employés qui attendent le retour des patrons. Le président du syndicat note que la coop désire se débarrasser d'une vingtaine d'employés âgés de plus de 55 ans qui n'ont pas pris leur retraite. Cela peut être une des causes du conflit comme l'obligation d'effectuer des améliorations exigées par le ministère de la Santé.

LES TRAVAILLEURS DE LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PAPIER du Québec ont débrayé pour appuyer leurs revendications: un meilleur régime de retraite et une véritable sécurité d'emploi. Les membres du syndicat international des travailleurs unis du papier (FTQ) attendent que leurs camarades de Dalhousie et de Hawksbury aient le droit de débrayer aussi dans leurs provinces respectives.

MAISON DE QUARTIER DE POINTE SAINT-CHARLES

OFFRE D'EMPLOI

TACHES:
- A l'intérieur d'une équipe d'action et d'organisation communautaire, s'occuper prioritairement des tâches techniques: moyens de communication et d'organisation comme montages audio-visuels, tracts, posters, etc.
- Travailler à la base.
- Apporter une collaboration à l'analyse et à la critique des actions et des luttes entreprises dans le quartier.
- Assumer la responsabilité de quelques tâches administratives.

EXIGENCES:
- Adhésion aux orientations générales de la Maison de Quartier qui se veut "un instrument parmi d'autres, servant à former et à développer une conscience ouvrière forte et à bâtir une organisation des travailleurs".
- Aptitudes à travailler à la prornotion du milieu ouvrier.
- Aptitudes et expérience dans le travail d'équipe.
- Expérience de travail avec les comités de citoyens.
- Disponibilité pour un horaire de travail souple.
- Connaissance pratique et/ou expérience en administration.

SALAIRE:
Selon l'échelle établie par l'assemblée générale de la Maison de Quartier.

Les intéressés (es) sont priés de faire parvenir leur offre d'emploi, ainsi que leur curriculum vitae, avant le 20 août 1973, à la Maison de Quartier de Pointe Saint-Charles, 1971 rue Centre, Montréal 104 à l'intention de Madame Rita Bibeau.

L 29 juillet 1973.

CEGEP DE ROSEMONT

COURS DU SOIR - SESSION AUTOMNE 1973
DU 4 SEPTEMBRE AU 18 DECEMBRE 1973

LÉGENDE DE L'HORAIRE

L:	lundi	1: 17h45 à 20h10
MA:	mardi	2: 20h30 à 22h55
ME:	mercredi	3: 20h30 à 22h30
J:	jeudi	4: 19h00 à 22h30
V:	vendredi	5: 9h00 à 21h45
		6: 18h30 à 20h15
		7: 18h45 à 22h05
		8: 9h00 à 12h00

NUMERO	TITRE DU COURS	HORAIRE
101-301	Biologie générale I	MA1/J3
101-921	Biologie humaine I	MA3/J1
101-931	Biologie humaine II	MA1/J3
201-999	Cours d'appoint - Mathématiques	L1/ME3
201-101	Initiation à la mathématique	L3/ME1
201-103	Calcul différentiel et intégral	L1/ME3
201-203	Calcul différentiel et intégral	L1/ME3
201-105	Algèbre vectorielle et géométrie	L3/ME1
201-307	Probabilités et statistiques	L1/ME3
202-111	Compléments de chimie générale	MA3/J1
202-101	Chimie générale	MA1/J3
202-201	Chimie des solutions	MA3/J1
202-302	Chimie organique II	MA1/J3
203-111	Compléments de physique	L3/ME1
203-101	Mécanique	L1/ME3
203-202	Electricité et magnétisme	L3/ME1
203-301	Ondes et physique moderne	L1/ME3
203-927	Physique contemporaine	V2
383-920	Introduction à l'économique I	J2
385-941	Les systèmes politiques comparés	ME2
385-950	La vie politique internationale	J1
387-960	Initiation à la sociologie I	L2
387-964	Sociologie de la société québécoise	ME1
420-900	Initiation à la programmation	V1
510-303	Histoire de l'art et esthétique III	J2
530-902	Filmologie	ME2
601-102	Poésie	V1
601-202	Théâtre	L1
601-302	Roman	J1
601-902	Eléments de linguistique	L2
601-331	Roman québécois	J1
601-934	La littérature américaine	MA1
604-101	Anglais (débutants)	MA2

NUMERO	TITRE DU COURS	HORAIRE
320-912	Introduction à l'Amérique latine	MA2
330-924	Histoire économique et sociale du Canada de 1850 à nos jours	L2
330-983	Histoire de la décolonisation et des problèmes du Tiers-Monde	MA1
340-101	La pensée et la réflexion	ME1
340-201	La relation au monde	J2
340-301	La condition humaine	V2
340-401	La conduite humaine	L1
340-920	Philosophie de la culture	V1
350-101	Fondements scientifiques de la psychologie 1	ME1
350-901	Le développement de la personne	L1
350-901	Le développement de la personne	MA8
350-904	Relations humaines	MA2(1)
381-902	Introduction à l'anthropologie sociale et culturelle	ME2
383-915	Initiation à la vie économique	MA1
	TECHNIQUES DE LABORATOIRE MEDICAL	
140-101	Techniques instrumentales	L1/ME3
202-104	Chimie générale	MA3/J1
202-204	Chimie organique	MA3/J1
	TECHNIQUES D'INHALOTHERAPIE	
141-400	Anesthésie	ME4
	TECHNIQUES ADMINISTRATIVES	
383-925	Monnaie et banque	MA1
410-101	Comptabilité 1	L4
410-107	Initiation au droit des affaires	ME2
410-108	Le droit du travail	J2
410-110	Finance 1	ME1
410-112	Personnel	MA1
410-116	Structure de l'entreprise	J1
410-122	Placement	MA2
410-201	Comptabilité 11	L4
410-301	Comptabilité 111	L4
	TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE	
420-101	Introduction à l'informatique	L1/ME2
420-102	Introduction aux ordinateurs	MA4
	ADMINISTRATION ET ANIMATION DU LOISIR SPORTIF	
COM-100	Communications	ME8
	FORMATION POPULAIRE	
	Organisation politique du Québec	
	Vie politique internationale	
	La Consommation	
	L'Engagement religieux	
	Planification et contraception	
	La sexualité dans notre vie	
	La para-psychologie	
	Littérature francophone des pays en développement	

PÉRIODE D'INSCRIPTION: du 25 juillet au 17 août 1973
NOUVEAUX DOSSIERS: jusqu'au 13 août 1973
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS: TÉLÉPHONER À 376-1620 poste 246

SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

6400, 16ième Avenue, Montréal 408, P.Q.

Les cours de formation professionnelle sont offerts en collaboration avec la COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE-MONTREAL METROPOLITAIN, 5350 rue Lafond (725-5221).

DENYSE FILIATRAULT, comme on ne l'a encore jamais vue.

ANDRE MONTMORENCY, en travesti, avec Brassard.

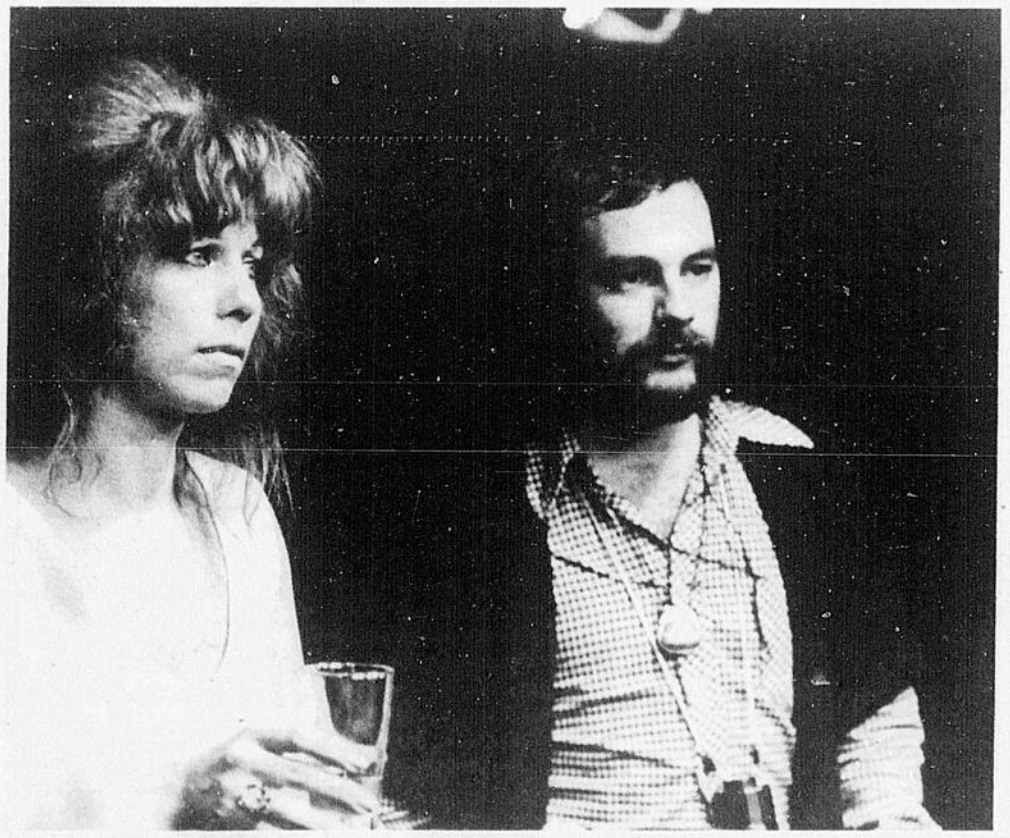

MICHELE ROSSIGNOL, avec Brassard.

Sur le plateau du fil "IL ETAIT UNE F

par Robert Lévesque

Une journée dans la vie des personnages de Michel Tremblay, "Il était une fois dans l'Est" devait être en quelque sorte l'apothéose des personnages créés par le tandem Brassard-Tremblay depuis plus de six ans. La première semaine de tournage du film n'était pas terminée que tout cela était déjà faux. "Ce film en contient au moins cinq", affirme André Brassard. Il compte bien les faire tous. Plus encore, il veut en "écrire" quelques-uns.

"Au début du travail pour "Il était une fois...", Michel et moi nous disions qu'en quelque sorte on bouclait une boucle, qu'on mettait un point final à des personnages qui nous suivent depuis longtemps. Mais aujourd'hui, moi je ne pense plus de la même façon. Il y a au moins cinq longs métrages à faire seulement avec les personnages qui sont dans celui-ci. Je me rends compte que plus tu en apprends sur quelqu'un, plus tu en as à apprendre sur lui. L'univers de Germaine Lauzon, l'univers des travestis, est à peine effleuré."

Enfilant beignes et café, entre deux "prises de vue", dans un coin de l'ex-Hawaian Lounge (rue Stanley en plein coeur du quartier de la "gay life") qu'ils ont loué pour la durée du tournage, Brassard parle. C'est rare qu'il le fait dans le "cadre" d'une entrevue. A le voir, à l'écouter, on sent qu'il a, non pas retrouvé un nouveau souffle, mais qu'il vient de trouver un nouveau stimulant à sa créativité. Le cinéma le fascine. Il ne cache pas son coup de foudre.

Il a à peine 27 ans. Il fait du théâtre depuis presque dix ans. On le dit, depuis les "Belles-Soeurs" en 68, le meilleur metteur en scène québécois comme on dit de Michel Tremblay qu'il est le meilleur dramaturge. Plusieurs s'arrêteraient là, suffisants et contentés. Eux ont l'impression de commencer, de n'être qu'à la ligne de départ.

La carrière de metteur en scène de Brassard s'étant, jusqu'ici, principalement greffée sur l'oeuvre de Michel Tremblay, en pleine "construction" elle-même, on a donc parlé de tandem, on a même soufflé discrètement le mot génie. Bref, ils sont devenus tous les deux "officiels" en moins de deux. Brassard, aujourd'hui, se méfie de cela.

"On a ici ce maudit complexe du génie unique, on a besoin d'un héros à tout prix. Quand Tremblay a écrit un bon texte, il est devenu aussitôt "auteur national". En fait, Tremblay c'est pas c'est un film "consu de fil blanc". Tout arrive la même journée. Le party de Germaine Lauzon, celui d'Hosanna, le retour de la duchesse de Langeais. Pour cette "fresque", ils ont réuni pas moins de 60 comédiens, et ils ont recruté 20 travestis dans les boîtes de Montréal. Pour les scènes au cabaret, Brassard dirige en plus des comédiens, un groupe de 150 figurants.

UNE JOURNEE DANS LA VIE DES PERSONNAGES DE TREMBLAY

Rue Stanley. Le Hawaian Lounge. C'était, avant la fermeture, un coin de la Main déplacé vers l'ouest. Une succursale. Aujourd'hui, comme la plupart de ces "îles" de la nuit montréalaise, les hommes du roi-Drapeau ont fait mettre le cadenas sur la porte. Montréal, la nuit, ne respire plus. Adieu le "Chat noir", adieu "L'auberge du Canada" dans le vieux, adieu la Main, adieu aussi la Hutte, adieu l'Esquire. C'est Drapeau qui a raison, Montréal est une "ville fermée".

Rue Stanley. Le Hawaian Lounge. Si l'on s'y risque ces jours-ci, si l'on montre l'étroit escalier sombre ou semble régner encore le souvenir de bien des drames, on se retrouvera, dans l'entrée, face à une imposante caméra Mitchell. La porte n'est plus sous verrous. Les productions Carle-Lamy ont pris possession des lieux pour un mois. André Brassard et MICHEL Tremblay y tournent leur premier long métrage, "Il était une fois dans l'Est".

Rue Stanley. Le Hawaian Lounge. On y monte aujourd'hui comme sur un plateau de cinéma. Le maître des lieux, c'est André Brassard. Il travaille à y recréer, sur place, l'univers des personnages de la Main, ceux de "Hosanna", ceux de "Demain matin, Montréal n'attend", ceux qui, dans l'oeuvre de Tremblay, ont fréquenté l'Hawaian Lounge.

Autour de la Mitchell, impressionnante, gardée par Paul Vander Linden, responsable de l'image, s'affairent tout le monde. On raconte d'ailleurs que la caméra, louée à New-York, serait celle qui a servi pour le tournage de "The Godfather".

"Allo ma belle maman en or, c'est ta belle fille à marde. Comment ça va?...". Denise Filiatrault, la waitress Hélène de "En pièces détachées", répète, à notre arrivée, une scène qui se passe le matin au bar de "Chez Sandra" (Sandra, un travesti joué par André Montmorency). Elle appelle sa mère pour lui apprendre que son oncle (la Duchesse de Langeais) revient du Mexique. Elle apprendra par la même occasion que sa tante, Germaine Lauzon, vient de gagner un million de timbres et qu'elle organise le soir même un party de collage de timbres. "Chez Sandra", le même soir, c'est le party des travestis où Hosanna connaîtra ce que l'on sait si l'on a vu la pièce au Quat'sous ou si l'on a lu le texte chez Leméac.

Brassard explique que

Chez les comédiennes que nous avons vues sur le plateau mardi dernier, Filiatrault, Michèle Rossignol (Pierrette Guérin, soeur de Germaine Lauzon), Sophie Clément (Carmen, la chanteuse western de "A toi pour toujours, ta Marie-Lou"), André Montmorency (Sandra, la gérante du bar), il faut souligner la composition saisissante d'Amulette Garneau, complètement transformée, méconnaissable. Elle joue "Bec de lièvre", la gardienne des toilettes, masculine, laide, une véritable "butch", amoureuse d'une waitress.

On verra "Il était une fois dans l'Est" en janvier 74. Produit par Carle-Lamy, avec l'aide de la SDICC, de la SNC et des laboratoires de Film Québec. Distribué par Ciné-Art. Un candidat sérieux à la course de Cannes l'an prochain.

m de Brassard–Tremblay

OIS DANS L'EST"

plus la culture québécoise à lui tout seul que Feydeau n'était la culture française. Je trouve ridicule que l'on enseigne déjà du Tremblay dans les écoles. Son oeuvre est en pleine création. Et tout cela a comme résultat que bien des jeunes auteurs ont essayé de faire autre chose que du Tremblay, et ils se sont fait crier des noms. On a la maladie du porte - flambeau."

Dans l'espace encombré du "plateau", tous les jours, Brassard s'agite, va de gauche à droite, conseille une comédienne, fait répéter chaque scène un nombre de fois qui, pour la plupart des cinéastes québécois, paraîtrait quasi extravagant, ne s'asseoit jamais sur le fauteuil de "director" que la production lui a apporté avec son nom écrit au dossier, surveille le moindre geste, la moindre intonation des comédiens en répétition, fait reprendre deux fois plutôt qu'une. Dans un coin, dans l'ombre des projecteurs, Michel Tremblay est toujours là. Je ne l'ai pas entendu une fois faire une remarque. La confiance est totale.

Même s'il paraît préoccupé ou nerveux, Brassard avouera pourtant, en aparté, que, pour un premier long métrage, il lui est "rassurant" de travailler avec des personnages qu'il connaît, qu'il met en scène depuis six ans. Quant à savoir s'il aime mieux les faire évoluer à la scène ou sur l'écran, il a choisi de ne pas choisir. Il a même l'intention de mener les deux carrières de front. **"Je vois mon avenir rapproché comme le présent d'Ingmar Bergman: il fait un film par an et il monte quelques pièces dans un théâtre qu'il dirige. Je me verrais bien ainsi."**

Reportage photographique Michel Elliott

Pour lui, contrairement à ce qu'on pourrait croire, le cinéma n'est pas un "accident". Depuis qu'il a l'âge d'aller "aux vues", il a toujours su qu'il ferait du cinéma. **"Si j'ai fait du théâtre d'abord, c'est que ça coûtait moins cher de se réunir une gagne et de se ramasser quelques guénilles. Si j'ai attendu jusqu'à aujourd'hui, c'est aussi parce que je ne savais pas encore ce que je pourrais dire au cinéma, ce que je pourrais montrer. Mais le cinéma m'a toujours autant attiré que le théâtre."**

Donc, au cinéma il a choisi, pour le moment, de transposer l'univers de Tremblay. D'abord dans un premier court métrage, "Françoise Durocher, waitress" où il montrait, à l'aide de 25 comédiennes, la waitress telle qu'il la voit. Puis, aujourd'hui, dans ce premier long métrage, **"une journée dans la vie des personnages de Michel Tremblay".** Pour plus tard, il songe à écrire lui-même ses films. Un projet qu'il compte réaliser: faire le tour du monde pour interviewer des travestis et en faire un film.

Au théâtre, plusieurs mises en scène sur sa table de travail. Etonnant: presque seulement des classiques. Marivaux à Ottawa. Racine à Montréal. Selon lui, c'est "pas tant que ça" éloigné de Tremblay. Il avoue: **"la bataille que je me donne à livrer au théâtre, c'est de convaincre le monde que des textes classiques étrangers sont très près de nous."** Brassard est en piste.

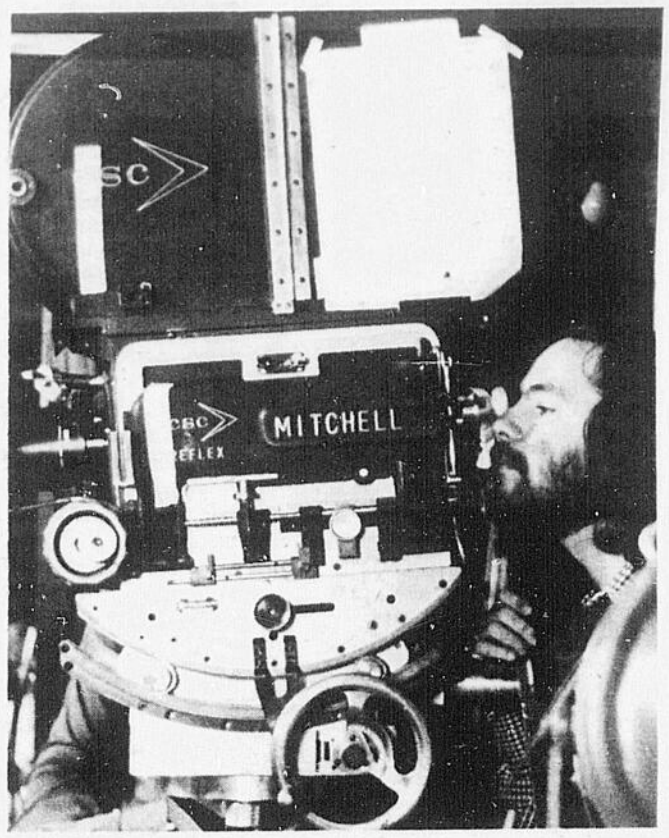

ANDRE BRASSARD, derrière la Mitchell du "Parrain".

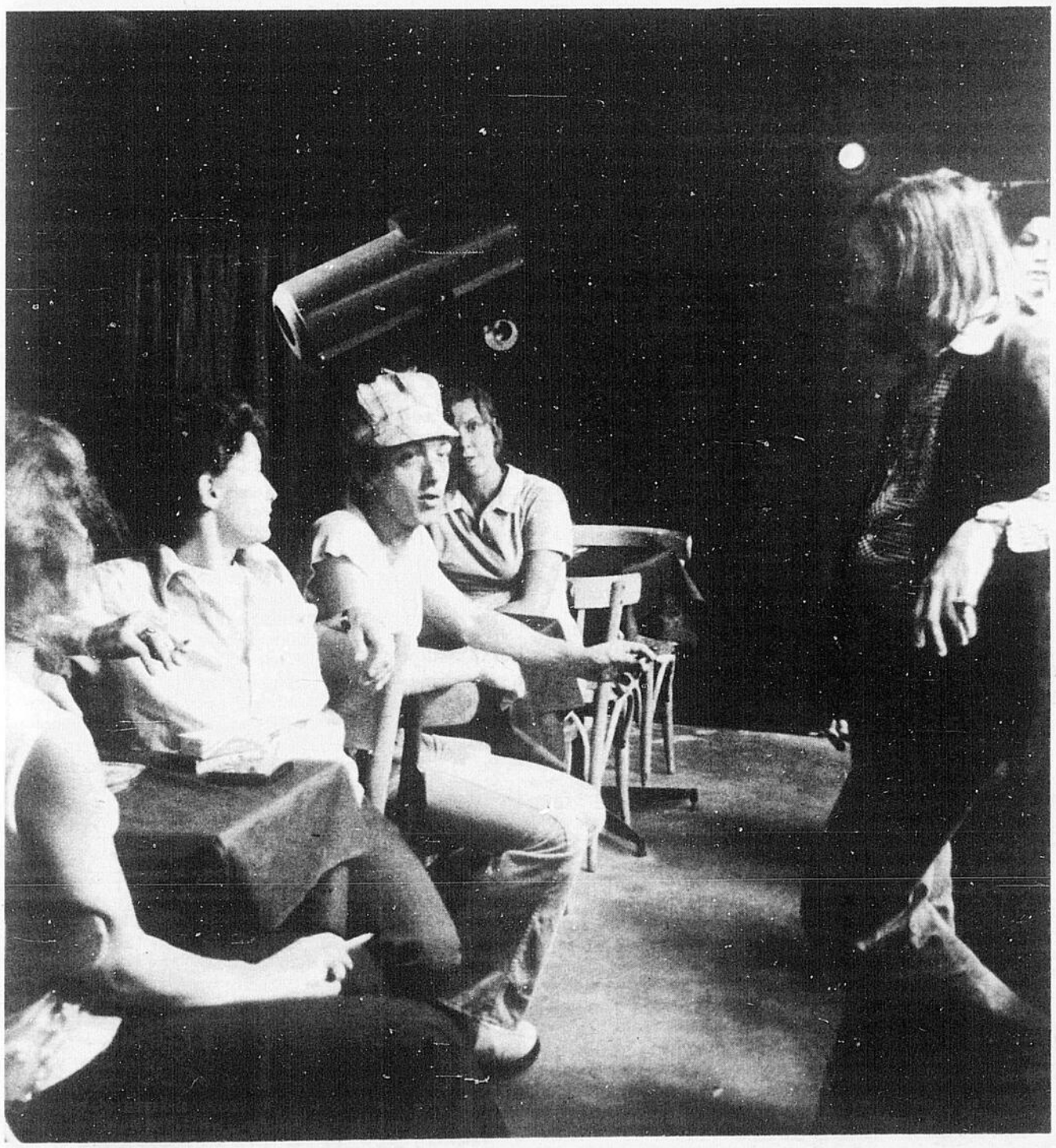

LES INSTRUCTIONS du réalisateur aux comédiennes et aux comédiens.

OURS D'ARGENT
FESTIVAL DE BERLIN 1971
V.O. S.T. ANG.
"IL DECAMERONE"
DE PIER PAOLO PASOLINI
STUDIO B
MARIA CALLAS
"UNE GRANDE TRAGÉDIENNE POUR UNE SUPERBE TRAGÉDIE" — Le Monde
14 ANS
UN FILM DE
PIER PAOLO PASOLINI
V.O. ST. FR.
MÉDÉE
Couleur
Sam. 7 et 9 h. Sam. Dim. 3-5-7 9 h.
Étudiants $1.50 en tout temps
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St Paul 861 7863

LE FESTIVAL DES FILMS à
99¢ chacun
AUJOURD'HUI 5 AOUT
4:30 un film de BRUAN MacNAUGHTON
MONTY PYTHON'S: AND NOW FOR SOMETHING COMPLETELY DIFFERENT
John Cleese, Graham Chapman
(en anglais) en couleurs
7:00 un film de FERNANDO ARRABAL
VIVA LA MUERTE
Mahdi Chaouch, Anouk Ferjac
(en français) en couleurs
9:30 un film de STANLEY KUBRICK
2001: L'ODYSSEE DE L'ESPACE
Keir Dullea, William Sylvester
(version française) en couleurs
99¢ PRIX D'ENTREE CHACUN DES FILMS
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

SALLE RESNAIS
18 ANS Adultes
4e SENAINE
FRITZ le CHAT
DE RALPH BAKSHI
elysée
35 MILTON / 842-6053
POUR TOUS
PIERRE RICHARD
MIREILLE DARC
YVES ROBERT
le grand blond avec une chaussure noire

cinéma québec
Dans le numéro d'août:
Mondo-Cannes 73
•
Le public québécois face à la critique cinématographique
•
La mort du Verdi
•
Richesse des autres

Je désire recevoir cinéma/québec à partir du mois de ..... Un abonnement d'un an (10 numéros): normal $6.50 ☐ étudiant $5. ☐
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Zone ..... Prov./Pays .....
cinéma/québec, c.p. 309, station outremont, montréal 154, québec,
Tél.: (514) 272-1058

DENYSE FILIATRAULT, comme on ne l'a encore jamais vue.

ANDRE MONTMORENCY, en travesti, avec Brassard.

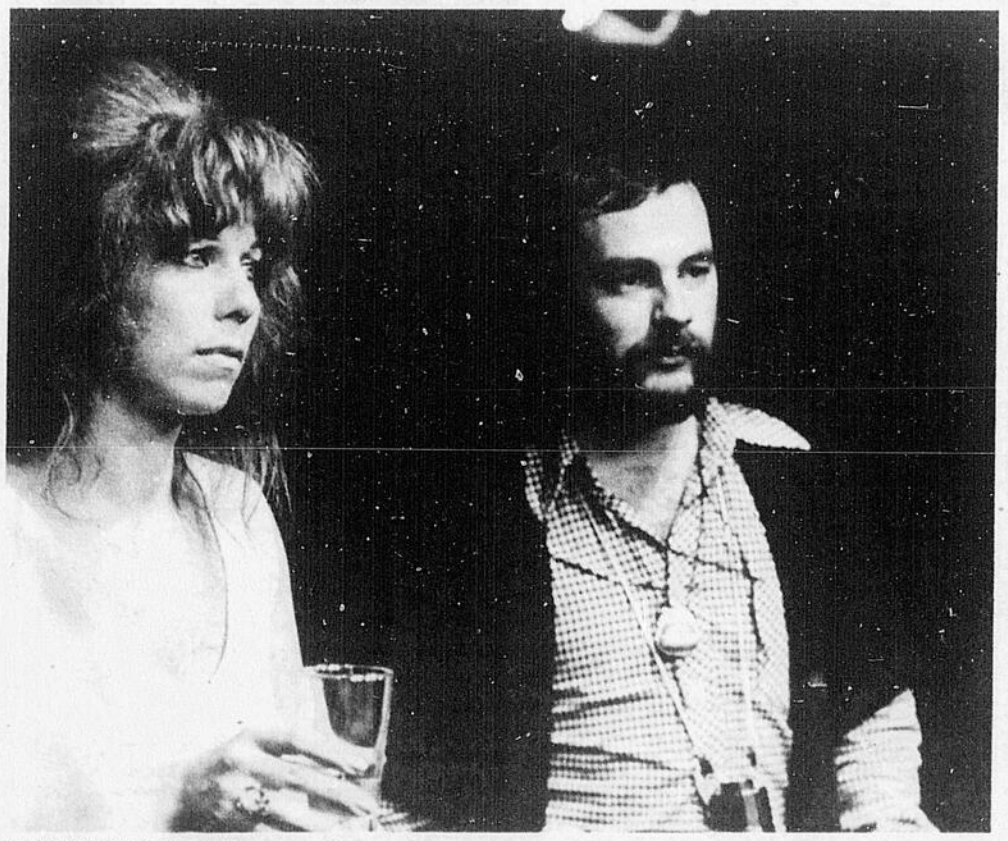

MICHELE ROSSIGNOL, avec Brassard.

Sur le plateau du fil "IL ETAIT UNE F

par Robert Lévesque

Une journée dans la vie des personnages de Michel Tremblay, "Il était une fois dans l'Est" devait être en quelque sorte l'apothéose des personnages créés par le tandem Brassard-Tremblay depuis plus de six ans. La première semaine de tournage du film n'était pas terminée que tout cela était déjà faux. "Ce film en contient au moins cinq", affirme André Brassard. Il compte bien les faire tous. Plus encore, il veut en "écrire" quelques-uns.

"Au début du travail pour "Il était une fois...", Michel et moi nous disions qu'en quelque sorte on bouclait une boucle, qu'on mettait un point final à des personnages qui nous suivent depuis longtemps. Mais aujourd'hui, moi je ne pense plus de la même façon. Il y a au moins cinq longs métrages à faire seulement avec les personnages qui sont dans celui-ci. Je me rends compte que plus tu en apprends sur quelqu'un, plus tu en as à apprendre sur lui. L'univers de Germaine Lauzon, l'univers des travestis, est à peine effleuré."

Enfilant beignes et café, entre deux "prises de vue", dans un coin de l'ex-Hawaian Lounge (rue Stanley en plein coeur du quartier de la "gay life") qu'ils ont loué pour la durée du tournage, Brassard parle. C'est rare qu'il le fait dans le "cadre" d'une entrevue. A le voir, à l'écouter, on sent qu'il a, non pas retrouvé un nouveau souffle, mais qu'il vient de trouver un nouveau stimulant à sa créativité. Le cinéma le fascine. Il ne cache pas son coup de foudre.

Il a à peine 27 ans. Il fait du théâtre depuis presque dix ans. On le dit, depuis les "Belles-Soeurs" en 68, le meilleur metteur en scène québécois comme on dit de Michel Tremblay qu'il est le meilleur dramaturge. Plusieurs s'arrêteraient là, suffisants et contentés. Eux ont l'impression de commencer, de n'être qu'à la ligne de départ.

La carrière de metteur en scène de Brassard s'étant, jusqu'ici, principalement greffée sur l'oeuvre de Michel Tremblay, en pleine "construction" elle-même, on a donc parlé de tandem, on a même soufflé discrètement le mot génie. Bref, ils sont devenus tous les deux "officiels" en moins de deux. Brassard, aujourd'hui, se méfie de cela.

"On a ici ce maudit complexe du génie unique, on a besoin d'un héros à tout prix. Quand Tremblay a écrit un bon texte, il est devenu aussitôt "auteur national". En fait, Tremblay c'est pas c'est un film "consu de fil blanc". Tout arrive la même journée. Le party de Germaine Lauzon, celui d'Hosanna, le retour de la duchesse de Langeais. Pour cette "fresque", ils ont réuni pas moins de 60 comédiens, et ils ont recruté 20 travestis dans les boîtes de Montréal. Pour les scènes au cabaret, Brassard dirige en plus des comédiens, un groupe de 150 figurants.

Chez les comédiennes que nous avons vues sur le plateau mardi dernier, Filiatrault, Michèle Rossignol (Pierrette Guérin, soeur de Germaine Lauzon), Sophie Clément (Carmen, la chanteuse western de "A toi pour toujours, ta Marie-Lou"), André Montmorency (Sandra, la gérante du bar), il faut souligner la composition saisissante d'Amulette Garneau, complètement transformée, méconnaissable. Elle joue "Bec de lièvre", la gardienne des toilettes, masculine, laide, une véritable "butch", amoureuse d'une waitress.

On verra "Il était une fois dans l'Est" en janvier 74. Produit par Carle-Lamy, avec l'aide de la SDICC, de la SNC et des laboratoires de Film Québec. Distribué par Ciné-Art. Un candidat sérieux à la course de Cannes l'an prochain.

UNE JOURNEE DANS LA VIE DES PERSONNAGES DE TREMBLAY

Rue Stanley. Le Hawaian Lounge. C'était, avant la fermeture, un coin de la Main déplacé vers l'ouest. Une succursale. Aujourd'hui, comme la plupart de ces "îles" de la nuit montréalaise, les hommes du roi-Drapeau ont fait mettre le cadenas sur la porte. Montréal, la nuit, ne respire plus. Adieu le "Chat noir", adieu "L'auberge du Canada" dans le vieux, adieu la Main, adieu aussi la Hutte, adieu l'Esquire. C'est Drapeau qui a raison, Montréal est une "ville fermée".

Rue Stanley. Le Hawaian Lounge. Si l'on s'y risque ces jours-ci, si l'on montre l'étroit escalier sombre ou semble régner encore le souvenir de bien des drames, on se retrouvera, dans l'entrée, face à une imposante caméra Mitchell. La porte n'est plus sous verrous. Les productions Carle-Lamy ont pris possession des lieux pour un mois. André Brassard et MICHEL Tremblay y tournent leur premier long métrage, "Il était une fois dans l'Est".

Rue Stanley. Le Hawaian Lounge. On y monte aujourd'hui comme sur un plateau de cinéma. Le maître des lieux, c'est André Brassard. Il travaille à y recréer, sur place, l'univers des personnages de la Main, ceux de "Hosanna", ceux de "Demain matin, Montréal n'attend", ceux qui, dans l'oeuvre de Tremblay, ont fréquenté l'Hawaian Lounge.

Autour de la Mitchell, impressionnante, gardée par Paul Vander Linden, responsable de l'image, s'affairent tout le monde. On raconte d'ailleurs que la caméra, louée à New-York, serait celle qui a servi pour le tournage de "The Godfather".

"Allo ma belle maman en or, c'est ta belle fille à marde. Comment ça va?...". Denise Filiatrault, la waitress Hélène de "En pièces détachées", répète, à notre arrivée, une scène qui se passe le matin au bar de "Chez Sandra" (Sandra, un travesti joué par André Montmorency). Elle appelle sa mère pour lui apprendre que son oncle (la Duchesse de Langeais) revient du Mexique. Elle apprendra par la même occasion que sa tante, Germaine Lauzon, vient de gagner un million de timbres et qu'elle organise le soir même un party de collage de timbres. "Chez Sandra", le même soir, c'est le party des travestis où Hosanna connaîtra ce que l'on sait si l'on a vu la pièce au Quat'sous ou si l'on a lu le texte chez Leméac.

Brassard explique que

m de Brassard–Tremblay
OIS DANS L'EST"

plus la culture québécoise à lui tout seul que Feydeau n'était la culture française. Je trouve ridicule que l'on enseigne déjà du Tremblay dans les écoles. Son oeuvre est en pleine création. Et tout cela a comme résultat que bien des jeunes auteurs ont essayé de faire autre chose que du Tremblay, et ils se sont fait crier des noms. On a la maladie du porte - flambeau."

Dans l'espace encombré du "plateau", tous les jours, Brassard s'agite, va de gauche à droite, conseille une comédienne, fait répéter chaque scène un nombre de fois qui, pour la plupart des cinéastes québécois, paraîtrait quasi extravagant, ne s'asseoit jamais sur le fauteuil de "director" que la production lui a apporté avec son nom écrit au dossier, surveille le moindre geste, la moindre intonation des comédiens en répétition, fait reprendre deux fois plutôt qu'une. Dans un coin, dans l'ombre des projecteurs, Michel Tremblay est toujours là. Je ne l'ai pas entendu une fois faire une remarque. La confiance est totale.

Même s'il paraît préoccupé ou nerveux, Brassard avouera pourtant, en aparté, que, pour un premier long métrage, il lui est "rassurant" de travailler avec des personnages qu'il connaît, qu'il met en scène depuis six ans. Quant à savoir s'il aime mieux les faire évoluer à la scène ou sur l'écran, il a choisi de ne pas choisir. Il a même l'intention de mener les deux carrières de front. **"Je vois mon avenir rapproché comme le présent d'Ingmar Bergman: il fait un film par an et il monte quelques pièces dans un théâtre qu'il dirige. Je me verrais bien ainsi."**

Reportage photographique Michel Elliott

Pour lui, contrairement à ce qu'on pourrait croire, le cinéma n'est pas un "accident". Depuis qu'il a l'âge d'aller "aux vues", il a toujours su qu'il ferait du cinéma. **"Si j'ai fait du théâtre d'abord, c'est que ça coûtait moins cher de se réunir une gagne et de se ramasser quelques guénilles. Si j'ai attendu jusqu'à aujourd'hui, c'est aussi parce que je ne savais pas encore ce que je pourrais dire au cinéma, ce que je pourrais montrer. Mais le cinéma m'a toujours autant attiré que le théâtre."**

Donc, au cinéma il a choisi, pour le moment, de transposer l'univers de Tremblay. D'abord dans un premier court métrage, "Françoise Durocher, waitress" où il montrait, à l'aide de 25 comédiennes, la waitress telle qu'il la voit. Puis, aujourd'hui, dans ce premier long métrage, **"une journée dans la vie des personnages de Michel Tremblay".** Pour plus tard, il songe à écrire lui-même ses films. Un projet qu'il compte réaliser: faire le tour du monde pour interviewer des travestis et en faire un film.

Au théâtre, plusieurs mises en scène sur sa table de travail. Etonnant: presque seulement des classiques. Marivaux à Ottawa. Racine à Montréal. Selon lui, c'est "pas tant que ça" éloigné de Tremblay. Il avoue: **"la bataille que je me donne à livrer au théâtre, c'est de convaincre le monde que des textes classiques étrangers sont très près de nous."** Brassard est en piste.

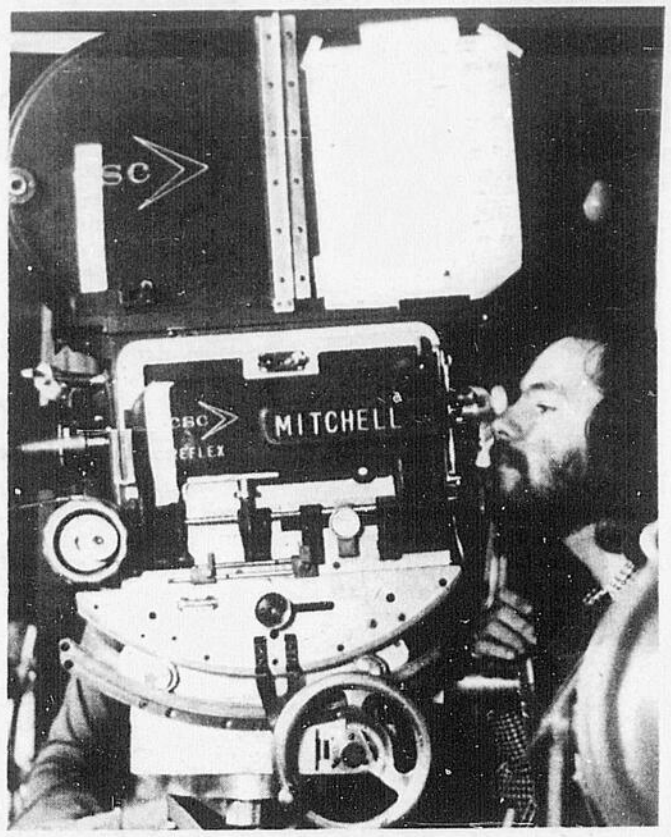

ANDRE BRASSARD, derrière la Mitchell du "Parrain".

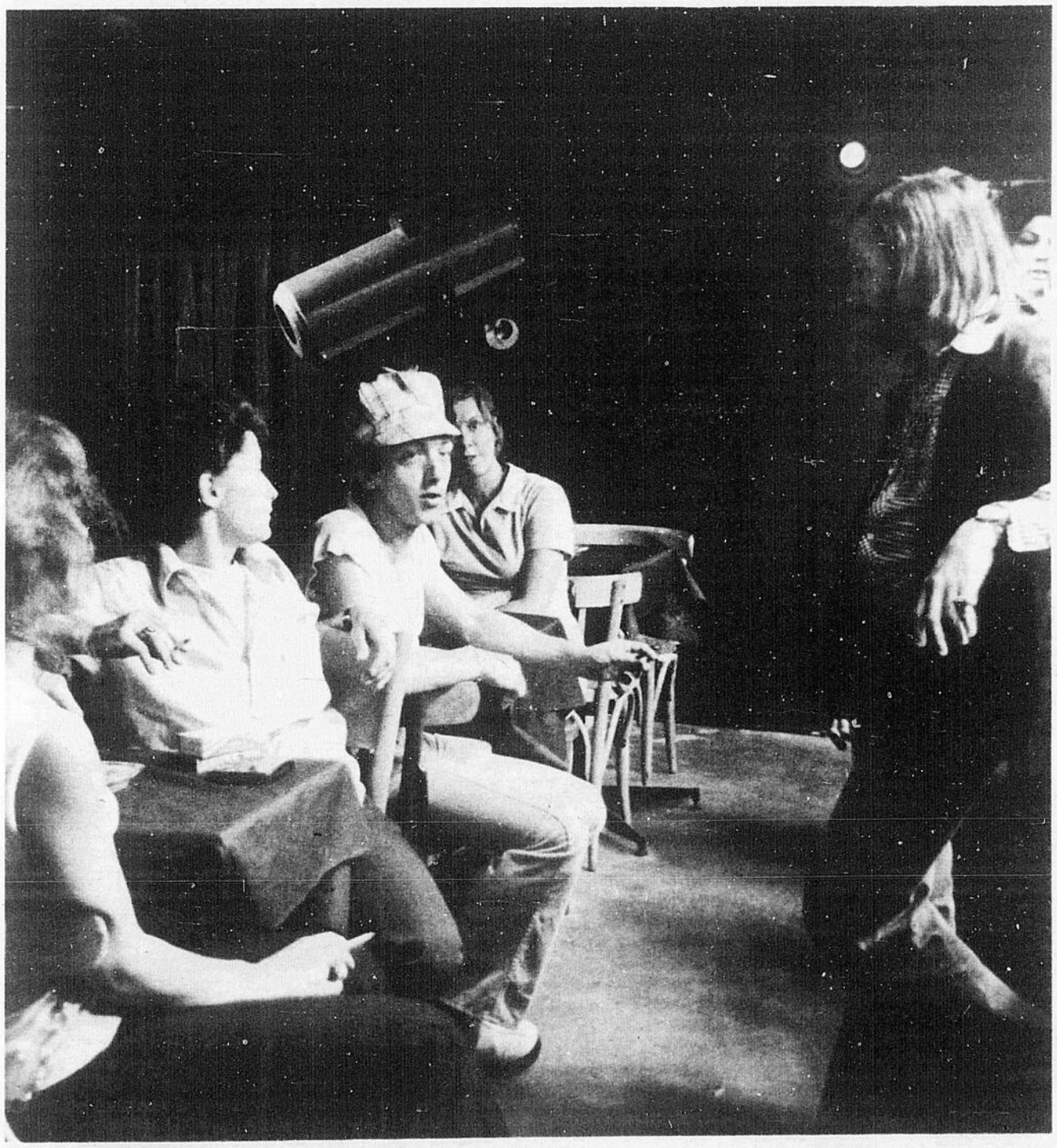

LES INSTRUCTIONS du réalisateur aux comédiennes et aux comédiens.

OURS D'ARGENT FESTIVAL DE BERLIN 1971
V.O. S.T. ANG.
"IL DECAMERONE"
DE PIER PAOLO FASOLINI
STUDIO B MARIA CALLAS
"UNE GRANDE TRAGÉDIENNE POUR UNE SUPERBE TRAGÉDIE" — Le Monde
14 ANS
UN FILM DE
PIER PAOLO PASOLINI
V.O. ST. FR. MÉDÉE
Couleur
Sam. 7 et 9 h. Sam. Dim. 3-5-7 9 h.
Étudiants $1.50 en tout temps
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St Paul 861 7863

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
AUJOURD'HUI 5 AOUT
4:30 un film de BRUAN MacNAUGHTON
MONTY PYTHON'S: AND NOW FOR SOMETHING COMPLETELY DIFFERENT
John Cleese, Graham Chapman
(en anglais) en couleurs
7:00 un film de FERNANDO ARRABAL
VIVA LA MUERTE
Mahdi Chaouch, Anouk Ferjac
(en français) en couleurs
9:30 un film de STANLEY KUBRICK
2001: L'ODYSSEE DE L'ESPACE
Keir Dullea, William Sylvester
(version française) en couleurs
99¢ PRIX D'ENTREE CHACUN DES FILMS
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

cinéma québec
Dans le numéro d'août:
Mondo-Cannes 73
•
Le public québécois face à la critique cinématographique
•
La mort du Verdi
•
Richesse des autres

Je désire recevoir cinéma/québec à partir du mois de ..... ☐
Un abonnement d'un an (10 numéros): normal $6.50 ☐ étudiant $5. ☐
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Zone ..... Prov./Pays .....
cinéma/québec, c.p. 309, station outremont, montréal 154, québec,
Tél.: (514) 272-1058

SALLE RESNAIS
4e SENAINE
18 ANS Adultes
FRITZ le CHAT
DE RALPH BAKSHI
elysee
35 MILTON / 842-6053
POUR TOUS
PIERRE RICHARD MIREILLE DARC
YVES ROBERT
le grand blond avec une chaussure noire

vient de paraître

"Nasser" par Mohamed H. Heikal, *les documents du Caire, collection "J'ai Lu".* Anthony Eden, Nikita Krouchtchev, John Kennedy, Lyndon B. Johnson, Che Guevara, Chou En-Lai, Nehru, Tito ont vécu des moments cruciaux de l'histoire aux côtés du Président Nasser. L'auteur de ce livre, Mohamed H. Heika fut l'éminence grise du président de la République de l'Egypte pendant 18 ans. Il a été témoin des dessous de la politique de notre époque et en fait ici le récit: **"Le résultat n'est pas une biographie: Ce n'est pas l'histoire d'aucune des batailles qu'il livra. Ce n'est pas l'histoire complète de l'affaire de Suez. C'est l'histoire de ses relations personnelles avec onze hommes, onze géants de la scène internationale, qu'il rencontra sur le plan contestataire ou amical et parfois sur ces deux plans à la fois. Et en la relatant, on touche à des événements, à des principes et à des résultats qui ont fait du monde ce qu'il est aujourd'hui."**

"Le paradis du pouvoir" par Georges-Emile Lapalme, *les éditions Leméac.*

Avec "Le paradis du pouvoir", Georges-Emile Lapalme clôt ses mémoires. Le livre reconstitue les années 1960 à 1964 tel que l'auteur les a vécues. On se souvient qu'en 1964, le politicien démissionnait de son poste de Ministre des affaires culturelles, puisqu'il était incapable de mettre sur pied les projets qui lui tenaient à coeur lors de la création de ce ministère. Dans l'avant-propos de ce livre dans lequel apparaissent et vivent tous les hommes politiques de ces années, Georges-Emile Lapalme s'interroge sur l'importance de la période qu'il décrit: ***Les événements d'octobre 1970, l'assassinat de Pierre Laporte, tous ces événements sont sans commune mesure avec les choses que j'ai commencé à trier et à engranger pour ressusciter 1960 et la Révolution tranquille: après ce meurtre, tout cela en vaut-il la peine maintenant?".*** S'il parait relativement satisfait du rôle qu'il a joué au Québec, tant à titre de ministre de la Justice que de procureur général, M. Lapalme conserve néanmoins de sa vie politique un souvenir amer: ***"Dans les amoncellements des travaux et des jours, le pouvoir ne m'a jamais rendu heureux."***

"La femme eunuque" par Germaine Greer, *collection Documents, les éditions "J'ai lu".*

"La femme eunuque" ce best-seller écrit en 1970 est maintenant sur le marché à prix populaire. L'auteur est convaincue que la femme n'arrive pas à s'affirmer face à l'homme ni à prouver son autonomie. Germaine Greer, une universitaire d'origine australienne, a observé la condition féminine dans les divers aspects de la société contemporaine: la cellule familiale, l'éducation sexuelle, les salaires, la mode, la publicité. Cette société, nous dit madame Greer, est entièrement organisée et dominée par l'homme. Sans se révolter d'une manière violente, l'auteur suggère une façon de vivre qui rendra à la femme sa vraie dignité, au terme d'une révolution du coeur et de l'esprit.

"Hosanna" suivi de "La duchesse de Langeais" par Michel Tremblay, *collection "répertoire québécois," Leméac.*

Au mois de mai dernier, le Théâtre de Quat' sous créait "Hosanna", une pièce mettant en scène deux personnages homosexuels, travestis, vivant intensément le drame de leur vie commune dans une garçonnière meublée quelque part sur la Plaza Saint-Hubert: Cuirette, un ancien gars de bicycle, qui a déjà fait de la peinture érotique au temps où il nourissait encore des aspirations artistiques. Hosanna, un travesti habillé comme Elizabeth Taylor dans "Cléopâtre" en infiniment plus cheap. Deux personnages qui se déchirent: "Ben si chus ni un gars ni une fille pour que c'est faire que tu restes avec moé d'abord! Quand tu couches avec moé, avec qui tu couches, si tu sais pas c'que chu! Avec le gars ou avec la fille! Les gars de bicycle m'ont toujours excité; moé, mais j'sais pourquoi! Mais j'me sus toujours demandé pourquoi un gars comme moé, un "gars" comme moé, déguisé pis fardé, pis beurré, pis épilé, excitait tant que ça les fameux gars de bicycle! Hein?"

"Origami" ou l'art du pliage de papier, *par Robert Harbin, aux éditions de l'homme.*

L'origami est un divertissement qui se tient en équilibre entre l'art et le jeu. C'est l'art du pliage du papier, régi par des règles strictes et simples comme celles d'un jeu. Cette discipline orientale connaît aujourd'hui de nombreux adeptes occidentaux. De grandes expositions de styles et de formes variées ont récemment été tenues à Seattle et à Londres. On consacre même à l'art du pliage du papier des émissions à la télévision anglaise, française, suédoise et mexicaine.

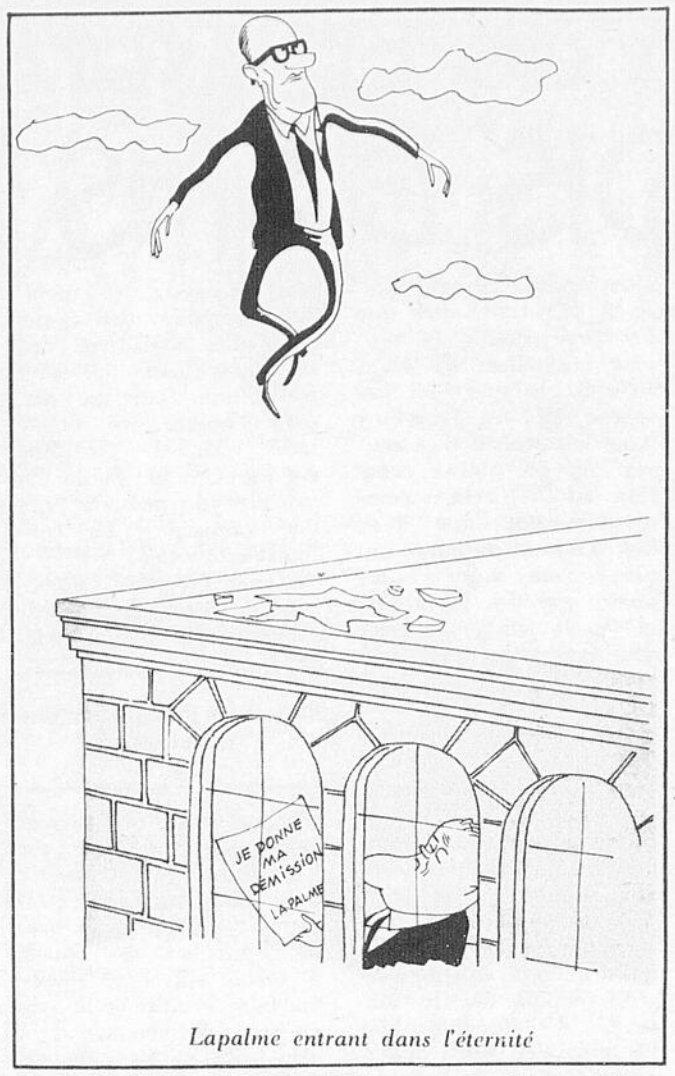

Lapalme entrant dans l'éternité

LA DEMISSION DE LAPALME, vue par Berthio, en 1964.

Le dernier volume de l'Histoire de la Liberté, Québec-Canada, qui marque l'une des grandes mutations dans le monde d'hier et d'aujourd'hui, est sorti de presse, à l'Atelier du Compagnonnage, en France. L'étude principale a été réalisée par Maurice Séguin, professeur d'histoire à l'Université de Montréal.

L'UNION DE 1840

DURHAM

Le choc de 1837 amène enfin la suspension de l'impolitique constitution de 1791. Durham, en 1839, donne raison aux Canadiens français comme réformistes. Il admet même en théorie la légitimité de leur lutte de race pour la suprématie. Mais, il sait que le Canada français est un résidu sans avenir d'une ancienne colonisation et qu'une indépendance précaire du Canada français ruinerait les chances d'avenir du British North America. Bien qu'il méprise les prétentions de supériorité raciale, il est forcé, par la réalité, de se prononcer contre le séparatisme canadien-français pour sauver le seul séparatisme viable à l'époque, le séparatisme canadien-anglais.

Les instructions que Durham a reçues lui ordonnent de chercher une solution au problème national du côté d'une formule d'union fédérale. Bien accueillie par le Haut-Canada, l'union fédérale est repoussée par les "Montrealers". Les Britanniques du Bas-Canada craignent une Chambre d'assemblée —même provinciale — dans laquelle les Canadiens détiendraient la majorité. Et Durham se demande si les Canadiens n'utiliseraient pas les quelques pouvoirs qu'on leur laisserait dans la législature subordonnée pour tenter de saboter tout le régime. L'union législative des deux Canadas est la formule finalement retenue pour résoudre, en 1840, le problème de l'affrontement national.

L'UNION LEGISLATIVE DE 1840

On réalise enfin l'union des forces anglaises des deux Canadas au-dessus des Canadiens français. Solution envisagée dès 1810, qu'on a failli appliquer en 1822 et qu'on ne pouvait plus remettre devant la désorganisation générale. C'était le veto du British Montreal et derrière ce veto, celui de tout le British North America au séparatisme du Québec.

L'Union, seule solution logique, est imposée par la force des choses. Elle est commandée par les intérêts supérieurs de la colonisation anglaise. Elle n'est pas un caprice, un châtiment pour une faute temporaire de déloyauté. Elle n'est pas l'effet d'une politique momentanée de persécution. Maîtres depuis 1760 de tous les leviers de commande, les Britanniques, par l'Union, consolidaient leur emprise non seulement sur la vallée du Saint-Laurent, mais sur le Québec même.

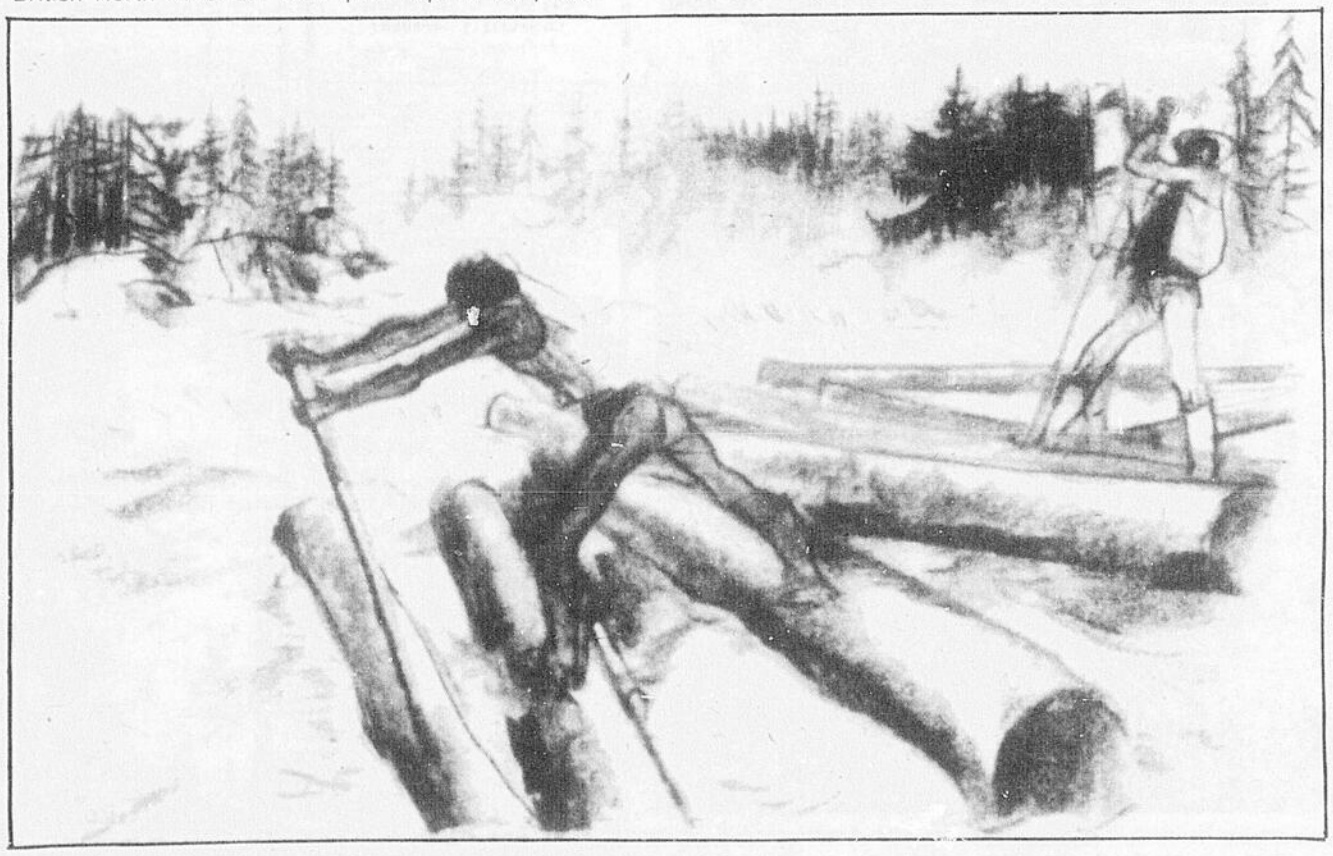

QUÉBEC-CANADA

L'histoire de la Liberté

S'adresser à 9670, rue Péloquin
Montréal 358

Nom. . . . . .
Adresse. . . . . .
Ville. . . . . .
Profession. . . . . .

"Il y a trop de stations radio de langue anglaise à Montréal"

– Gilles Proulx

par Micheline Lachance

"Malheureusement, la radio privée ne correspond pas à l'image d'une société dynamique où la moyenne d'âge est de trente ans. Au contraire, elle reflète l'image d'une société qui évolue dans la bêtise, la facilité et le joual. C'est d'ailleurs ce qui fait que plusieurs travailleurs de la radio sont incompétents, vulgaires et qu'ils bafouent à longueur de journée la langue française."

Un an après la parution d'un premier ouvrage intitulé **"Pour une radio civilisée"**, Gilles Proulx, animateur et reporter à la station radiophonique montréalaise CKLM revient à la charge. Il publiait, il y a environ deux mois, **"Pour une radio réformée"** aux éditions du Jour. Reprenant et complétant l'explication des difficultés auxquelles se heurte la radio québécoise, Gilles Proulx tente ici de proposer les solutions aux lacunes existantes.

"Le mitraillage des media anglo-saxons"

Inutile de prendre ici les exemples de kétainerie radiophonique cent fois répétés. Passons plutôt aux correctifs que propose l'auteur de **"Pour une radio réformée"**, suggestions souvent à peine ébauchées mais qui n'en appellent pas moins à la réflexion. Le premier correctif dont nous parle M. Proulx introduirait un équilibre sur les ondes québécoises: **"Le Québécois est tellement menacé dans sa langue, donc dans son identité, par le mitraillage en règle des média anglo-saxons qu'il en perd toute faculté et n'arrive même plus à s'exprimer. L'influence culturelle du colonisateur s'exerce aussi par les grands véhicules de l'information collective."** La solution? **"Etablir un équilibre entre les stations francophones et anglophones. Puisque la proportion des gens qui s'expriment en langue anglaise à Montréal s'élève à 32.9% (si on inclut le groupe anglicisé de Néo - québécoi), on pourrait trouver sur la bande AM cinq stations françaises, une bilingue, une multilingue avec identité française et trois anglaises. Un total de dix stations "AM" suffirait amplement pour desservir 2½ millions d'habitants."**

A Montréal

Concrètement que signifieraient ces changements? **"Chez les Anglais, on pourrait songer à conserver la station CBM. Une négociation bilatérale entre Ottawa et Québec permettrait probablement de maintenir les deux réseaux à travers le pays. Par ailleurs deux stations privées comme CFCF et CJAD pourraient continuer à occuper leur place sur la bande AM. Des règlements nouveaux exigeraient bien sûr que ces stations soient la propriété d'intérêts de chez nous. Du côté francophone, même si on conservait cinq postes français, ils représenteraient cette fois 70% de la population. L'une d'entre elles pourrait être communautaire et se spécialiserait en information; une deuxième opterait pour une formule populaire mais française à 100%, une autre serait patronnée par les centrales syndicales tandis qu'une quatrième serait sportive et finalement, l'actuelle CBF. Pour ce qui est de la bande FM, elle offrirait une diversité musicale destinée aux mélomanes et adeptes de musique populaire."**

Le vedettisme

Une enquête menée auprès de 67,000 Canadiens de plus de 14 ans par la Division de l'éducation de l'organisme national en ce qui a trait aux loisirs d'intérieur affirme que 95% des personnes interrogées sont amateurs de télévision. Elles regardent en moyenne entre 8 et 14 heures de télévision par semaine. Par ailleurs 29.2% affirment ne consacrer qu'une heure à la lecture par semaine. A partir de ces données, Gilles Proulx dénonce le nombre incalculable de personnalités médiocres qui occupent la vitrine de l'information, reléguant celles qui ont véritablement quelque chose à dire au rôle de marionnettes: **"Il y a l'actrice à fesses qui devient intervieweuse à la télé pour servir madame, le politicien qui est associé aux vedettes de baseball et l'experte en affaires sociales qui, grâce à son émission à la radio, peut vanter les mérites du marchand de peinture du coin ou encore du supermarché. Ce métier qui se voulait distingué il y a quelques années, soit à l'époque de Miville Couture, est devenu aujourd'hui facile et insipide".**

Les goûts du public

Selon Gilles Proulx, **"les épiciers de la radio commerciale prennent le mors aux dents à la veille de la publication du fameux rapport des cotes d'écoute."** Car est-il besoin de préciser, **"une bonne cote d'écoute permet à la station chanceuse de vendre ses commerciaux plus chers."** Mettant en doute les méthodes de consultation des maisons telles que BBM (Bureau of Broadcasting and Measurement) **"qui analyse en supposée connaissance de cause depuis Toronto, les goûts des Québécois"**, l'auteur suggère de confier à une université québécoise le soin d'effectuer les sondages auprès de la population radiophile du Québec: **"Ce serait ainsi l'occasion de permettre à des étudiants de mettre en pratique des techniques théoriques de "surveying".**

"En Angleterre poursuit M. Proulx, **on a déjà établi un système de consultation en formant un grand jury composé d'auditeurs et de télé-spectateurs. Ces jurés de la BBC anglaise jugent la qualité des émissions et donnent leur propre appréciation. De pareils sondages permettent de mieux concentrer les énergies des diffuseurs dans le domaine de la programmation. Le Québec aurait tout intérêt à établir son propre système de sondage en radio-télévision. Pour l'instant les cotes d'écoute n'existent qu'à des fins purement commerciales, c'est-à-dire la vente de publicité. Elles servent souvent de prétexte aux propriétaires de postes qui profitent d'une soi-disant baisse d'écoute pour faire sauter un animateur."**

La radio communautaire

La radio communautaire: le sujet de l'heure. Celle qu'entrevoit Gilles Proulx vulgariserait les grands problèmes du Québec et aiderait, dans un deuxième temps, la population à s'exprimer librement et surtout sans émotivité. Une radio comme il s'en fait une à CBF avec l'équipe de Présent: **"Cette radio verrait à assurer l'accessibilité à l'information en ce qui concerne par exemple le planning familial, la culture nationale québécoise, le développement d'un sens de l'appartenance, et une confiance en nos propres valeurs."**

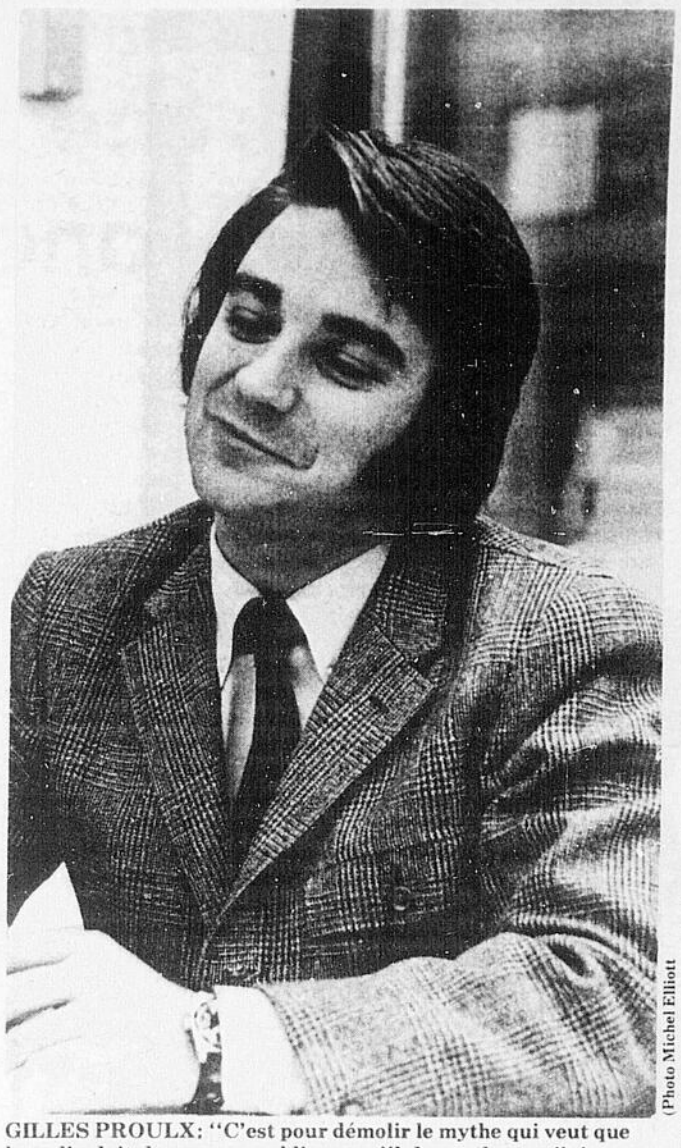

(Photo Michel Elliott)

GILLES PROULX: "C'est pour démolir le mythe qui veut que la radio doit donner au public ce qu'il demande que j'ai cru bon d'écrire "Pour une radio réformée."

12-13

Numéro Double

Sur La Femme

(84 pages—$2.00) Magazine OVO 1430 St-Denis, Montréal, 288-0533

QUÉBEC-PRESSE

CHAUD 2

QUÉBEC-PRESSE

le 6 octobre au Centre Paul-Sauvé

Le Front D'action Politique

construire une organisation politique des travailleurs

abonnez-vous au journal duFrap
contribuez financièrement au Frap

FRAP

ABONNEMENT ANNUEL $5.00

TEL.: 843-8901
3960 St-Denis
MTL 132
Succursale C, C.P. 215

Un professeur nous écrit

La recherche en littérature québécoise: une "sous-analyse" de QUEBEC-PRESSE

Ainsi, un étudiant vous a raconté (Voir Québec-Presse du 22 juillet) qu'en littérature, à l'Université de Montréal, "si on propose un sujet québécois, on se fait accuser d'être politisés. Il faut faire de l'esthétique et la littérature québécoise s'y prête peu". Or, plus de la moitié des sujets de thèse sont maintenant pris en littérature québécoise. Il est très rare qu'un sujet soit refusé, et jamais pour des raisons politiques. Et on fait aussi bien de l'histoire (des idées), de la sociocritique, de la psychocritique, que des études thématiques, linguistiques, structurales, et "de l'esthétique". De plus, les professeurs sont "politisés" à peu près dans les mêmes proportions et dans le même sens que les étudiants. L'avenir de la société, de la langue et de la nation québécoises ne les laissent pas académiquement froids: ils ont manifesté (y compris quelques Français) contre le bill 63, ils ont organisé en octobre 1970 un colloque Miron. Le directeur du Département précisait dans sa présentation:

"Notre manifestation revêt donc un caractere politique, l'écrivain Gaston Miron étant le symbole de tous ceux qui ont pu être touchés par cette loi (des Mesures de guerre). A travers Gaston Miron, nous pensons à tous ceux -- travailleurs, intellectuels, artistes, hommes politiques -- qui auraient pu être emprisonnés pour avoir exercé un droit fondamental: la liberté d'expression."

"Je la prends"

"Dans le domaine littéraire, ceux qui ne croient pas au Québec se laissent prendre par la littérature des autres", écrivez-vous en conclusion de votre coup d'oeil sur les titres **d'une** collection des Presses de l'Université de Montréal. Excusez-moi, mais je crois au Québec et je ne me **laisse** pas prendre par la littérature française: je la prends. Vous évoquez ceux qui coupent "les cheveux de Camus en quatre, alors que cent autres personnes l'ont fait avant nous". La question serait de savoir si mon livre est assez différent des autres pour apporter du neuf (c'est ce que me disent un Quilliot ou un Sarocchi, qui en ont écrit). En tout cas, pendant que j'épilais Camus (et la guerre, les bureaucraties, les fascismes, la question algérienne, derrière les grandes images matérielles), je m'efforçais, davantage encore, de débroussailler la littérature québécoise.

Revenons à vos larges (mais superficielles) perspectives. Je ne suis pas contre "l'établissement de quotas, tout comme dans les échanges internationaux", encore faut-il que les bilans soient exacts et complets. Je ne doute pas de votre honnêteté, je pense seulement que, pour une fois, vos "pointes" étaient mal aiguisées et mal dirigées.

Ne pas confondre!

D'abord, vous paraissez confondre l'enseignement qui se donne, la recherche qui se fait à la Faculté et les publications des Presses. Or, certains professeurs ont publié ailleurs (Gilles Marcotte, Monique Bosco, Brochu, Hamel...). D'autre part, les auteurs des **Racine, Balzac, Flaubert, Régnier** et **Claudel** ne sont pas professeurs a notre Département d'études françaises. Parmi les autres, quelques-uns sont d'origine étrangère et leur spécialité est, en effet, la littérature française des siècles classiques, ou, vous l'admettrez, leur compétence nous est utile, nécessaire.

Restent les professeurs québécois qui publient un livre, le plus souvent leur thèse, sur des écrivains français. (Vous pouvez tout de suite ajouter à votre liste André Brochu et Jeanne Demers qui ont des études à paraitre sur **Les Misérables** et sur Commynes). Pourquoi devraient-ils se l'interdire? Je comprendrais votre inquiétude s'ils remplaçaient un domaine par un autre (étranger, privilégié), mais ils contribuent plutôt à agrandir le nôtre. Vous reconnaissez à Nicole Deschamps, auteur d'un **Sigrid Undset,** le mérite d'avoir étudié aussi Louis Hémon (et le mythe de **Maria Chapdelaine,** et Gaspé, et Mme Bégon...). Duquette a publié un **Germaine Guèvremont** après un **Flaubert.** Jean-Cléo Godin et moi avons publié, après **Bosco** et avant **Camus,** un **Théâtre québécois** (dont nous préparons le deuxième tome) --- comme à Laval, à McGill ou à l'UQAM Jean Marcel passe du Moyen-Age à Ferron, André Smith de Céline à Godbout, Jacques Allard de Zola à Bessette.

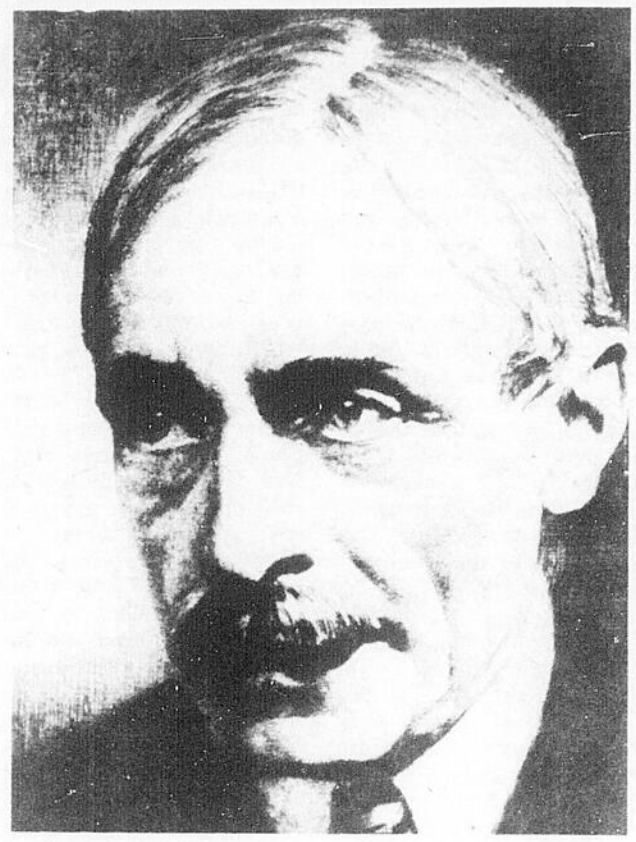

PAUL VALERY, poète français. L'étude de son oeuvre ramène-t-elle au Québec? (Photo Information française)

exclusivement québécois

Vous oubliez d'ailleurs de signaler que, si certains professeurs se partagent (inégalement, le plus souvent en faveur de la littérature québécoise), d'autres se consacrent exclusivement à celle-ci (Hamel, Le Blanc, Le Grand...).

Enfin, les Presses. Vous n'avez parlé que d'une collection, alors qu'il en existe plusieurs sans compter les revues, qui ont publié --- et correctement, ce qui n'est pas une marque de mépris --- des ouvrages fondamentaux sur la culture québécoise: de **Joseph-François Perreault** et des **Imprimés** du début du XIXe siècle jusqu'à l'émigration aux Etats-Unis et à l'urbanisme des nouvelles banlieues. "Quant à Saint-Denys Garneau, Albert Laberge (...); fouille-moi: rien". Eh bien! en fouillant votre bibliothèque je trouverais sans doute l'édition critique des **Oeuvres** du premier par Brault et Lacroix, aux P.U.M. J'y trouverais peut-être aussi (elles furent annoncées dans **Québec-Presse**) les plaquettes de la collection "Lignes québécoises", dont je m'occupe, qui a fait paraitre en 1973 des études sur Saint-Denys Garneau (justement!), Guèvremont et Desrosiers, qui en a deux sous presse (sur Aquin et Ferron), quatre en lecture et une vingtaine en préparation (Laberge y figure).

Je pense que si nous sommes colonisés et aliénés, ce n'est pas actuellement par la littérature française (qui nous a aidés à prendre conscience de notre situation et de nos moyens), mais par des conditions socio-économiques précises -- que d'ailleurs **Québec-Presse** et vous-même analysez souvent fort bien et courageusement.

Votre lecteur,
Laurent Mailhot,
professeur adjoint à l'Université de Montréal

La Compagnie des deux chaises présente: à compter du 2 août
UNE COMÉDIE MUSICALE

avec le Théâtre du Bonhomme Sept-Heure
Prix $3.00 (Étudiants $2.00) SALLE CLIMATISÉE
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVENUE DES PINS – 845-7277

1 août au 2 sept.
LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE
une soirée de danse contemporaine
Théâtre Centaure
453, rue François-Xavier
(Vieux-Montréal)
mer.-dim. à 20h.
billets: $3.50
étudiants: $2.00
réservations:
861-3059 (jour)
288-6315 (soir)
(métro Place d'Armes)

l'Amérique du Sud
A PARTIR DE $733.
RIO DE JANEIRO
BUENOS AIRES
SANTIAGO
LIMA
ENFIN À LA PORTÉE DE TOUS...!
Pour tous vos voyages, venez nous voir
Agence de Voyage Pélican
334-6692
2425 de Salaberry

Explorez la plus grande réserve d'animaux sauvages au Canada!
Venez en voiture avec toute la famille. Vous circulerez au milieu des fauves vivant en liberté: 50 lions, 24 tigres, 11 guépards, des éléphants, des girafes, des zèbres, des rhinocéros, des singes . . . Nulle part ailleurs vous ne verrez ça!
PARC SAFARI AFRICAIN
Venez, on vous mangera pas!
Hemmingford, au sud de Montréal—Autoroute 15, sortie 4

Danhoffs
STEAKS marque rouge
SHISK-KEBAB
A PRIX POPULAIRE
COCKTAIL LOUNGE
• CARTE BLANCHE
• DINER'S
• CHARGEX
Ouvert 24 heures par jour
1446 rue Peel 849-1141

"LA COUPE STAINLESS" de Jean Barbeau "occupera" durant le mois d'août le théâtre anglophone "Le Piggery" à North Hatley. Dans l'ordre, les interprètes de cette comédie: Marc Legault, Emmanuel Charpentier, Muriel Dutil, Maurice Gibeau, Marie Louise Dion et Robert Lalonde. Les heureux gagnants de la "Coupe Stainless".

Théâtre d'été

"La Coupe Stainless" au Piggery de North Hatley

Un théâtre d'été anglophone se transforme temporairement en théâtre francophone. "Le Piggery", situé à North Hatley, met en effet à l'affiche durant le mois d'août une pièce de Barbeau produite par le groupe Polygone (Andrée Saint-Laurent, Daniel Roussel et Richard Lanthier) qui s'appelle "La coupe Stainless". Le théâtre du Piggery a présenté jusqu'ici des pièces exclusivement anglaises.

"La coupe Stainless", comme toute les pièces de Barbeau ne manque pas d'originalité: il s'agit des dessous de la vie d'une équipe de ballon-balai, vue de la cabine des joueurs, où une "cheer leader" du nom de Rita s'occupe de réchauffer les vedettes, et de prodiguer toutes sortes d'encouragement...

Selon l'appellation de Barbeau, il s'agit d'une "épopette-balai", fort satyrique sur le monde du sport et ses amateurs. La musique est d'Emmanuel Charpentier, et la distribution comprend Marie-Louise Dion, Murielle Dutil, Robert Lalonde et Marc Legault.

Il s'agit du troisième spectacle produit par Polygone, qui avait monté par les années passées "Alice au pays des merveilles" présentée à Terre des Hommes, et "Tout le monde est heureux", d'après le Petit Manuel d'histoire de Léandre Bergeron.

Trois spectacles à Montréal

Pour la première fois, le théâtre vit à Montréal cet été. Au moins trois pièces importantes tiennent actuellement l'affiche, au TNM et au Quat' sous, lieux généralement clos durant la morte saison alors que comédiens et scènes se transportent en campagne.

Au Quat'sous

Jeudi soir dernier avait lieu la première d'une comédie originale de Normand Daigneault (Georges et les Etoiles de l'est) dont le seul titre est déjà tout un programme: **"Le bonhomme sept-heure s'en vient, ou écoute ta mère quand ton père te parle ou vice-versa".**

L'accueil du public a été fort chaleureux et pour cause. Daigneault y montre autant d'imagination et de fantaisie qu'avec "Les Etoiles de l'Est". Il explore toujours le milieu des petites gens, de l'Est de Montréal, mais cette fois son thème est le père. Il s'agit en fait d'une "pièce à thèse". Les sociologues ont toujours dit que le père était absent de l'éducation des enfants. Daigneault démontre la fausseté de cette affirmation: au contraire le père est très important, mais il l'est justement par son absence... D'où une série de tableaux et d'enchaînements originaux qui mettent tour à tour en relief la mentalité des parents, les rêves des enfants, leurs projections pour élever leurs futurs enfants, et cette absence du père. Mais en fait, le père est bien présent. Il l'est cependant au mauvais moment: quand il s'agit d'encourager son fils à devenir vedette de hockey ou quand il s'agit d'aller voir les petites filles jouer dans la ruelle. Mais pour le reste, il est bien trop occupé à gagner la pitance de sa petite famille. Il n'a pas le temps de rien d'autre...

"Nous ne voulons pas dénoncer et charger le père, dit Normand Daigneault, mais bien dire et aider à comprendre une situation de fait."

La pièce est en principe à l'affiche jusqu'au 12 août prochain.

Au TNM

Le TNM se surprend lui-même. Produire un spectacle d'été relevait d'abord d'une expérience, d'un essai duquel on attendait certes de bons résultats, mais pas ce succès inespéré. "Manon Lastcall" et "Joualez-moi d'amour", aussi deux comédies de Jean Barbeau, sont jouées pratiquement à guichets fermés tous les soirs depuis le début du mois de juillet. Avec son initiative des Midi-théâtres de l'an dernier et ces représentations d'été à un prix abordable ($3.00), le TNM a certainement fait un pas dans la voix d'un théâtre plus populaire.

Les amateurs

Soulignons aussi le fait que le vieux Théâtre National, (1220 Sainte-Catherine Est) sera occupé jusqu'au 28 août prochain par la troupe de la "Machine à Boule" qui y présentera une parodie-Western de la pièce de René de Obaldia: "Du vent dans les branches de sassafras." L'entrée est libre et il y a spectacles tous les soirs sauf les lundi et mardi à 8 heures précise.

en coulisses

par Michel Sabourin

Au lieu des 12 jours prévus, c'est durant 18 jours que Robert Charlebois tiendra l'affiche à l'Olympia de Paris. Il y sera cette fois en one-man show du 13 au 30 septembre. La décision d'augmenter le nombre des spectacles vient du fait

CHARLEBOIS: une semaine de plus à l'Olympia.

que, plus d'un mois avant, les billets étaient pratiquement épuisés. Au Québec, Charlebois chantera le 17 août à l'église Saint-Antoine-de-Padoue, dans le cadre du festival d'été de Longueuil, et le 18 août à la Petite Bastille de Québec. Ce dernier spectacle devrait être l'un des shows de l'année au Québec, puisque c'est en plein air et que l'endroit peut accueillir plus de 10,000 personnes.

•••

La sortie du film de Denys Arcand, "Réjeanne Padovani", est prévue à Montréal pour le 21 septembre prochain. Le film remporte déjà un succès certain, puisqu'à la suite de sa projection au festival de Cannes, il a été acheté par la France, la Grèce, le Portugal et la Suède. La télévision norvégienne s'en est aussi assuré les droits. "Réjeanne Padovani" sera aussi bientôt projeté aux festivals de Beyrouth et d'Atlanta aux Etats-Unis.

•••

A l'affiche du Vidéographe, jusqu'au 11 août inclusivement, deux courts rubans, l'un de Pierre Bonin intitulé "Délirium" et l'autre d'Assen Nicolov sur la pollution. Le vidéographe est situé au 1604 Saint-Denis et les représentations ont lieu tous les soirs à 8 heures, sauf le lundi.

•••

C'est encore un secret des dieux, mais une personne relativement bien connue du milieu artistique montréalais prépare pour fort bientôt l'ouverture d'une boîte québécoise à Paris. On en est à y mettre la dernière main et l'ouverture devrait avoir lieu au début de l'automne. On y présentera évidemment des artistes québécois.

•••

Parmi les projets de Perspective-jeunesse, il y en a un qui mérite une certaine attention. Il s'agit d'un projet du groupe "Le théâtre du Grand Fanal", fort original au départ: monter un local de théâtre équipé pour produire et le mettre à la disposition des troupes amateurs qui désirent y produire des spectacles avec le matériel et les techniciens nécessaires. Le local est déjà en place depuis un bon mois: malheureusement les troupes amateurs n'ont pas répondu aussi bien que prévu à l'appel. Ce que voyant, le groupe a décider de se scinder en deux: une partie continuerait le projet initial, et l'autre travaillerait sur des productions. C'est ainsi qu'on pourra y entendre les 6, 7 et 8 août à 21 heures la lecture publique d'une pièce originale d'un jeune auteur, Jeanne-Mance Delisle, intitulée "Geneviève et Martha". Parallèlement le Théâtre du Grand Fanal continuera de présenter les spectacles des troupes intéressées. Appel est donc lancé aux troupes amateurs ayant produit des spectacles l'hiver dernier ou cet été et qui aimeraient les reprendre devant un nouveau public. Le théâtre du Grand Fanal est situé au 411 est, Ontario.

•••

CLAUDE LANDRE: une revue à la Place des Arts pour l'automne, suivie d'une tournée en province.

"Oscar", une comédie de Claude Magnier, est la troisième pièce présentée cette saison au théâtre de La Fenière situé en banlieue de Québec, à l'Ancienne-Lorette. Elle sera à l'affiche du 4 août au 16 septembre inclusivement. "Oscar" a été la toute première pièce présentée à ce théâtre d'été il y a seize ans.

•••

Pas très originale, la programmation de l'imprésario Michel Gélinas pour la prochaine saison: Georges Moustaki, Serge Reggiani, Roger Whittaker et Adamo. Chaque année les mêmes noms. Il y a bien sûr une volonté chez Gélinas de ne prendre aucune chance et de n'ammener que des noms solidement établis. Sans doute pour des raisons de sécurité financière. Mais même là, il me semble qu'il devrait y avoir moyen de faire mieux. Quand bien même que ç'aurait juste été d'essayer d'avoir Brassens. . .Seule consolation, cette revue montée par Claude Landré, "Top secret" et qui sera présentée les 16, 17 et 18 novembre.

•••

Et jusqu'au 12 août, l'infaillible Sol sera à l'affiche du Patriote de Sainte-Agathe.

•••

Si vous êtes de passage à Terre des Hommes aujourd'hui, allez jeter un coup d'oeil du côté du kiosque international de musique. Un groupe québécois de jazz classique, appelé Maneige, y sera en concert, et on le dit fort bon.

disques

par Michel Sabourin

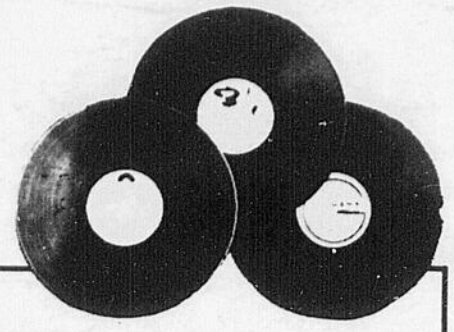

Un disque d'amour

EMMANUELLE
Le monde à l'envers
Sol 7 SOLT 59601

Derrière cette interprète encore mal définie qu'est Emmannuelle, il y a bien sûr Stéphane Venne. Ce qui signifie inévitablement un disque bien fait, des chansons jolies, au passage quelques tounes fort bien tournées pour décrocher les honneurs des palmarès ("Et c'est pas fini"; "Le monde à l'envers") et une certaine beauté plastique indéniable. C'est, me direz-vous, bien assez. Dans un certain sens, vous avez raison. Pourquoi faire le difficile? J'ai bien écouté Emmanuelle au moins deux fois avec plaisir. Sa voix a un brin de chaleur, elle a un bon sens du rythme quand elle chante des chansons rapides et, en d'autre temps, sa sonorité reste toujours plastiquement belle. Mais faut-il se contenter de cela? Si je répondais oui, j'aurais l'impression de faire partie de ceux qui pensent que l'habit fait le moine et qu'il suffit de recettes pour remplacer l'âme. Il me semble que la musique moderne comporte trop de bonnes leçons pour en faire fi. Et la première de ces leçons, c'est que la qualité d'un interprète réside dans sa personnalité. Lorsqu'un compositeur veut s'y associer, il doit tenir compte de cette personnalité et l'exploiter. Sinon mieux vaut pour l'interprète faire son propre choix de chansons. Venne promène ici Emmanuelle d'un genre à l'autre. De sorte qu'on ne la sent vraiment à l'aise nulle part et qu'on ne la connaît pas plus après l'avoir écoutée qu'avant. Belle, oui, bonne voix, oui, amoureuse, oui. Mais après, Stéphane Venne donne plus l'impression de composer pour son propre plaisir ou sa propre réputation que pour son interprète. Autre défaut inacceptable dans le cas de personnes de cette qualité: il n'y a pas de coeur. Emmanuelle donne plus souvent l'impression de faire du chant, de chercher à plaire par ses ressources techniques plutôt que par le coeur et l'émotion. C'est inacceptable en 1973, et il ne faut pas chercher ailleurs les causes du vide actuel de la chanson française. Ce défaut vaut d'ailleurs aussi bien pour le compositeur que pour l'interprète. Il ne suffit pas qu'une chanson soit bien tournée. C'est aussi stupide que de dire que c'est la beauté d'une femme qui fait ses qualités. Et aucune des chansons de cet enregistrement ne réussi à dépasser la beauté plastique pour atteindre les qualités du coeur et de la sensibilité. C'est malheureux, parce qu'avec un peu plus d'inspiration ce disque aurait pu passer du pas-pire au très bon. Nous sommes donc laissés sur notre appétit: qui est Emmanuelle et que peut-elle faire? A part "Le monde à l'envers", elle n'est pas vraiment à l'aise dans les pièces rythmées. Sa voix est trop classique. Dans "Et c'est pas fini" ce défaut est évident. Quant à "J'parle pu", c'est un remake de Diane Dufresne, la folie en moins. Passons sous silence les ballades sentimentales, où Emmanuelle met en application les leçons de chant qu'elle a suivies. Restent certaines ballades rythmées, un peu à la manière de Véronique Sanson, qui sont fort jolies et où Emmanuelle semble plus à sa place. "Touche mes yeux", "Que l'avenir vienne", "A jamais de toujours" me semblent avec "Le monde à l'envers", les meilleures réussites. Sans oublier une bonne interprétation d'"Amoureuse" de Véronique Sanson. Détail à souligner, à part le piano et l'orgue de Stéphane Venne, ainsi que le violoncelle, l'accompagnement est très quelconque.

LEON RUSSEL
Leon Live
Capitol

Voici donc ce triple album du géant Russel, du génial fou du blues et du rock. L'un des grands musiciens que l'Amérique connaisse. Il s'agit d'un album live, enregistré lors de la dernière tournée de Russel. On y fait un choix lourd de conséquences: celui de vouloir restituer à l'enregistrement l'esprit carnavalesque et "way out" qui anime les concerts de Russel. On y entend aussi bien la foule que Leon. De la musique, à part le piano de Russel, point ou très peu, si ce n'est une note captée ici et là entre deux mots du chanteur, ou deux cris de la foule. C'est un choix que certains endosseront complètement. Vu de cette manière, le disque n'est en effet pas dépourvu d'intérêt. Mais je trouve quant à moi que c'est charrier un peu. Encore cela aurait-il pu passer si l'album était simple. Mais, pour un triple, les moments de musique sont vraiment trop rares, et de nombreuses chansons, qu'on ne connaît pas et qu'on aimerait bien écouter plus à l'aise, s'en trouvent gâchées. On a plutôt l'impression d'entendre un discours, et j'avoue, même si on aime Russel, qu'on s'en fatigue assez vite.

CAT STEVENS
Foreigner
SP 4391

Il y a dans le monde une femme que j'aimerai toujours. Un être auprès de qui je serai toujours certain de trouver la joie de la chaude intimité, le plaisir d'être parfaitement moi-même avec quelqu'un. Parce que nous nous connaissons si bien.

Il y a dans le monde une femme qui a été mon premier amour et le plus grand jusqu'à ce que j'en trouve un autre. Mon premier foyer. C'était à vingt ans ou à quarante, qu'importe. Ensemble nous avions rêvé de percer l'enveloppe temporelle, d'atteindre la concordance parfaite de nos deux êtres.

Il y a dans le monde une femme que je n'oublierai jamais et qui sera toujours mon amie. Pourquoi alors s'être séparés. Parce que la tête a des raisons devant lesquelles le coeur ne peut s'entêter. Parce qu'un homme ou une femme honnête ne doivent pas accepter après avoir intuitionné le paradis, de retomber au purgatoire. Parce qu'il ne faut jamais laisser l'habitude et la routine remplacer l'intensité. Parce qu'il faut toujours remplacer un moins pire par un mieux. C'est Liz Taylor qui dit qu'elle et Burton se séparent parce qu'ils se sont trop aimés.

Voilà la pâte de laquelle est fait le dernier Cat Stevens: "Foreigner". C'est assurément parmi les plus beaux poèmes d'amour qu'il nous ait été donné d'entendre depuis longtemps sur disque, même si l'auteur verse assez souvent dans une sensiblerie un peu masochiste. Mais qui de nous, homme ou femme, n'a pas derrière lui une expérience d'amour semblable, une peine aussi grande que belle. Pour apprécier ce disque, il suffit simplement de fouiller jusque là.

Je ne m'intéresse pas assez à la vie personnelle des vedettes pour savoir si Cat Stevens est passé par là dernièrement. Chose sûre, il pénètre avec profondeur l'expérience amoureuse et en tire comme une illumination de l'amour humain empreinte de générosité comme de mal. Car il a mal. Et il le dit. Romantisme dépassé? Peut-être. Mais cela fait tellement de bien d'entendre quelqu'un se servir de la musique pour s'exprimer et non juste pour amuser. "Foreigner" est un chef-d'oeuvre d'émotion vraie.

La première face est tout entière occupée par une longue suite. Celle qui plonge au coeur de l'étranger que devient celui qui perd l'amour. C'est le combat du coeur et de la tête. Le coeur qui crie pour l'amour, la tête qui restitue à l'individu sa vraie dimension: **"Tu es l'être que j'ai rencontré qui m'a donné l'amour et ce petit respect dont on a tous besoin. Où que tu sois dans le monde, sache qu'il y aura toujours quelqu'un qui va t'aimer pour ce que tu es réellement. Je ne demande rien. Prends juste l'amour et l'amitié que j'ai pour toi. Parce que c'est ainsi. Le ciel a dû me programmer sur toi."**

La deuxième face est un peu plus pleurnicharde et dépressive. "The Hurt" explore les entrailles de la blessure. "Later" lance un appel au retour de l'être aimé. Mais quand on connaît Car Stevens, on sait qu'il y a toujours espoir dans n'importe quel "down". Il reste des choses, bien sûr, auxquelles s'accrocher. La perte d'une chose n'est pas la perte de soi ou du monde.

Cat Stevens nous avait jusqu'ici habitués à un univers peu complexe où le sens de la beauté triomphait facilement. S'il avait même continué sur la lancée de son dernier long-jeu "Catch Bull at Four", il serait facilement devenu l'idole fleur-bleue des jeunes filles qui pensent à troquer leur poupée pour un mari aussi beau et aussi fin que leurs rêves. "Foreigner" est donc en rupture de ban, et introduit dans le monde de Cat Stevens une conscience et un profondeur humaines jusqu'ici explorées qu'en surface.

Cette rupture est tout aussi nette sur le plan musical. Ceux qui appréciaient Cat Stevens pour ses ballades, le bercement de sa guitare, auront la surprise de trouver un musicien beaucoup plus rythmé et beaucoup plus complexe. C'est que Stevens est bleu. Et quand on est bleu, on s'exprime avec le blues. C'est la principale surprise de ce long-jeu; l'introduction à la ballade de style classique, d'une manière de thythm and blues, fort efficace pour son propos, et qui laisse sûrement présager de nombreux changements musicaux dans l'avenir. Il délaisse presque complètement la guitare accoustique qui faisait jusqu'ici sa marque de commerce, pour se mettre aux claviers, piano, orgue ou synthetiser. A la première mesure on croit s'être trompé et avoir ouvert un disque d'Elton John. Mais non, c'es bien la manière de Stevens avec ses fièvres et ses repos, ses balancements rythmiques si personnels. Puis on prête attention aux paroles. Et alors apparaît la richesse de ce savoureux ménage de la guitare rythmique, des beats de blues, des choeurs avec le style "Folk rock" de Stevens. C'est plus dur, plus syncopé, mais fort bien ajusté à l'émotion que porte la voix de Stevens.

Mais là les mots manquent pour décrire le numéro de chant de Cat Stevens. La seule conclusion qui me vient c'est de vous conseiller absolument ce disque, même si je m'étais promis de ne jamais faire une telle recommandation pour aucun disque...

CAT STEVENS

LES BEST-SELLERS DU DISQUE

Cette liste des meilleurs vendeurs est établie en collaboration avec les disquaires suivants: L'ALTERNATIF, 1587 Saint-Denis, LE CENTRE INTERNATIONAL DE MUSIQUE, 1334 Ste-Catherine O, MONTROSE, 3162 Bélanger, et EDMOND ARCHAMBAULT, 500 est Ste-Catherine.

1) George Harrison, "Living in the Material World". (Apple)
2) Louise Forestier (Gamma)
3) Jean-Pierre Ferland, "Les vierges du Québec". (Jaune)
4) Paul McCartney. "Red Rose Speedway". (Apple)
5) Claude Dubois". (Barclay)
6) Pink Floyd, "Dark Side of the Moon" (Harvest)
7) Jethro Tull, "Passion Play", (Atlantic)
8) Félix Leclerc, "L'allouette en colère". (Philips)
9) Focus, "Focus 3" (Sire)
10 Carole King, "Fantasy" (A.M.)

télévision

Dimanche

5D, à 17h, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. "Les Poustinias". Visite d'ermitages à Combermere, en Ontario et dans une île de la rivière Madawaska. "Tel-Aide". Reportage sur cet organisme qui reçoit les appels téléphoniques de gens en détresse.

LES BEAUX DIMANCHES, à 19h30, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. "L'Afrique d'hier". Dans ces lieux privilégiés, l'harmonie de la nature a été conservée. Les grandes familles d'animaux y survivent dans un équilibre parfait, grâce à leur interdépendance.

LES BEAUX DIMANCHES, à 20h30, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. "Lord Mountbatten - Le dernier vice-roi". Responsable, depuis 1945, d'un vaste empire, Lord Mountbatten joue en Extrême-Orient un rôle prépondérant.

CINE-CLUB, à minuit, aux canaux 2, 9, 11 et 13. "Les oiseaux, les orphelins et les fous". Film tchécoslovaque avec Philippe Avron, Juraj Kukura et Magda Vasaryova. Trois jeunes gens marqués par la guerre vivent une existence excentrique.

Lundi

CINE-SOIR, à 23h30, au canal 13 (Trois-Rivières). "Le miroir aux alouettes". Comédie avec Rita Gam, Elsa Martinelli et Alberto Sordi. A Cannes, pendant le Festival du Film, plusieurs personnages connaissent des aventures diverses.

CINE-SIX, à 23h48, au canal 6 (anglais). "Crime School". Drame social avec Humphrey Bogart, Gale Page et Billy Halop. Un jeune avocat lutte contre le régime de brutalité dans une école de réforme.

Mardi

CINEMA, à 16h30, au canal 4 (Québec). "Le voiturier du Mont-Cénis". Film italien avec Roldano Lupi, Elisa Cegani et Virna Lisi. Se croyant veuve, la femme d'un voiturier se remarie à un aristocrate taré.

LE BESTIAIRE, à 19h30, aux canaux 9C, 9NC et 11 (Câble Québec). "La fin d'un mythe". Les loups ont une patience inépuisable; ils sont considérés comme les parents modèles du règne animal.

ON N'A PLUS LES SEANCES QU'ON AVAIT, à 20h30, aux canaux 9C, 9NC et 11 (Câble Québec). Entrevues de Jean Fleury avec les gens du Centre d'essai des auteurs dramatiques et avec l'Association québécoise du jeune théâtre ainsi que des extraits de spectacles de différentes troupes.

PROPOS ET CONFIDENCES, à 22h, aux canaux 2, 9, 11, 12 et 13. "François Rozet". Première de quatre émissions sur la vie et la carrière de ce comédien.

CINEMA CANADIEN, à 23h30, aux canaux 2, 9, 11, 12 et 13. "Jean, François, Xavier de. . ." Film réalisé par Michel Audy, avec Danièle Panneton, Jean Isabelle et René Bouchard. Trois noms, trois figures qui personnifient la triple image d'un être, de son évolution et de sa libération face au sexe, à la femme et à la mort.

Mercredi

LA CONSOMMATION, à 18h30, au canal 11 (Câble Québec). En collaboration avec l'Association des Consommateurs du Canada. Animatrice Madame Marc Archambault.

A MEME LA VIE, à 19h30, aux canaux 9C, 9NC et 11 (câble Québec). "Les adultes vus par les adolescents". Comment l'adolescent perçoit l'adulte et le monde bouleversant dans lequel il évolue.

CINEMA 7, à 23h30, au canal 7 (Sherbrooke). "Le grand McLintock". Western avec John Wayne, Maureen O'Hara et Stefanie Powers. Un riche rancher cherche à conquérir sa femme dont il est séparé.

CINE-ART, à 23h30, au canal 12 (Jonquière). "Le souffle de la liberté". Film italien avec Antonella Lualdi, Michel Auclair et Raf Vallone. En 1789, le poète français André Chénier noue une idylle avec une jeune aristocrate.

Jeudi

CINEMA KRAFT, à 19h30, au canal 6 (Chicoutimi). "Un témoin dans la ville". Avec Lino Ventura, Franco Fabrizzi et Sandra Milo. Un homme recherche le seul témoin de son crime.

TRANSITION, à 20h15, aux canaux 9C, 9NC et 11 (câble Québec). "Retraites d'aujourd'hui". Comment vivent des retraités qui n'ont eu, comme activité, que le travail durant toute leur vie.

CINEMA, à minuit trente, aux canaux 2, 9, 11. "Marchande d'amour". Film italien avec Gina Lollobrigida, Franco Interlenghi et Gabriele Ferzetti. Les mésaventures d'une jeune femme mariée sans amour et par dépit à un jeune professeur.

Vendredi

CINEMA, à 14h, au canal 4 (Québec). "Jamais le dimanche". Film grec avec Jules Dassin, Melina Mercouri et Georges Foundas. Un touriste américain tombe amoureux d'une prostituée grecque qu'il tente de réformer.

COMEDIE MUSICALE, à 19h30, au canal 10. "Au secours". Film avec les Beatles. Le batteur des Beatles porte une bague qui le désigne comme sacrifice humain d'une secte hindoue.

CINE-NUIT, à 1h, au canal 2. "Erotissimo". Comédie satirique avec Annie Girardot, Jean Yanne et Francis Blanche. La femme d'un industriel s'imagine qu'elle lui est devenue indifférente. Se fiant à la publicité, elle tente toutes sortes de trucs qui doivent la rendre plus attrayante, plus érotique.

UNE SCENE DE "François-Xavier de...", présenté mardi soir à 23h.30 à Radio-Canada.

ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE...
ON DIT UN ROBERT

LES MOTS CORSÉS

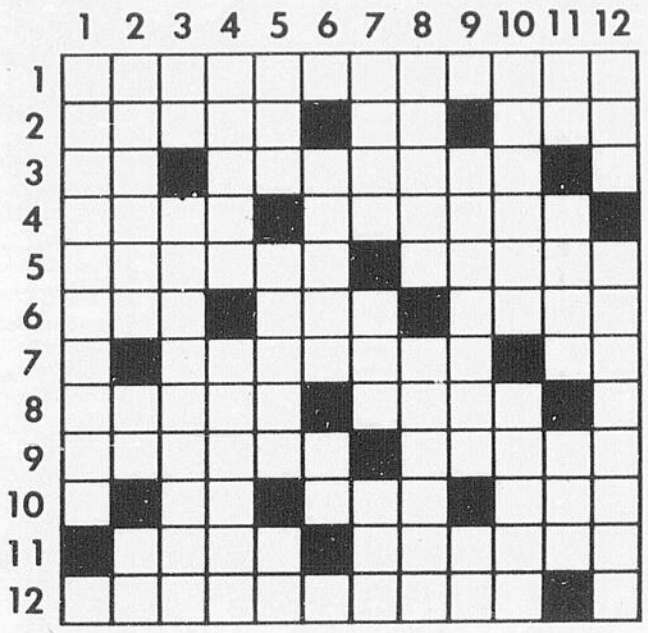

par Arthur

Horizontalement

1- Quelque chose qui débouche (plu.).
2- Pare. - A elle. Joint la tête aux épaules.
3- Théâtre japonais. - Se rendre au lieu d'où on était parti.
4- Irlande. - Prénom masc.
5- Nage sur le ventre. - Mesure de bois.
6- Désert de pierrailles. - Jamais. - Père de Jason.
7- Canon court. - Saint.
8- Courant. - On l'a atteinte sans pouvoir la décrocher.
9- Placer. - En général nous en prenons trois chaque jour.
10- Altesse Royale. - Moi, en latin. - Masc. de elles.
11- Sur la croix. - Du verbe épeler.
12- Il parle au moins deux langues.

Verticalement

1- Sombre.
2- Substance osseuse dure. - Tant. - Indium.
3- De dire. - Qui excite l'appétit.
4- Ceux qui vivent. - Produit de la vache.
5- Grand ouvert. - Ivre. - Terminaison d'infinitif.
6- Arrives. - Dieu Egyptien.
7- Utiliser. - Poils des paupières. - Pic des Pyrénées.
8- Oiseaux de Basse-cour. - Partie du monde.
9- Pensionnaire. - Conj. de coord.
10- Teintes en ocre. - Enlève les poils.
11- Drame japonais. - Divinité de l'Amour. - Bière.
12- Certain. - Accumuler.

CINÉ-GUIDE

A ignorer: •
A voir à la rigueur: *
A voir: **
A voir absolument: ***
Chef-d'oeuvre: ****

	Jean-Pierre Tadros (Le Devoir)	Christiane Berthiaume (Télé-Métropole)	Luc Perreault (La Presse)	Robert Lévesque (Québec-Presse)	Martin Malina (Montreal Star)
Le dernier tango à Paris (Bertolucci) au Crémazie et au York	***	***	***	***	**
The friends of Eddy Coyle (Peter Yates) à la Place Ville-Marie	***	**	**	**	***
Scarecrow (Jerry Schatzberg) au Westmount square	***	**	**	**	***
Fritz le chat (Ralph Bakshi) à l'Elysée	***	***	**	**	**
Fat City (John Huston) mercredi à l'Outremont	****		***	****	
La méprise (Alan Bridges) au Dauphin	**		***	**	***
Dillinger (John Milius) au Palace	**	*	**	**	*
Love (Ken Russell) au Septième art	***		**	***	
Le Satyricon (Fellini) au Septième Arth	**		**	***	
Médée (Pier Paolo Pasolini) au Kino Club	**		**	***	
Paper Moon (P Bogdanovitch) au Claremont	**	*		**	**
Jesus-Christ Superstar (Norman Jewison) au Séville	**	*		•	*
Films érotiques de New-York au Vendôme					***
The last of Sheila (Herbert Ross) au Loew's	*		*		
The Harrad Experiment (Ted Post) à la Place Ville-Marie			*		

LE GUÉRISSEUR 1

jupiter 5 août 73

Depuis quelque temps, il y a un engouement mondial pour les guérisseurs des Philippines. Tous ceux qui ont un petit bobo incurable se précipitent vers la lointaine asie pour se faire guérir.

même qu'ici nos bons guérisseurs sont obligés de fermer boutique.

JOE DÉFONSÉ. GUÉRISSEUR.

ABANDON DES AFFAIRES

CHEZ LES GUERISSEURS DES PHILIPPINES

PAR LOUISE COUSINEAU
envoyée spéciale de LA PRESSE

vous avez entendu parler de ces guérisseurs... les journaux en ont fait grand état. Ils percent les chairs à mains nues, sans instruments.

ils vous sortent ce que vous avez de mauvais...

ON VA VOUS METTRE DE L'ACIER GALVANISÉ

... et referme tout sans laisser de traces...

ZIPPP...

SANS LAISSER DE TRACES! C'EST TOUT DE MÊME MIEUX QUE NIXON DANS L'AFFAIRE WATERGATE ... OU QUE LES RAPPORTS DE LA PÈGRE AVEC NOS HOMMES POLITIQUES.

L'abbé Rainville n'est pas guéri mais il a toujours confiance aux guérisseurs philippins

par Huguette LAPRISE

L'abbé Clément Rainville est rentré de Manille, samedi. Il ramène dans ses bagages un tout petit bocal contenant quatre morceaux de chair minuscules qu'un guéris[illegible] philippin a prélevés dans [illegible]

que le travail de ses collègues avait été bien fait.

Selon l'abbé Rainville, les guérisseurs travaillent à peu près tous de la même façon, mais [illegible] y en a qui sont habiles, d'autres qui utilisent le magnét[illegible]

cinq médecins. Pourquoi ne serais-je pas allé aux Philippines? Je prends tous les risques que les moyens et le bon sens peuvent me permettre pour guérir."

Le premier guérisseur qu'a rencontré l'abbé Rainville [illegible]

MÊME MOI, QUI PAR VOCATION CONVICTION ET TRADITION, CROÎT AU MIRACLE, JE GARDE CONFIANCE EN CES GUÉRISSEURS.

mais, les chatouilleux, prière de vous abstenir

HO HO HA HA! Hiiii ôôôô NON

TAC

Hiiii HÔ HÔ ôôôô... J'EN PEUX PU MOI HA HA HA

vous voyez le genre de médecine! mais comme tout le monde est naïf ... ça marche.

Présentement, dans les différentes capitales, ce sont les vacances parlementaires. Plusieurs politiciens sont partis prestement.

Je me suis laissé dire que plus d'un avaient choisi l'asie comme destination. on se doute pourquoi.

FLY UNE

POUR MANILLE ALLER-RETOUR ...

BIEN MONSIEUR

TAC TAC TAC

ELLE A UN JOLI NEZ.

Plusieurs heures plus tard...

QUEL TRAFIC

Chez le guérisseur...

IL FAUT ABSOLUMENT M'ARRANGER ÇA... VOUS POUVEZ FAIRE QUELQUE CHOSE?

MAIS OUI... INSTALLEZ-VOUS.

AOUILL!

VOILÀ C'EST FAIT...

MERVEIL[illegible]LEUX. J'AI UNE NOU[illegible]VELLE IMAGE PO[illegible]LITIQUE POUR LES [illegible]PROCHAINES ÉLECTIONS

AVANT

APRÈS

DEVENEZ UN NOUVEL HOMME FAITES VOUS REFAIRE LA [illegible]

Le conditionnement physique

Deux séances intensives de 10 minutes par semaine suffisent pour se maintenir en forme

par Pierre Mercier

Les longs corridors gris et austères qui mènent aux différentes salles du laboratoire des sciences de l'activité physique du PEPS de l'université Laval, ne semblent pas affecter le moral de ceux qui y travaillent. Au contraire, le visage enjoué de celui qui veut "mettre des posters sur ces murs-là" ne laisse aucun doute dans l'esprit de ses interlocuteurs sur l'enthousiasme qui règne à l'intérieur de ces salles, remplies d'appareils aussi bizarres que spectaculaires.

Claude Bouchard, directeur du laboratoire des sciences de l'activité physique de Laval, et son équipe jouent un rôle de premier plan dans la vulgarisation des connaissances sur la condition physique.

Claude Bouchard, directeur du laboratoire, est ravi des avantages que procure le PEPS pour la recherche: tout est à portée de main, gymnases, piste, piscine et bientôt deux patinoires.

Depuis ses débuts en 65, le laboratoire n'a pas cessé de grandir. L'année 70, qui vit l'avènement du PEPS, fut le point tournant de son évolution: un équipement neuf, une meilleure organisation et les avantages mentionnés ci-dessus font qu'aujourd'hui il se compare favorablement aux meilleurs laboratoires de ce genre au Canada.

Les groupes de recherche

Les groupes d'étude se sont multipliés et, aujourd'hui, on en compte 5, plus deux services à la disposition des chercheurs et des athlètes.

Le premier groupe d'étude est celui de la physiologie de l'effort, qui s'intéresse particulièrement aux questions touchant la condition physique.

Le deuxième groupe est celui de l'analyse de la performance, c'est-à-dire l'analyse des tâches dans le sport, l'analyse du mouvement, la définition des conditions qui permettent le rendement dans l'activité physique.

Le groupe de recherche sur l'enseignement de l'éducation physique, le seul dans ce domaine au Canada, traite du métier d'éducateur physique, de la façon dont le professeur communique avec l'étudiant, des conditions qui permettent de réaliser les objectifs de l'éducation physique à l'école.

Ensuite vient le groupe de la mesure des facteurs de la valeur physique, c'est - à - dire: comment mesurer la condition physique, le rendement sportif.

Le cinquième groupe, sur lequel Bouchard compte beaucoup, est actif depuis le printemps, et il a beaucoup progressé: c'est celui sur la recherche et le développement du hockey. Les chercheurs, tous des hommes de formation scientifique, ont mis l'accent sur trois secteurs particuliers: le secteur de la documentation, celui de la diffusion et du développement, c'est-à-dire la vulgarisation des connaissances, et le secteur expérimental, qui bientôt prendra un nouvel essor avec la construction de deux surfaces glacées sur les terrains de l'université, dont une serait disponible à l'année longue.

Les deux services dispensés par le laboratoire sont, d'une part, un centre de documentation spécialisé, au niveau du réseau international, dans les sports de neige et de glace; et d'autre part, un service de contrôle de l'état d'entraînement des athlètes, qui vise la préparation des athlètes, l'évaluation de leur condition physique et de leur progrès. Des organismes comme les fédérations sportives du Québec en font usage dans le cadre de la mission Québec 76.

En tout 75 personnes touchent aux recherches du laboratoire, autant cardiologues, biochimistes, physiologues, psychologues qu'éducateur physique.

Vulgarisation et conditionnement

Le laboratoire, tout comme le PEPS, a été conçu pour des fins de recherche et d'enseignement, mais personne ne peut accuser ses dirigeants de s'être enfermés dans une tour d'ivoire. **"Vis-à-vis du public le rôle le plus direct que l'on peut jouer,** précise Claude Bouchard, **c'est d'abord de faire avancer les connaissances pour qu'on en bénéficie par les retombées qu'il y a dans le sport et dans l'activité physique en général."**

Le groupe de recherche sur la condition physique, le plus connu du public, a été très actif dans le domaine de la vulgarisation des connaissances, tellement que, selon Bouchard, **"on a de la difficulté à faire de la recherche, on est pris dans des symposiums, animation et publications..."**

Ce groupe de recherche, formé du Dr Landry, qui en est le responsable, de Jean Brunelle, du cardiologue Robert Potvin et du médecin biochimiste Robert Carrier, a joué, aux dires de Bouchard, **un rôle direct sur le progrès des connaissances sur la condition physique dans les dernières années.**

Le groupe a surtout été actif, dans ses recherches, sur deux plans: celui du rôle de l'activité physique dans la prévention de la maladie coronarienne, tueur numéro un au Québec, et celui des conditions par lesquelles on arrivait à développer le système de transport d'oxygène, le facteur le plus essentiel de la condition physique.

Dans le domaine de la prévention on a réussi, au cours d'expériences, à abaisser par un entraînement intensif le profil de risque de 30 sujets jugés les plus critiques parmi une population sédentaire homogène de 40 à 50 ans.

On a découvert aussi, après 5 ans de recherche, que 2 séances intensives (85% d'intensité) de 10 minutes par semaine suffisaient pour maintenir sa condition physique à un niveau acceptable.

Des résultats comme ceux - là ne peuvent que nous intéresser, nous qui vivons dans une société ou **aucun travail** (contrairement à ce que l'on pourrait croire, excepté celui des bûcherons) n'est suffisant pour maintenir une bonne condition physique.

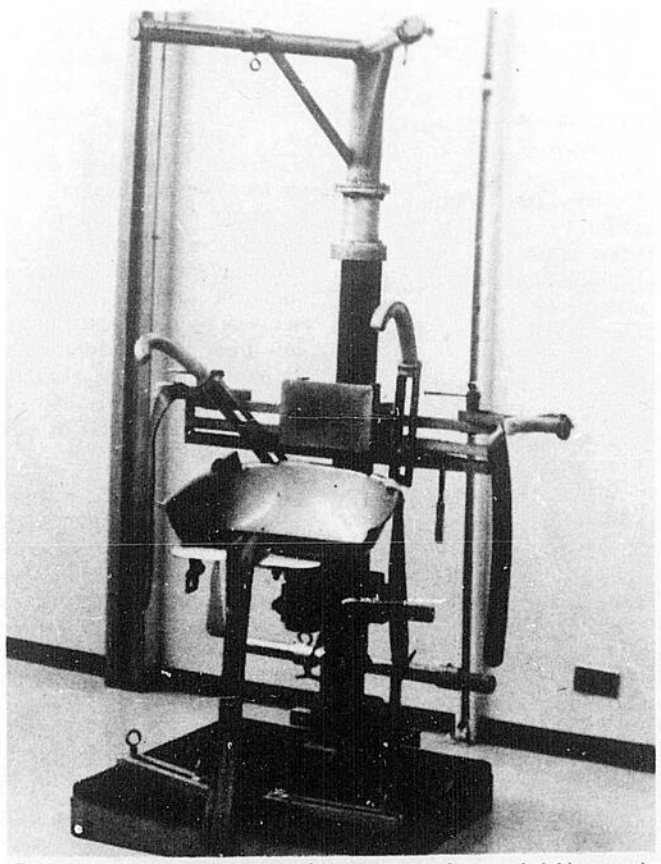

Cet appareil, pour le moins bizarre pour le non-initié, sert à mesurer la force musculaire, en permettant d'isoler chaque groupe de muscles. (Photos Vital Barbeau)

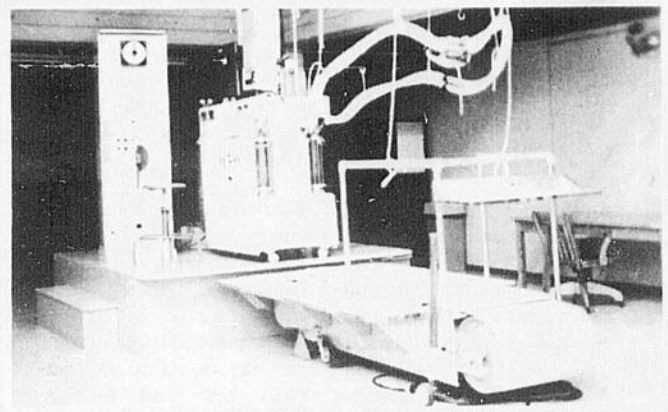

C'est sur cet appareil muni d'un tapis roulant que peut être calculée l'efficacité du système de transport de l'oxygène à l'effort (l'endurance organique), un des facteurs déterminant d'une bonne ou d'une mauvaise condition physique.

Le championnat mondial de pentathlon moderne à Montréal du 16 au 22 août

Du 16 au 22 août prochain aura lieu à Montréal le championnat canadien de pentathlon moderne. Cette épreuve est l'équivalent du pentathlon olympique, mais avec la différence que les cinq disciplines à maîtriser se sont structurées au cours du siècle dernier: natation, escrime, équitation, cross-country et tir au pistolet.

Tout comme au temps des jeux de l'Olympe, chaque athlète doit participer à chacune des disciplines et y exceller, car le gagnant est celui qui accumule le plus de points.

La rencontre, organisée par l'Association de pentathlon moderne du Québec, mettra en lice des représentants du Mexique, des Etats-Unis, de l'Union soviétique et du Canada.

Au football

Les Alouettes sont partis du bon pied

par Pierre Terroux

Les amateurs de sport professionnel ont maintenant deux centres d'intérêt puisque, depuis la semaine dernière, la saison de football chevauche celle du baseball avant que le hockey ne vienne en septembre compléter le triplet.

Les Alouettes de Montréal ont donc entrepris leur campagne. De magistrale façon encore puisqu'ils ont triomphé mercredi soir des champions de la coupe Grey, les Tiger Cats de Hamilton, par le compte de 18 à 9.

Habitués aux déboires des Alouettes, les amateurs de Montréal attendront encore quelque temps avant de se prononcer sur la réelle valeur de l'équipe de Marv Levy. Johnny Rodgers, le joueur le mieux payé de l'histoire de l'équipe, a déjà marqué un touché à sa première partie et semble posséder tout le talent nécessaire pour s'imposer au football canadien. Mais il ne faut jurer de rien puisqu'elles sont nombreuses les "merveilles" à avoir passé par chez nous sans s'y être signalées. Et il ne faut pas aussi rêver trop tôt de coupe Grey car elles sont nombreuses aussi les saisons où nos "oiseaux" nous ont donné quelques victoires pour ensuite lamentablement finir l'année.

Attendons donc! Attendons au moins jusqu'à mardi puisque les Alouettes rencontreront à nouveau les Tiger Cats à l'Autostade.

Solution des mots corsés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	I	R	E	B	O	U	C	H	O	N	S
2	E	V	I	T	E	■	S	A	■	C	O	U
3	N	O	■	R	E	V	E	N	I	R	■	R
4	E	I	R	E	■	I	R	E	N	E	E	■
5	B	R	A	S	S	E	■	S	T	E	R	É
6	R	E	G	■	O	N	C	■	E	S	O	N
7	E	■	O	B	U	S	I	E	R	■	S	T
8	U	S	U	E	L	■	L	U	N	E	■	A
9	S	I	T	U	E	R	■	R	E	P	A	S
10	E	■	A	R	■	A	G	O	■	I	L	S
11	■	I	N	R	I	■	E	P	E	L	L	É
12	I	N	T	E	R	P	R	E	T	E	■	R

Automobile

Réouverture de la piste de courses du Mont-Tremblant

par Denis Giguère

Le sport automobile fait actuellement relâche, du moins pour les courses sur circuit routier. Après quatre épreuves en deux mois (la dernière étant la Trans-Am le quinze juillet dernier), on se repose jusqu'au début de septembre, les Triflufiens nous ayant donné rendez-vous pour leur classique Grand Prix des Trois-Rivières.

Et que faire pendant ce gros mois d'attente sinon écouter les rumeurs...et il y en a une de taille qui circule: la réouverture de Mont-Tremblant!

La célèbre piste des Laurentides est, aux yeux du grand public, fermée. Ceci est plus ou moins renforcée par le fait que tout le monde sait que que la gérante de la piste, Mlle Jacqueline Paradis, poursuit les autres actionnaires pour une somme d'argent assez considérable.

Ce que peu de gens savent cependant, c'est que la piste est occupée presque à temps plein par l'école de pilotage de course Jim Russel, dirigée par Jacques Couture; il y a des cours habituellement les lundi, mardi et mercredi, avec pratique libre ou courses organisées entre élèves de l'école durant les fins de semaine. Ces courses sont d'ailleurs sous la surveillance de la Fédération.

Or, il y aurait des amateurs (et des pilotes) très nostalgiques (eu alors qui trouvent que Sanair est trop monotone) qui tentent d'obtenir quelques dates pour organiser des courses de club. Couture qui s'occupe effectivement de la gérance de la piste actuellement, n'a pas dit non, au contraire!

Reste un épineux problème de politique: on sait que Mlle Paradis et la Fédération canadienne sont comme chien et chat. Mais on sait aussi que la coexistence est devenue un peu plus pacifique depuis que Sambrook et compagnie n'y sont plus. Accepterait-on de part et d'autre d'organiser des épreuves par l'intermédiaire de clubs sous la "surveillance" de la Fédération? Il semble que oui.

Les meilleurs nageurs du monde à la Traversée du lac Saint-Jean

par Denis Giguère

Aujourd'hui, tout le Lac Saint-Jean est en fête, même les poissons. Car pour la dix-neuvième fois en autant d'années, les plus grands nageurs de fond du monde se sont donné rendez-vous pour la traversée du Lac Saint-Jean à la nage, une épopée athlétique de 25 milles où seuls les meilleurs gagnent, triomphant des éléments, de la fatigue et surtout d'eux-mêmes. Et en plus de traverser le lac aux eaux glacées, les nageurs doivent participer à un sprint au départ et à l'arrivée.

Ce qui ne les empêche pas de revenir année après année, espérant toujours faire mieux la fois suivante. Et on vient de tous les pays. Six représentants de l'Egypte, sur la piste de Abou Heif! Van Scheindel et Eglesias n'ont plus besoin de présentation. Il y en a aussi de l'Angleterre, de la Syrie, du Mexique et de la Yougoslavie. Blessé au pied, Jean Zabeck, le représentant de la France, a déclaré qu'il participerait même avec le pied dans le plâtre. Toujours redoutables, les Américains ont mis en lice, Dennis Matuch, qui ne se fait pas de complexe avec ses 261 livres et le jeune John Ericksonn qui a déjà effectué la traversée en 11 heures 22 minutes en 1969. Il était alors agé de quinze ans.

Malgré la retraite de Régent Lacoursière, qui a quand même effectué la traversée quinze fois, le Québec aspire à la victoire grâce aux efforts de Jacques Bernier, Yvon Montpetit et Yves Lajoie.

La Traversée demeure toujours un évènement plein de suspense et de surprises et c'est ce qui fait que sa popularité est sans cesse grandissante.

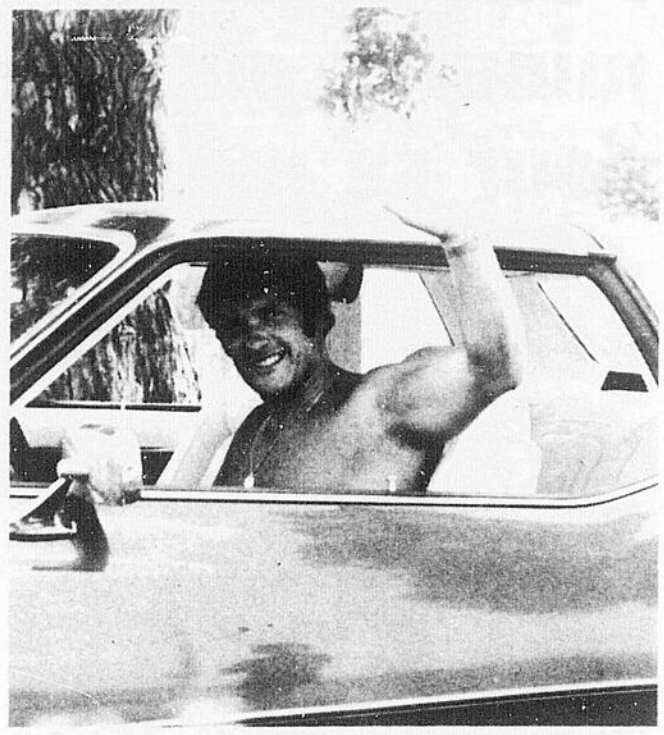

Le Hollandais Jan Van Scheindel a pris le départ ce matin de la 19e Traversée du lac Saint-Jean. Trois Québécois sont en lice dans cette pénible épreuve de natation. Il s'agit de Jacques Bernier, Yvon Montpetit et Yves Lajoie.

les entretiens du loup repu

Leurres et appâts pour la pêche au maskinongé

Commençons par mentionner que le maskinongé semble préférer la couleur orange, quoique le jaune, le rouge et le brun peuvent aussi avoir beaucoup de succès. Le malheur, c'est que certains jours il préfère des devons de couleurs oranges et noir, d'autres jours des cuillères rouge et blanc, et d'autres jours des ondulantes argentées. Bref, il semblerait qu'il faut disposer de presque tout cet éventail de couleurs pour augmenter les chances de succès. Cependant, si l'on demande à dix pêcheurs de maskinongé de nous montrer les leurres qu'ils préfèrent pour sa capture, il y a des chances pour que sept d'entre eux montrent un Flatfish orange ou un devon de la même couleur. Il faut aussi se rappeler que le maskinongé se pêche en surface ou en profondeur et que son comportement est relié à la température. S'il y a de la vague, il est bon de pêcher en profondeur, mais si l'eau est calme comme un miroir, il est préférable de rester en surface. Dans tous les cas le rythme de l'action devrait varier constamment: du rapide au lent, avec arrêt, rappel brusque etc...

Voici quand même quelques leurres artificiels, qu'il semble préférer, tels que compilés par des experts:

En surface:

Crazy Crawler, Bullfrog (Heddon),
Musky Jitterbug (Arbogast),

En profondeur:

Bomber, white black shadows,
Hellbender, Pink eye ghost,
Pikie Mino,
Rapala Magnum, de 7 pouces,
Dare Devil, rouge et blanc,
Red Eye Wigler,
William's Wiedless,
Meps Giant Killer,
Musky Tiger,
Flatfish, 5 pouces ou plus

Quant aux appâts vivants, les carpes (catostones) de 9 à 12 pouces de long et même les nectures tachetées (lézards d'eau) peuvent être utilisées, soit à la traine ou au lancer.

Où le retrouver au Québec?

Le lac St-François a toujours la très bonne réputation d'être le meilleur endroit pour capturer le maskinongé, quoique certains spécimens soient aussi pris dans le lac des Deux-Montagnes, en ce qui concerne la région métropolitaine. Cependant, il semblerait que les endroits qui offrent les meilleures probabilités restent les lacs où il a été ensemencé, tels le lac Maskinongé, et surtout le lac Tremblant dans le parc du Mont-Tremblant.

Quels que soient la méthode de pêche, le leurre ou l'appât employés, soyez assurés que le tigre d'eau douce vous livrera un combat royal avant de se laisser embarquer. Cependant, avant de vous lancer dans la grande aventure, souvenez-vous que le nombre d'heures de pêche pour la capture d'un maskinongé aux Etats-Unis est de l'ordre de 150! Avis à tous les intéressés!

Chaque année, des maskinongés sont pris dans des endroits nouveaux mais ne sont pas identifiés comme tels. Dans tous les cas où l'on croit avoir capturé un maskinongé, on devrait communiquer avec les responsables du Service de la faune, à 5075 rue Fullum, afin de faire identifier la pièce, mais surtout de fournir aux biologistes des renseignements qui leur sont d'une grande utilité pour l'aménagement futur de l'espèce.

Un Québécois seul contre le Canada

Jean-Luc Vadeboncoeur, 25 ans, est le seul représentant du Québec à participer cette fin de semaine au championnat canadien de décathlon qui se tient à Winnipeg. Vadeboncoeur y affrontera les meilleurs de cette discipline et lui qui ne compile que 6,000 points environ dans ce concours de 10 épreuves a très peu de chances d'arracher les honneurs devant des athlètes qui en accumulent toujours plus de 7,000.

À QUÉBEC ET EN BANLIEUE

Oui, **nous avons réussi à réorganiser notre livraison à domicile à Québec et en banlieue.**

Vous pouvez maintenant recevoir votre journal à votre porte au cours de la nuit.
Si vous veillez tard le samedi, vous l'avez en rentrant...
Si vous vous levez tôt, il est là...

Téléphonez à Michel
à Québec au numéro 527-8585 ou écrivez au journal à 9670, rue Péloquin, Montréal 358

A tous ceux qui s'abonnent pour un an à $15, nous remettons gratuitement un billet pour assister à un spectacle à n'importe laquelle des trois boîtes "Le Patriote".

Aux Jeux du Canada, le Québec pourrait surpasser l'Ontario

par Pierre Terroux et Camille Cusson

Près de 250 athlètes québécois participeront jusqu'au 12 août aux deuxièmes Jeux du Canada à Burnaby en Colombie - Britannique.

Le Québec aura des représentants dans chacune des 16 disciplines au programme et, selon les chefs de chacune des délégations, le Québec pourrait y remporter un éclatant succès. Lors des premiers Jeux disputés à Halifax en 1969, les Québécois avaient été devancés par l'Ontario et la Colombie - Britannique. Cette année, on nourrit l'espoir de devancer ces deux puissantes provinces.

Jean-Pierre Doucet représentera le Québec au 1500 mètres steeple aux Jeux du Canada.

La crosse

A la crosse, sport qui met en présence des équipes de classe junior "B", le Québec a réussi à bâtir une équipe représentative en choisissant les meilleurs éléments des équipes de Valleyfield et de Saint-Michel. Serge Loiselle et Lenny Lechman constitueront la force offensive, tous deux étant d'habiles compteurs. Loiselle a compté 115 buts en 18 parties avec les Astérix de Valleyfield la saison dernière, tandis que Lechman en a marqué 58. On s'attend à une chaude lutte avec l'Ontario, mais Pierre Filion, entraîneur de l'équipe, croit que son équipe peut vaincre ses rivales et tout au moins finir parmi les trois premières.

Water-Polo

La Fédération québécoise de water-polo a reçu une subvention spéciale du gouvernement afin de former une équipe d'étoiles au water-polo. Il existe quelque 80 équipes pratiquant activement ce sport au Québec, parmi lesquelles ont été sélectionnés lors de compétitions régionales, provinciales et nationales, les 25 meilleurs joueurs. Les règlements d'éligibilité aux Jeux du Canada stipulent que les joueurs de l'équipe doivent avoir moins de 21 ans, n'avoir pas participé aux Jeux pan-américains et ne pas faire partie de l'équipe olympique canadienne. Ce qui a forcément éliminé quelques-uns des très bons joueurs.

Mais qu'à cela ne tienne! L'équipe est forte, surtout depuis la venue au Québec de monsieur Lemhenyi Dezso, un instructeur hongrois considéré comme le meilleur du monde dans son domaine.

Ce sera une lutte très serrée entre le Québec, l'Ontario et l'Alberta. Une médaille assurée pour le Québec, et peut-être la médaille d'or. C'est à voir.

Canot et Kayac

C'est le Canada qui a introduit les compétitions de canot et de kayac comme discipline olympique en 1924. Malheureusement, le Canada ne détient plus de titres dans cette compétition depuis quelques années déjà et sa réputation future repose un peu sur ces jeunes qui tenteront leurs chances pour une médaille à Burnaby. Il s'agit de redonner à ce sport l'envergure qu'il se doit d'avoir ici.

Aux derniers Jeux du Canada, le Québec s'était classé troisième dans ces compétitions. Cette année, l'équipe comprend 9 garçons et 4 filles. Les jeunes filles ne participent qu'aux compétitions de kayac, et tous, garçons et filles, sont de la catégorie junior, c'est-à-dire qu'ils ne se sont jamais encore classés 1er ou 2e dans des compétitions nationales.

Tir à la carabine

Toutes les équipes représentant les différentes provinces aux Jeux du Canada, dont celle du Québec, sont composées de 5 tireurs, 4 hommes et 1 femme. Deux des tireurs de l'équipe québécoise sont considérés comme les 6 meilleurs du pays, ce qui donne aux Québécois une bonne chance de s'en tirer plus qu'honorablement. Une médaille d'or? Une médaille assurément en tout cas.

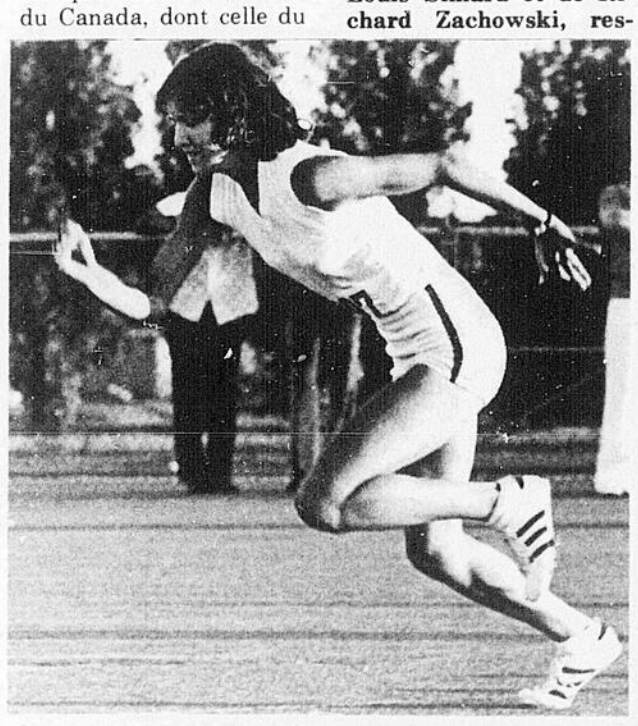

Francine Gendron, une médaille d'or pour le Québec aux 800 mètres? photos Jean Terroux

Natation

Dix gars et dix filles vont représenter le Québec à Burnaby dans les compétitions de natation. Aux derniers Jeux du Canada en 1969, l'équipe québécoise s'était classée 4e seulement.

Mais cette année, la délégation québécoise, surtout l'équipe féminine, est très forte et l'on s'attend à gagner plusieurs médailles.

Sylvie Deschamps à la brasse, Line Chénard de Schefferville au dos et Denise Latreille dans le 800 mètres sont pratiquement assurées d'une médaille d'or. Les soeurs Kuirk et France Latendresse pourraient en surprendre plusieurs. L'équipe féminine se classera donc fort probablement première, et c'est un progrès admirable depuis les derniers Jeux.

Chez les garçons, on attend beaucoup de Louis Simard et de Richard Zachowski, respectivement dans le 1500 mètres et le 100 et 200 mètres.

Tennis

Huit joueurs font partie de la délégation québécoise de tennis. Ce sont, chez les hommes, Réjean Genois, Richard Legendre, Jacques Herisset et Jean Prévost; et chez les dames, Andrée Martin, Nicole Boucher, Vera Novak et Diane Gibault.

Serge Loiselle (15) et Leeny Lechman (4) sont réunis dans la même équipe de crosse qui représente le Québec aux Jeux du Canada. Une combinaison explosive qui pourrait causer des surprises aux puissants adversaires du Québec.

Toute l'équipe s'est entrainée intensivement, surtout depuis les deux derniers mois où les joueurs ont participé au moins à un match par semaine, à Victoria, à Trois-Rivières, à Granby, en Ontario et jusqu'à Winnipeg. La plupart ont donc une expérience pertinente des compétitions, et cela a son importance dans les grands matches.

QUÉBÉCOIS
identifiez-vous !

DÉCALQUES À COLLER

ÉCUSSONS À COUDRE

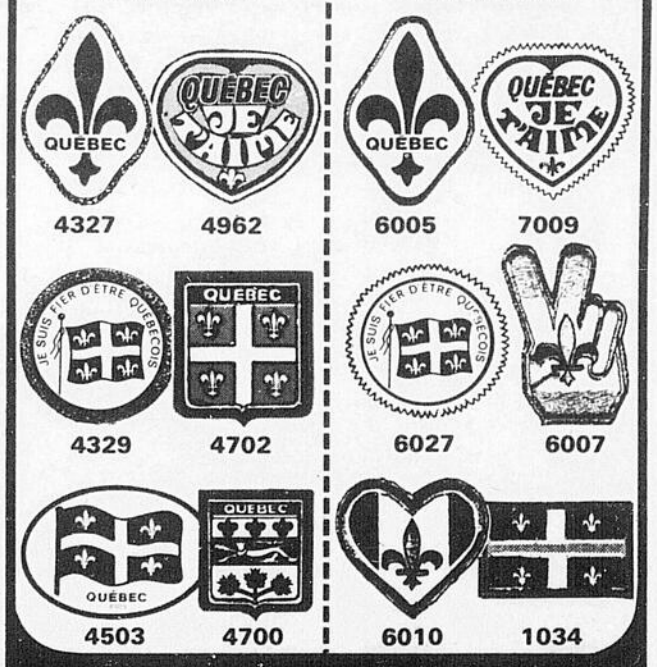

75¢ ch. [3 pour $2]

Frais de poste inclus.
Bien indiquer les numéros en commandant.
Prix spéciaux et catalogues en couleurs pour marchands seulement.

VESTIAIRE DES ÉTUDIANTS ENRG.
210 ST-JEAN, LONGUEUIL, QUÉ. 677-6301, poste 207

Les Jeux du Québec:

A Rouyn-Noranda, on est prêt

par Camille Cusson

Il faut probablement être un peu fou pour vouloir organiser des Jeux d'une envergure de ceux du Québec dans une petite ville mal équipée et éloignée comme Rouyn-Noranda. Surtout quand on sait qu'on part avec quelques bras, quelques têtes, beaucoup de bonne volonté et qu'il faut trouver jusqu'au premier sou pour tout préparer.

Mais la foi qui déplace les montagnes, ça n'a pas servi qu'aux premiers chrétiens puisque certains amateurs de sports de Rouyn-Noranda en on à revendre de cette foi-là, entre autres ceux qui ont accepté de relever le défi des Jeux dans l'Abitibi-Témiscamingue.

Une manifestation aussi importante que les Jeux du Québec demande d'immenses préparatifs. Ici, un groupe d'ouvriers réalisent les différents éléments indispensables à la réussite de Mouska.

le premier défi: trouver l'argent

Il a d'abord fallu assurer un minimum de financement. Loto-Québec a gracieusement offert le premier $100,000, ce qui a permis dès janvier d'engager une trentaine de permanents, qui se sont occupés à temps plein de l'organisation des Jeux depuis lors.

Mais 30 bonnes volontés travaillant de longues heures tous les jours ne suffisaient pas pour tout faire. L'organisation a dû recruter plus de 400 bénévoles pour fignoler la tâche et voir à ce que tout soit prêt jusque dans les plus petits détails.

Et quand on attend 4800 athlètes de 18 régions différentes et qu'on estime à 40,000 le nombre "réaliste" de visiteurs, des petits détails d'organisation, ça se chiffre par centaines.

Le premier $100,000 a donc été engouffré rapidement. Le gouvernement fédéral n'a pas accepté de financer directement les Jeux, mais deux projets d'Initiatives locales s'occupant de l'aménagement et de la construction de tout l'équipment sportif léger nécessaire aux compétitions d'athlétisme avaient été acceptés et indirectement, donc, le gouvernement fédéral y est allé de son petit $100,000 lui aussi.

Un cocktail à $100 le couvert et une campagne de souscription chez les notables de la région (don minimum $500) ont permis de ramasser près de $90,000 additionnels. Le monde ordinaire est appelé à participer au financement des Jeux également en achetant leurs cartes d'or, d'argent ou de bronze ($5., $3., $2.,) réservées aux pères, mères et enfants jusqu'au montant maximum de $10 par famille. Cette campagne de promotion a été effectuée dans toute la région de l'Abitibi et non seulement à Rouyn-Noranda.

Paraîtrait même qu'on a enterré pour le temps des Jeux tout esprit de clocher: les autres villes de la région ont accepté chaleureusement de collaborer avec Rouyn-Noranda pour faire des Jeux un événement dont tout l'Abitibi saura être fier.

le deuxième défi: les installations

Côté équipements et installations, là aussi on a fait presque des miracles. Les villes hôtesses ont à leur disposition trois lacs, trois parcs et la piscine semi-olympique du cegép. Il a fallu aménager des estrades, une piste d'athlétisme qui a coûté à elle seule $250,000 (c'est Rouyn-Noranda qui paie la note, de même que le déficit s'il y a lieu), un quai de deux tonnes pour les sauts en ski nautique, une piste d'atterrissage pour les compétitions de parachutisme.

Les deux projets d'Initiatives locales ont fourni le matériel léger, équipements pour sauts, courses, etc.), et un projet de Perspectives-jeunesse a travaillé à un dispositif électronique spécial pour la compilation des résultats, qui serait un petit bijou du genre.

Il y aura aussi un village temporaire aménagé pour les athlètes: chaque région y sera représentée et y aura sa tente. Ce sera une sorte de quartier général et les athlètes sauront où aller soit pour avoir un renseignement, une confirmation d'horaire ou simplement pour y rencontrer les athlètes des autres régions. Les visiteurs y trouveront différents petits kiosques d'information...sportive, cela va de soi.

le troisième défi: attirer et accueillir le monde

Aux dernières nouvelles, il ne restait plus que quelques détails de dernière minute à mettre au point. Les installations sont pratiquement terminées pour la plupart et les athlètes sont encore en compétition un peu partout dans le Québec pour mériter l'honneur de participer aux Jeux.

Afin d'attirer le plus de monde possible, les organisateurs ont lancé depuis plusieurs mois de nombreuses campagnes de promotion, concentrées surtout dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et un peu partout également dans le Québec. Communiqués de presse, posters, pamphlets, tournées provinciale et régionales se succèdent à un rythme régulier. On a publié un journal rendant compte de l'évolution des préparatifs, c'est le 21e numéro cette semaine. Ce journal sera continué pendant toute la durée des Jeux et donnera les résultats des compétitions à tous les jours.

85 hôtes et hôtesses attendent les visiteurs. Un comité spécial s'est occupé de dénicher tous les hôtels, motels, pensions, chambres, roulottes, terrains de camping disponibles, et on peut loger convenablement tout le monde. Des kiosques d'information en forme de "watch" ou cabane de chasseur ont été placés aux trois entrées de la ville: on ne pourra pas passer outre.

Enfin, et c'est là une des originalités les plus intéressantes de ces Jeux, on a prévu tout un programme socio-culturel pour les soirées des visiteurs. Le "night-life" de Rouyn-Noranda sera des plus captivants, du moins entre les 15 et 26 août prochains. Pas un soir où il ne se passera pas trois ou quatre événements à la fois. Expositions d'art et d'artisanat régional, discothèque tous les soirs, soirées dansantes pour ceux qui craignent la musique pop, chansonniers, pièces de théâtre (on y jouera l'Effet des rayons Gamma de Michel Tremblay, entre autres), il y en aura pour tout le monde et pour tous les goûts.

L'Abitibi veut que les Jeux du Québec soient un succès. Et ma foi, on dirait bien que cela risque d'arriver, malgré tout. C'est un rendez-vous à ne pas manquer. Et que les meilleurs gagnent.

Une vue de la piste d'athlétisme où se dérouleront quelques-unes des performances au programme des Jeux du Québec à Rouyn-Noranda. Située entre le cégep et la polyvalente de Rouyn, cette piste deviendra durant les Jeux le centre nerveux des activités.

coup de griffe

Les orignaux et les idées de grandeur à Camil Samson

par Pierre Terroux

Camil Samson a les Jeux du Québec à coeur. C'est bien normal puisque ceux-ci auront lieu dans son patelin, Rouyn-Noranda, du 15 au 26 août.

Et Camil Samson, en politicien averti, a voulu apporter sa contribution pour rendre l'événement encore plus prestigieux. Camil veut faire un coup d'éclat! Son idée: la capture d'une femelle orignale et son petit. Une bagatelle quoi. Une idée qui pourrait coûter la location d'un hélicoptère ($250. de l'heure) pour 5 à 6 heures pendant trois semaines. Sans compter que son projet pourrait entraîner la mort des deux animaux parce qu'on ne manie pas à la légère la dose léthale du narcotique que l'on utilise pour endormir les animaux.

Pourquoi cette idée? Pour montrer à la population la richesse en gibier de cette région! Pour faire admirer deux spécimens de notre cheptel! Est-il nécessaire de recourir à toute cette comédie pour montrer aux visiteurs une femelle orignal et son petit? Sûrement pas puisqu'il n'en coûterait que quelques centaines de dollars pour emprunter ces animaux d'un zoo.

Et pourquoi encore une manifestation sportive de l'envergure des Jeux du Québec qui se réalise surtout grâce à l'effort collectif des bénévoles aurait-elle besoin des idées farfelues d'un Camil Samson pour s'avérer un succès? Les jeux de Rivière-du-Loup et de Chicoutimi ont attiré une foule nombreuse et on n'a pas eu besoin de chasser la faune de ces régions pour amener les visiteurs.

Les Jeux sont une attraction, c'est la plus grande fête sportive du Québec et Camil n'a pas à ajouter son grain de sel.

Mais qu'est-ce qu'ils ont donc tous ces hommes publics quand il leur vient des idées de grandeur de s'attaquer à la nature? Drapeau, c'est les espaces verts. Bourassa, c'est nos rivières. Samson, c'est nos orignaux. Une chance que Dupras, notre caricaturiste, est là à l'occasion pour faire la contrepartie. Lui, c'est les politiciens.